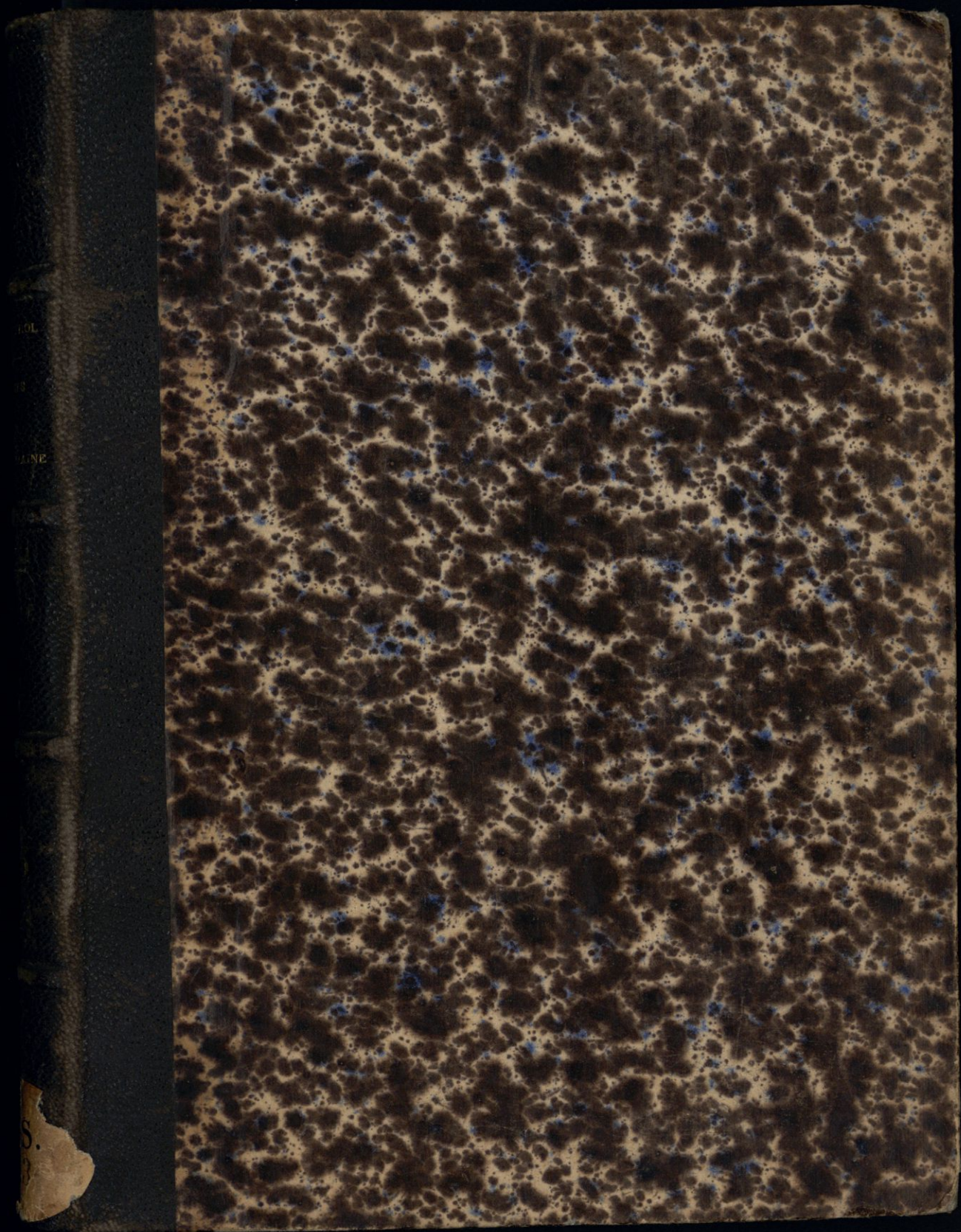
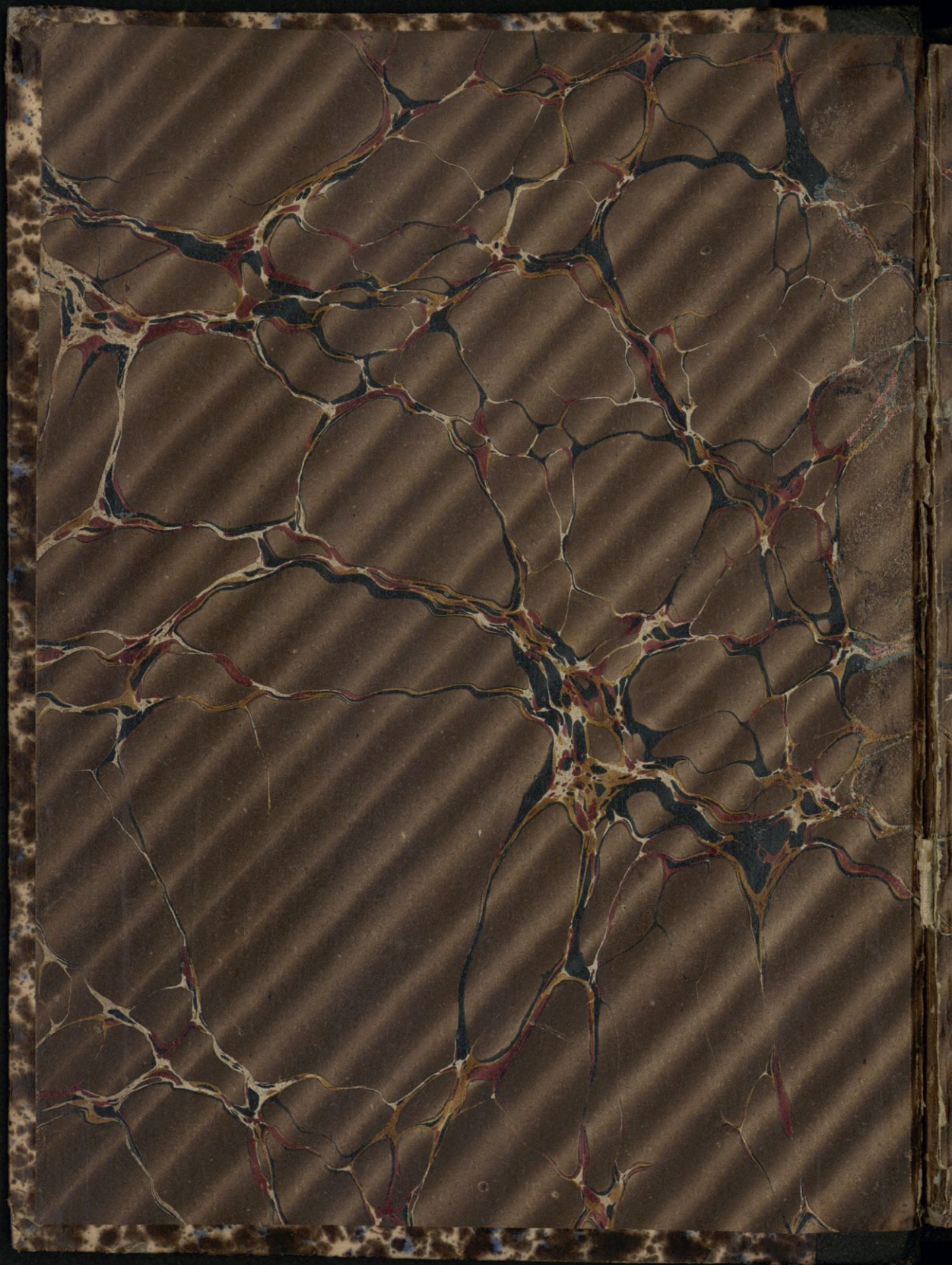
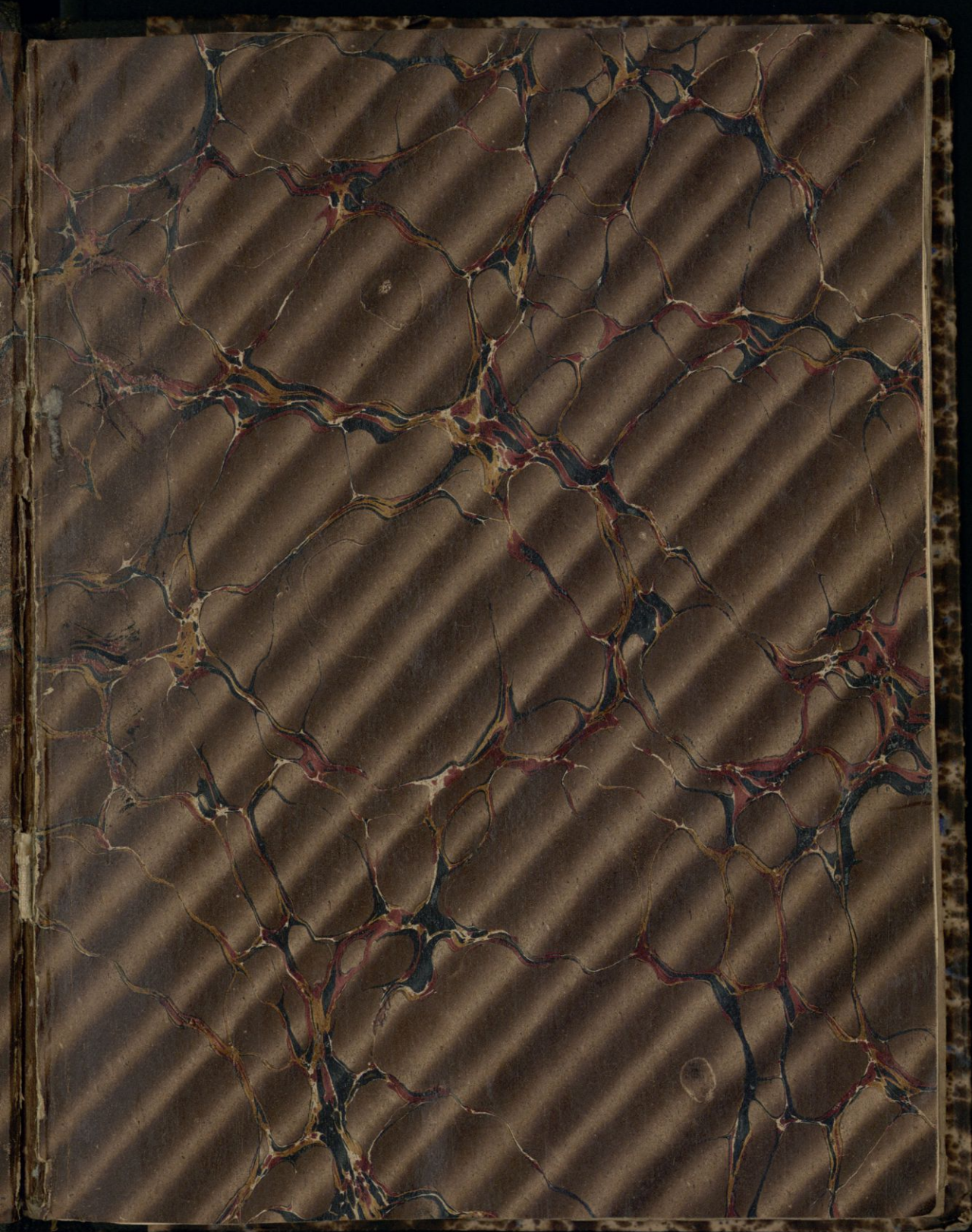


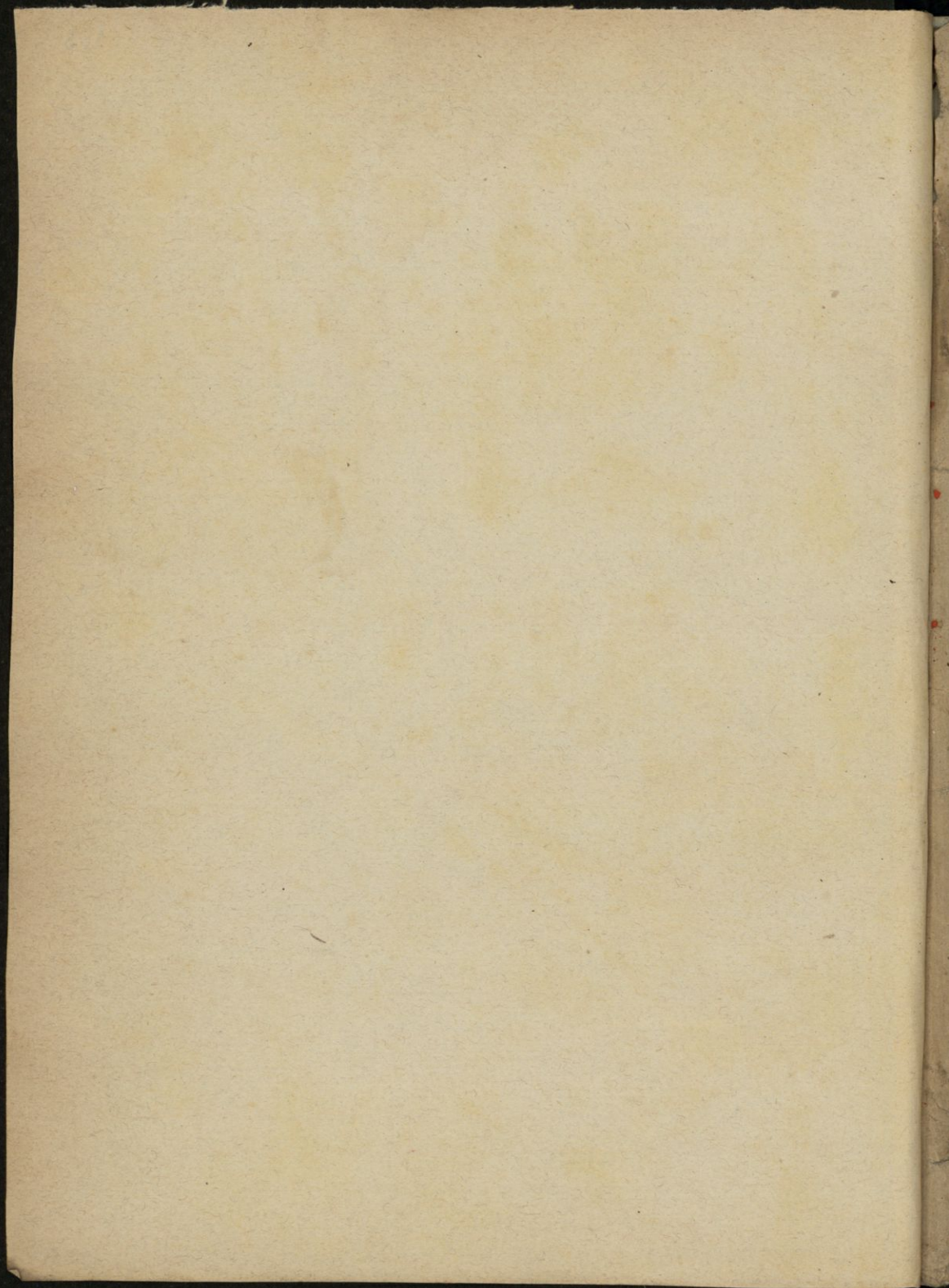






2

12565



N^o. 43

Premier feuillet

Monsieur le
D^{eu} l'agustine, le 1^{er} de l'année
le 1^{er}, les nouveaux de l'année
de l'année de l'année de l'année
de l'année de l'année de l'année

Par J. B. Moriceau

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PERIGUEUX

Ant^e 2^e Dismontail
Chagnas - la l'année
de l'année de l'année de l'année
de l'année de l'année de l'année

~~Du~~ ~~in~~ ~~Paul~~ ~~son~~

Les Gaulois, les peuples du Nord, les Bretons, les
Celts, les Illyriens, et les Espagnols, portent
jadis distinctement le nom de Celtes. La
conformité au nom et au costume de peuple
l'affinité de leur langage qui ne diffère
que par la dialecte du dialecte, la
venimeuse similitude de plusieurs noms
propres et appellatifs, prouvent clairement
qu'ils descendent d'une
même famille. Ajoutant il faut leur arguer
qu'au lieu de leur nom, le nom de Celtes fut
aussi habituel aux Gaulois et aux Germains.
Les Gaulois n'ayant point d'histoire
écrite, nous n'avons aucun document certain
sur le premier état de ce peuple, qui par
l'extension du Grec et du Romain qui,
encore en ont dit fort peu de chose.

Je n'entre point dans le détail de l'antiquité
certaine des Gaulois dans les différents pays où
ils habitaient, j'ai à peine ces armes, je ne prétends
aucunement à l'histoire, que les rois
impitoyables après avoir fait trembler le peuple
vaincu fut enfin obligé de céder à la discipline
des Romains, mais c'est ce qui après
les Suèves les plus cruels et les plus monstrueux.

Sur les descendants de Cadwal, et alors elle passa à son la domination un
Pois étranger. Chalmagne établit le Royaume d'Aquitaine. Ce
fils le roi de France le donna à son fils, en 847. Dans les temps qui
s'ensuivirent, il donna d'abord le Royaume d'Aquitaine pour
toute, mais ensuite il le donna à son fils, le comte de France, le comte de
Normandie qui en l'an 886 avait pris le trône, et j'en eut 10 ans
après (846) sur l'Aquitaine, et après avoir été pendant plus de
2 années, les plus affreux ravages, il l'abandonna enfin en 848,
l'important assemblée de l'assemblée. Les barons et autres
grands seigneurs étrangers, l'Aquitaine était devenue un
Royaume particulier. Elle fut alors élevée en Duché. Les
Ducs d'Aquitaine furent d'abord, qu'au milieu, mais dans la
suite ils trouvèrent le moyen de rendre leur gouvernement indépendant
et d'une manière plus sainte. Ranulphus, l'un d'eux, porta
même l'audace jusqu'à protester au Roi, en 888, mais
il mourut en prison l'an 893. La fiction de Ranulphus,
pendant l'Aquitaine jusqu'à Alphonse, Duc de Provençe.
D'Aquitaine, qui après avoir été évincé par le Roi VII, dit le
jeune, approuva un vote pour le grand comte de Provence, le comte
de Provence, Duc de Normandie, le quel devint ensuite
Roi d'Angleterre, sous le nom de Henry II - l'Aquitaine fut
ensuite possédée par Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre, et
son fils Louis. Jean sans Terre ayant eu pour la confiscation
de tout le territoire qui se possédait en France par le Duc de Normandie
d'Arthur son neveu, le Duc d'Aquitaine protesta la domination
anglaise sous celle de Philippe Auguste. Mais St Louis ayant
fait en 1259, un pairage perpétuel avec Henry III, Roi d'Angleterre,
il rendit et ceda à la monarchie, les villes de saumur, Niort, Angoulême,
Limoges, Cahors et Agne, avec leur territoire, et dépendances,
à la charge seulement que le Roi d'Angleterre lui en feroit
un hommage commun à tout le reste de l'Aquitaine. Mais ensuite
par les funestes traités de Breteuil, le France fut obligé de céder aux

anglais non seulement la conquête, mais leur haute puissance³
de tout le pays, et de tout le royaume. Charles V, -
successeur du roi Jean, ripara les malheurs du règne de son père, et
les anglais furent expulsés de la majeure partie, des pays qu'on
leur avait abandonnés.

L'agittain fut gouverné, par un Procureur, qui tenait
des magistrats Supérieurs, tant pour les civils que pour les militaires.
Sous les Rois Visigoths, des ^{anciens} agittains gouvernaient, mais le
Roi ou le Baron fut si orgueilleux et si cruel, qu'il fut contraint
de s'en aller. Rien de mieux en ce royaume de son temps. Il
En fut après une révolution sous les Rois arabes et
Ras. En 778. Charlemagne alors Roi d'agittain, établit
des Comptes dans les provinces de son royaume, qui tenaient
annuelles, et il laissa le gouvernement civil aux villes ad-
ministrées et Cens, non moins par les Comptes, qui tenaient la police
dans les et administraient conjointement d'après les lois et les Coutumes
qui s'établirent par les Romains, et qui avaient regné les Goths et les Français
après la conquête du pays.

ancienneté de l'agittain
La grande et de l'agittain par les Français. Les Comptes
Romains, et l'usage de l'agittain par les Français. Les Comptes
n'y portaient point de loi, mais l'agittain des Comptes. La
Maison de l'agittain des Français, avait une telle agittain, dont
ils faisaient partie, et donnaient par grande mesure aux Comptes,
le mode suivant la grande loi de l'agittain, et les Comptes
qui s'établirent. D'ailleurs les Comptes ne faisaient pas, et les Comptes
pour acquiescer à la loi, mais uniquement pour avoir
leur administration, et Recueillir du Revenu. Ils ne pouvaient donc
point d'ingratitude à l'égard de la nation romaine, admettant ou non
leurs usages et leur loi. ^{autre} Mais c'est ce qui dans la première
Siècle de la monarchie, il était possible à chaque Comte de
mettre sous l'Empire celui qui s'y présentait. Les Comptes qui tenaient

Devenus par conséquent pour ainsi dire Romains, et l'État de
pouvait pour l'infraction, leur nouveau Code, et l'ancien
après l'infraction aux lois de la Justice, durent nécessairement
conservé leur institution. C'est ce qui est expliqué comme suit
le droit Romain d'infraction en France à la Coutume de Paris
contenue par la France. 2

Dans les premiers temps de la monarchie française, les lois
étaient presque toutes personnelles. Elles concernaient principalement
la punition des crimes, tous les crimes étaient punis par les
anciens, pénalement. Excepté cependant les crimes d'État.

Il paraît par l'état de amendes appliquées aux crimes et délits
qui infraient et les Romains, ou gaulois, formèrent deux grandes
distinctions, qui se gouvernaient par deux lois différentes, l'une qui le
est dit dans cette loi, que le mortier d'un franc, d'un Babar
ou d'un autre homme vivant sous la loi Salique, pour le
être rangé pour la somme de 200 sous, tant qu'il n'est pas
un Romain, pour le mortier pour 100 sous. Cette distinction

Établie par la loi, entre les deux peuples
qui se gouvernaient par la loi Romaine, par la loi Salique
qui se gouvernaient par leur loi, en leur accordant une protection
double de celle qu'ils avaient à l'égard de la loi Salique
ou, ~~la distinction~~. Ce principe établi par le

Code de France devait nécessairement faire ranger les
deux peuples de gaulois et de Romains à l'égard de la
protection au loi Salique, il y trouvait un âge
minimum pour qu'un franc devienne par un Romain
et avait 60 ans et demi de l'âge pour l'un tandis qu'un Romain
devient par un franc n'en avait que 30.

Cette loi l'État a l'élégance Criminelle de France
quand à leur législation civile, on n'y découvre qu'un très
petit nombre de distinctions relatives aux successions de
l'Épouse et de l'Époux, De la même que l'âge pour l'un

une infirmité de Car, avoient cours aux loix Romaines, pour la
division des questions que leur Coutume n'avoient pas résolues. Outre cela
leur prêtre Charvart pour que tous les loix Romains, attenda qu'il étoient
presque tous Romains, et que d'ailleurs ils avoient eu autrefois partiellement
à l'élaboration des loix qui leur conduisoient une multitude agressive. —
C'étoit le prêtre qui disposoit tous les actes, par conséquent les loix
aprouvés les seuls qui étoient Coriens; et il est prouvé qu'il
disposoit au autre conformément à leurs loix, on peut donc affirmer
qu'à cette époque les loix Romaines étoient alors généralement
obscures et fautes.

Charlemagne ne changea point l'ordre qu'il trouva établi dans son
Royaume; il conserva l'habitude qui avoit été agitée pendant cette conduite
durant les institutions particulières. Cependant il fit aussi un grand
nombre de changements, comme ainsi que ceux de l'empereur Louis
nommé le Capitulair. Les Capitulaires sont fondés sur un double principe
communément de nos législateurs, en l'égard au temps où ils furent composés;
mais le plus grand est de vouloir que les matières Ecclésiastiques,
d'ailleurs étant dépourvues de l'autorité impériale qui leur étoient autrefois
doivent être considérées comme des principes de Morale que les Communes
doivent s'astreindre à suivre. L'insuffisance des loix obliges donc d'avoir
des loix Romaines.

Lorsque les Français entrèrent dans la Gaule, ils y trouvèrent l'usage de
la Coutume que les Romains y avoient portée. L'imitation de l'usage
de l'édiction de leurs Coutumes par écrit et l'usage de l'écrit.
Les Rois mérovingiens, qui suivirent celui de Charlemagne, les révisèrent
des Normands, les guerres intestines, les invasions des Vikings dans la
Normandie et les autres de l'étranger. On ne peut plus en France ni
Corse. De là l'usage subit du Droit Romain, du Droit barbare d'usage,
et des Capitulaires.

Dans les siècles d'ignorance les Français adoptèrent pour Code de leur usage
Egalement ignorés par la raison et par l'humanité. C'est alors qu'on
vit naître l'institution de la Chancellerie, institution par laquelle on forma
l'Ordre, non moins ignoré que les autres du monde, mais faisant ressortir

ms 842 = 1066 - 1070 - 1071 - 1072 - 1073 - 1074 - 1075 - 1076 - 1077 - 1078 - 1079 - 1080 - 1081 - 1082 - 1083 - 1084 - 1085 - 1086 - 1087 - 1088 - 1089 - 1090 - 1091 - 1092 - 1093 - 1094 - 1095 - 1096 - 1097 - 1098 - 1099 - 1100 - 1101 - 1102 - 1103 - 1104 - 1105 - 1106 - 1107 - 1108 - 1109 - 1110 - 1111 - 1112 - 1113 - 1114 - 1115 - 1116 - 1117 - 1118 - 1119 - 1120 - 1121 - 1122 - 1123 - 1124 - 1125 - 1126 - 1127 - 1128 - 1129 - 1130 - 1131 - 1132 - 1133 - 1134 - 1135 - 1136 - 1137 - 1138 - 1139 - 1140 - 1141 - 1142 - 1143 - 1144 - 1145 - 1146 - 1147 - 1148 - 1149 - 1150 - 1151 - 1152 - 1153 - 1154 - 1155 - 1156 - 1157 - 1158 - 1159 - 1160 - 1161 - 1162 - 1163 - 1164 - 1165 - 1166 - 1167 - 1168 - 1169 - 1170 - 1171 - 1172 - 1173 - 1174 - 1175 - 1176 - 1177 - 1178 - 1179 - 1180 - 1181 - 1182 - 1183 - 1184 - 1185 - 1186 - 1187 - 1188 - 1189 - 1190 - 1191 - 1192 - 1193 - 1194 - 1195 - 1196 - 1197 - 1198 - 1199 - 1200 - 1201 - 1202 - 1203 - 1204 - 1205 - 1206 - 1207 - 1208 - 1209 - 1210 - 1211 - 1212 - 1213 - 1214 - 1215 - 1216 - 1217 - 1218 - 1219 - 1220 - 1221 - 1222 - 1223 - 1224 - 1225 - 1226 - 1227 - 1228 - 1229 - 1230 - 1231 - 1232 - 1233 - 1234 - 1235 - 1236 - 1237 - 1238 - 1239 - 1240 - 1241 - 1242 - 1243 - 1244 - 1245 - 1246 - 1247 - 1248 - 1249 - 1250 - 1251 - 1252 - 1253 - 1254 - 1255 - 1256 - 1257 - 1258 - 1259 - 1260 - 1261 - 1262 - 1263 - 1264 - 1265 - 1266 - 1267 - 1268 - 1269 - 1270 - 1271 - 1272 - 1273 - 1274 - 1275 - 1276 - 1277 - 1278 - 1279 - 1280 - 1281 - 1282 - 1283 - 1284 - 1285 - 1286 - 1287 - 1288 - 1289 - 1290 - 1291 - 1292 - 1293 - 1294 - 1295 - 1296 - 1297 - 1298 - 1299 - 1300 - 1301 - 1302 - 1303 - 1304 - 1305 - 1306 - 1307 - 1308 - 1309 - 1310 - 1311 - 1312 - 1313 - 1314 - 1315 - 1316 - 1317 - 1318 - 1319 - 1320 - 1321 - 1322 - 1323 - 1324 - 1325 - 1326 - 1327 - 1328 - 1329 - 1330 - 1331 - 1332 - 1333 - 1334 - 1335 - 1336 - 1337 - 1338 - 1339 - 1340 - 1341 - 1342 - 1343 - 1344 - 1345 - 1346 - 1347 - 1348 - 1349 - 1350 - 1351 - 1352 - 1353 - 1354 - 1355 - 1356 - 1357 - 1358 - 1359 - 1360 - 1361 - 1362 - 1363 - 1364 - 1365 - 1366 - 1367 - 1368 - 1369 - 1370 - 1371 - 1372 - 1373 - 1374 - 1375 - 1376 - 1377 - 1378 - 1379 - 1380 - 1381 - 1382 - 1383 - 1384 - 1385 - 1386 - 1387 - 1388 - 1389 - 1390 - 1391 - 1392 - 1393 - 1394 - 1395 - 1396 - 1397 - 1398 - 1399 - 1400 - 1401 - 1402 - 1403 - 1404 - 1405 - 1406 - 1407 - 1408 - 1409 - 1410 - 1411 - 1412 - 1413 - 1414 - 1415 - 1416 - 1417 - 1418 - 1419 - 1420 - 1421 - 1422 - 1423 - 1424 - 1425 - 1426 - 1427 - 1428 - 1429 - 1430 - 1431 - 1432 - 1433 - 1434 - 1435 - 1436 - 1437 - 1438 - 1439 - 1440 - 1441 - 1442 - 1443 - 1444 - 1445 - 1446 - 1447 - 1448 - 1449 - 1450 - 1451 - 1452 - 1453 - 1454 - 1455 - 1456 - 1457 - 1458 - 1459 - 1460 - 1461 - 1462 - 1463 - 1464 - 1465 - 1466 - 1467 - 1468 - 1469 - 1470 - 1471 - 1472 - 1473 - 1474 - 1475 - 1476 - 1477 - 1478 - 1479 - 1480 - 1481 - 1482 - 1483 - 1484 - 1485 - 1486 - 1487 - 1488 - 1489 - 1490 - 1491 - 1492 - 1493 - 1494 - 1495 - 1496 - 1497 - 1498 - 1499 - 1500 - 1501 - 1502 - 1503 - 1504 - 1505 - 1506 - 1507 - 1508 - 1509 - 1510 - 1511 - 1512 - 1513 - 1514 - 1515 - 1516 - 1517 - 1518 - 1519 - 1520 - 1521 - 1522 - 1523 - 1524 - 1525 - 1526 - 1527 - 1528 - 1529 - 1530 - 1531 - 1532 - 1533 - 1534 - 1535 - 1536 - 1537 - 1538 - 1539 - 1540 - 1541 - 1542 - 1543 - 1544 - 1545 - 1546 - 1547 - 1548 - 1549 - 1550 - 1551 - 1552 - 1553 - 1554 - 1555 - 1556 - 1557 - 1558 - 1559 - 1560 - 1561 - 1562 - 1563 - 1564 - 1565 - 1566 - 1567 - 1568 - 1569 - 1570 - 1571 - 1572 - 1573 - 1574 - 1575 - 1576 - 1577 - 1578 - 1579 - 1580 - 1581 - 1582 - 1583 - 1584 - 1585 - 1586 - 1587 - 1588 - 1589 - 1590 - 1591 - 1592 - 1593 - 1594 - 1595 - 1596 - 1597 - 1598 - 1599 - 1600 - 1601 - 1602 - 1603 - 1604 - 1605 - 1606 - 1607 - 1608 - 1609 - 1610 - 1611 - 1612 - 1613 - 1614 - 1615 - 1616 - 1617 - 1618 - 1619 - 1620 - 1621 - 1622 - 1623 - 1624 - 1625 - 1626 - 1627 - 1628 - 1629 - 1630 - 1631 - 1632 - 1633 - 1634 - 1635 - 1636 - 1637 - 1638 - 1639 - 1640 - 1641 - 1642 - 1643 - 1644 - 1645 - 1646 - 1647 - 1648 - 1649 - 1650 - 1651 - 1652 - 1653 - 1654 - 1655 - 1656 - 1657 - 1658 - 1659 - 1660 - 1661 - 1662 - 1663 - 1664 - 1665 - 1666 - 1667 - 1668 - 1669 - 1670 - 1671 - 1672 - 1673 - 1674 - 1675 - 1676 - 1677 - 1678 - 1679 - 1680 - 1681 - 1682 - 1683 - 1684 - 1685 - 1686 - 1687 - 1688 - 1689 - 1690 - 1691 - 1692 - 1693 - 1694 - 1695 - 1696 - 1697 - 1698 - 1699 - 1700 - 1701 - 1702 - 1703 - 1704 - 1705 - 1706 - 1707 - 1708 - 1709 - 1710 - 1711 - 1712 - 1713 - 1714 - 1715 - 1716 - 1717 - 1718 - 1719 - 1720 - 1721 - 1722 - 1723 - 1724 - 1725 - 1726 - 1727 - 1728 - 1729 - 1730 - 1731 - 1732 - 1733 - 1734 - 1735 - 1736 - 1737 - 1738 - 1739 - 1740 - 1741 - 1742 - 1743 - 1744 - 1745 - 1746 - 1747 - 1748 - 1749 - 1750 - 1751 - 1752 - 1753 - 1754 - 1755 - 1756 - 1757 - 1758 - 1759 - 1760 - 1761 - 1762 - 1763 - 1764 - 1765 - 1766 - 1767 - 1768 - 1769 - 1770 - 1771 - 1772 - 1773 - 1774 - 1775 - 1776 - 1777 - 1778 - 1779 - 1780 - 1781 - 1782 - 1783 - 1784 - 1785 - 1786 - 1787 - 1788 - 1789 - 1790 - 1791 - 1792 - 1793 - 1794 - 1795 - 1796 - 1797 - 1798 - 1799 - 1800 - 1801 - 1802 - 1803 - 1804 - 1805 - 1806 - 1807 - 1808 - 1809 - 1810 - 1811 - 1812 - 1813 - 1814 - 1815 - 1816 - 1817 - 1818 - 1819 - 1820 - 1821 - 1822 - 1823 - 1824 - 1825 - 1826 - 1827 - 1828 - 1829 - 1830 - 1831 - 1832 - 1833 - 1834 - 1835 - 1836 - 1837 - 1838 - 1839 - 1840 - 1841 - 1842 - 1843 - 1844 - 1845 - 1846 - 1847 - 1848 - 1849 - 1850 - 1851 - 1852 - 1853 - 1854 - 1855 - 1856 - 1857 - 1858 - 1859 - 1860 - 1861 - 1862 - 1863 - 1864 - 1865 - 1866 - 1867 - 1868 - 1869 - 1870 - 1871 - 1872 - 1873 - 1874 - 1875 - 1876 - 1877 - 1878 - 1879 - 1880 - 1881 - 1882 - 1883 - 1884 - 1885 - 1886 - 1887 - 1888 - 1889 - 1890 - 1891 - 1892 - 1893 - 1894 - 1895 - 1896 - 1897 - 1898 - 1899 - 1900 - 1901 - 1902 - 1903 - 1904 - 1905 - 1906 - 1907 - 1908 - 1909 - 1910 - 1911 - 1912 - 1913 - 1914 - 1915 - 1916 - 1917 - 1918 - 1919 - 1920 - 1921 - 1922 - 1923 - 1924 - 1925 - 1926 - 1927 - 1928 - 1929 - 1930 - 1931 - 1932 - 1933 - 1934 - 1935 - 1936 - 1937 - 1938 - 1939 - 1940 - 1941 - 1942 - 1943 - 1944 - 1945 - 1946 - 1947 - 1948 - 1949 - 1950 - 1951 - 1952 - 1953 - 1954 - 1955 - 1956 - 1957 - 1958 - 1959 - 1960 - 1961 - 1962 - 1963 - 1964 - 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970 - 1971 - 1972 - 1973 - 1974 - 1975 - 1976 - 1977 - 1978 - 1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025 - 2026 - 2027 - 2028 - 2029 - 2030 - 2031 - 2032 - 2033 - 2034 - 2035 - 2036 - 2037 - 2038 - 2039 - 2040 - 2041 - 2042 - 2043 - 2044 - 2045 - 2046 - 2047 - 2048 - 2049 - 2050 - 2051 - 2052 - 2053 - 2054 - 2055 - 2056 - 2057 - 2058 - 2059 - 2060 - 2061 - 2062 - 2063 - 2064 - 2065 - 2066 - 2067 - 2068 - 2069 - 2070 - 2071 - 2072 - 2073 - 2074 - 2075 - 2076 - 2077 - 2078 - 2079 - 2080 - 2081 - 2082 - 2083 - 2084 - 2085 - 2086 - 2087 - 2088 - 2089 - 2090 - 2091 - 2092 - 2093 - 2094 - 2095 - 2096 - 2097 - 2098 - 2099 - 2100 - 2101 - 2102 - 2103 - 2104 - 2105 - 2106 - 2107 - 2108 - 2109 - 2110 - 2111 - 2112 - 2113 - 2114 - 2115 - 2116 - 2117 - 2118 - 2119 - 2120 - 2121 - 2122 - 2123 - 2124 - 2125 - 2126 - 2127 - 2128 - 2129 - 2130 - 2131 - 2132 - 2133 - 2134 - 2135 - 2136 - 2137 - 2138 - 2139 - 2140 - 2141 - 2142 - 2143 - 2144 - 2145 - 2146 - 2147 - 2148 - 2149 - 2150 - 2151 - 2152 - 2153 - 2154 - 2155 - 2156 - 2157 - 2158 - 2159 - 2160 - 2161 - 2162 - 2163 - 2164 - 2165 - 2166 - 2167 - 2168 - 2169 - 2170 - 2171 - 2172 - 2173 - 2174 - 2175 - 2176 - 2177 - 2178 - 2179 - 2180 - 2181 - 2182 - 2183 - 2184 - 2185 - 2186 - 2187 - 2188 - 2189 - 2190 - 2191 - 2192 - 2193 - 2194 - 2195 - 2196 - 2197 - 2198 - 2199 - 2200 - 2201 - 2202 - 2203 - 2204 - 2205 - 2206 - 2207 - 2208 - 2209 - 2210 - 2211 - 2212 - 2213 - 2214 - 2215 - 2216 - 2217 - 2218 - 2219 - 2220 - 2221 - 2222 - 2223 - 2224 - 2225 - 2226 - 2227 - 2228 - 2229 - 2230 - 2231 - 2232 - 2233 - 2234 - 2235 - 2236 - 2237 - 2238 - 2239 - 2240 - 2241 - 2242 - 2243 - 2244 - 2245 - 2246 - 2247 - 2248 - 2249 - 2250 - 2251 - 2252 - 2253 - 2254 - 2255 - 2256 - 2257 - 2258 - 2259 - 2260 - 2261 - 2262 - 2263 - 2264 - 2265 - 2266 - 2267 - 2268 - 2269 - 2270 - 2271 - 2272 - 2273 - 2274 - 2275 - 2276 - 2277 - 2278 - 2279 - 2280 - 2281 - 2282 - 2283 - 2284 - 2285 - 2286 - 2287 - 2288 - 2289 - 2290 - 2291 - 2292 - 2293 - 2294 - 2295 - 2296 - 2297 - 2298 - 2299 - 2300 - 2301 - 2302 - 2303 - 2304 - 2305 - 2306 - 2307 - 2308 - 2309 - 2310 - 2311 - 2312 - 2313 - 2314 - 2315 - 2316 - 2317 - 2318 - 2319 - 2320 - 2321 - 2322 - 2323 - 2324 - 2325 - 2326 - 2327 - 2328 - 2329 - 2330 - 2331 - 2332 - 2333 - 2334 - 2335 - 2336 - 2337 - 2338 - 2339 - 2340 - 2341 - 2342 - 2343 - 2344 - 2345 - 2346 - 2347 - 2348 - 2349 - 2350 - 2351 - 2352 - 2353 - 2354 - 2355 - 2356 - 2357 - 2358 - 2359 - 2360 - 2361 - 2362 - 2363 - 2364 - 2365 - 2366 - 2367 - 2368 - 2369 - 2370 - 2371 - 2372 - 2373 - 2374 - 2375 - 2376 - 2377 - 2378 - 2379 - 2380 - 2381 - 2382 - 2383 - 2384 - 2385 - 2386 - 2387 - 2388 - 2389 - 2390 - 2391 - 2392 - 2393 - 2394 - 2395 - 2396 - 2397 - 2398 - 2399 - 2400 - 2401 - 2402 - 2403 - 2404 - 2405 - 2406 - 2407 - 2408 - 2409 - 2410 - 2411 - 2412 - 2413 - 2414 - 2415 - 2416 - 2417 - 2418 - 2419 - 2420 - 2421 - 2422 - 2423 - 2424 - 2425 - 2426 - 2427 - 2428 - 2429 - 2430 - 2431 - 2432 - 2433 - 2434 - 2435 - 2436 - 2437 - 2438 - 2439 - 2440 - 2441 - 2442 - 2443 - 2444 - 2445 - 2446 - 2447 - 2448 - 2449 - 2450 - 2451 - 2452 - 2453 - 2454 - 2455 - 2456 - 2457 - 2458 - 2459 - 2460 - 2461 - 2462 - 2463 - 2464 - 2465 - 2466 - 2467 - 2468 - 2469 - 2470 - 2471 - 2472 - 2473 - 2474 - 2475 - 2476 - 2477 - 2478 - 2479 - 2480 - 2481 - 2482 - 2483 - 2484 - 2485 - 2486 - 2487 - 2488 - 2489 - 2490 - 2491 - 2492 - 2493 - 2494 - 2495 - 2496 - 2497 - 2498 - 2499 - 2500 - 2501 - 2502 - 2503 - 2504 - 2505 - 2506 - 2507 - 2508 - 2509 - 2510 - 2511 - 2512 - 2513 - 2514 - 2515 - 2516 - 2517 - 2518 - 2519 - 2520 - 2521 - 2522 - 2523 - 2524 - 2525 - 2526 - 2527 - 2528 - 2529 - 2530 - 2531 - 2532 - 2533 - 2534 - 2535 - 2536 - 2537 - 2538 - 2539 - 2540 - 2541 - 2542 - 2543 - 2544 - 2545 - 2546 - 2547 - 2548 - 2549 - 2550 - 2551 - 2552 - 2553 - 2554 - 2555 - 2556 - 2557 - 2558 - 2559 - 2560 - 2561 - 2562 - 2563 - 2564 - 2565 - 2566 - 2567 - 2568 - 2569 - 2570 - 2571 - 2572 - 2573 - 2574 - 2575 - 2576 - 2577 - 2578 - 2579 - 2580 - 2581 - 2582 - 2583 - 2584 - 2585 - 2586 - 2587 - 2588 - 2589 - 2590 - 2591 - 2592 - 2593 - 2594 - 2595 - 2596 - 2597 - 2598 - 2599 - 2600 - 2601 - 2602 - 2603 - 2604 - 2605 - 2606 - 2607 - 2608 - 2609 - 2610 - 2611 - 2612 - 2613 - 2614 - 2615 - 2616 - 2617 - 2618 - 2619 - 2620 - 2621 - 2622 - 2623 - 2624 - 2625 - 2626 - 2627 - 2628 - 2629 - 2630 - 2631 - 2632 - 2633 - 2634 - 2635 - 2636 - 2637 - 2638 - 2639 - 2640 - 2641 - 2642 - 2643 - 2644 - 2645 - 2646 - 2647 - 2648 - 2649 - 2650 - 2651 - 2652 - 2653 - 2654 - 2655 - 2656 - 2657 - 2658 - 2659 - 2660 - 2661 - 2662 - 2663 - 2664 - 2665 - 2666 - 2667 - 2668 - 2669 - 2670 - 2671 - 2672 - 2673 - 2674 - 2675 - 2676 - 2677 - 2678 - 2679 - 2680 - 2681 - 2682 - 2683 - 2684 - 2685 - 2686 - 2687 - 2688 - 2689 - 2690 - 2691 - 2692 - 2693 - 2694 - 2695 - 2696 - 2697 - 2698 - 2699 - 2700 - 2701 - 2702 - 2703 - 2704 - 2705 - 2706 - 2707 - 2708 - 2709 - 2710 - 2711 - 2712 - 2713 - 2714 - 2715 - 2716 - 2717 - 2718 - 2719 - 2720 - 2721 - 2722 - 2723 - 2724 - 2725 - 2726 - 2727 - 2728 - 2729 - 2730 - 2731 - 2732 - 2733 - 2734 - 2735 - 2736 - 2737 - 2738 - 2739 - 2740 - 2741 - 2742 - 2743 - 2744 - 2745 - 2746 - 2747 - 2748 - 2749 - 2750 - 2751 - 2752 - 2753 - 2754 - 2755 - 2756 - 2757 - 2758 - 2759 - 2760 - 2761 - 2762 - 2763 - 2764 - 2765 - 2766 - 2767 - 2768 - 2769 - 2770 - 2771 - 2772 - 2773 - 2774 - 2775 - 2776 - 2777 - 2778 - 2779 - 2780 - 2781 - 2782 - 2783 - 2784 - 2785 - 2786 - 2787 - 2788 - 2789 - 2790 - 2791 - 2792 - 2793 - 2794 - 2795 - 2796 - 2797 - 2798 - 2799 - 2800 - 2801 - 2802 - 2803 - 2804 - 2805 - 2806 - 2807 - 2808 - 2809 - 2810 - 2811 - 2812 - 2813 - 2814 - 2815 - 2816 - 2817 - 2818 - 2819 - 2820 - 2821 - 2822 - 2823 - 2824 - 2825 - 2826 - 2827 - 2828 - 2829 - 2830 - 2831 - 2832 - 2833 - 2834 - 2835 - 2836 - 2837 - 2838 - 2839 - 2840 - 2841 - 2842 - 2843 - 2844 - 2845 - 2846 - 2847 - 2848 - 2849 - 2850 - 2851 - 2852 - 2853 - 2854 - 2855 - 2856 - 2857 - 2858 - 2859 - 2860 - 2861 - 2862 - 2863 - 2864 - 2865 - 2866 - 2867 - 2868 - 2869 - 2870 - 2871 - 2872 - 2873 - 2874 - 2875 - 2876 - 2877 - 2878 - 2879 - 2880 - 2881 - 2882 - 2883 - 2884 - 2885 - 2886 - 2887 - 2888 - 2889 - 2890 - 2891 - 2892 - 2893 - 2894 - 2895 - 2896 - 2897 - 2898 - 2899 - 2900 - 2901 - 2902 - 2903 - 2904 - 2905 - 2906 - 2907 - 2908 - 2909 - 2910 - 2911 - 2912 - 2913 - 2914 - 2915 - 2916 - 2917 - 2918 - 2919 - 2920 - 2921 - 2922 - 2923 - 2924 - 2925 - 2926 - 2927 - 2928 - 2929 - 2930 - 2931 - 2932 - 2933 - 2934 - 2935 - 2936 - 2937 - 2938 - 2939 - 2940 - 2941 - 2942 - 2943 - 2944 - 2945 - 2946 - 2947 - 2948 - 2949 - 2950 - 2951 - 2952 - 2953 - 2954 - 2955 - 2956 - 2957 - 2958 - 2959 - 2960 - 2961 - 2962 - 2963 - 2964 - 2965 - 2966 - 2967 - 2968 - 2969 - 2970 - 2971 - 2972 - 2973 - 2974 - 2975 - 2976 - 2977 - 2978 - 2979 - 2980 - 2981 - 2982 - 2983 - 2984 - 2985 - 2986 - 2987 - 2988 - 2989 - 2990 - 2991 - 2992 - 2993 - 2994 -

Prerogative et arbitraire, l'habileté de l'ennemi du faible, opprimer
et l'innocent opprimé, protecteur de l'ordre et arbitraire, parvenant
les chemins cherchant les asantuns, redoublant les forces. L'acte de
l'arbitraire d'alors. Le Combat judiciaire, le Commen, le serment, —
devenant l'origine. Tout fut soumis à l'Empire et à l'ordre de son
l'adulte. On le battit au long et même amonça pour l'oppression de
l'ennemi. Le juge dont on appela fut obligé de descendre des hauteurs du
pour soutenir son jugement. aujourd'hui qui pour le combat, une
Lieu de l'oppression au long du 40 et la guerre était préparée l'ennemi:
Celle l'ennemi de son pays garda grand sergent d'armes, et au
d'un ruis aux mains, il fallait qu'un combattant fût ordonné
d'Empire, le lieu de l'oppression du combat. après l'oppression l'accusé
jettait un grand qui était l'ennemi par le juge. Ensuite les accusés
étaient conduits à prison ou l'ennemi à la garde. Alors que
l'ennemi était regardé comme l'ennemi de l'ennemi, on mal
poussi d'armes d'un autre. Le juge fournissait des armes aux
combattants. Ce armement portait au feu en instrument
de l'ennemi, et l'ennemi par l'ennemi qui faisait jeter
C'est-à-dire, au dans l'ennemi, qu'on doit être bon, qu'il
n'Empire ni de l'ennemi ni de l'ennemi. C'est-à-dire fait, le juge ou
on avait de l'ennemi jettait l'ennemi de l'ennemi, le dans l'ennemi
combattant, le prisonnier de l'ennemi l'ennemi, armé de l'ennemi
pièces, au bruit de l'ennemi. après que le nombre de l'ennemi présent
par la Carole, avait été porté, le juge faisait annoncer que le
Combat était fini, l'ennemi par le juge qui avait été sans pour
être terminés, l'ennemi de l'ennemi vainqueur, et l'ennemi de l'ennemi
Et c'est celle que les lois admettent l'ennemi ad la Carole de l'ennemi.
Si le l'ennemi l'ennemi de l'ennemi ou nombre de l'ennemi par le juge l'ennemi
C'est-à-dire de l'ennemi, l'ennemi de l'ennemi de l'ennemi, l'ennemi de l'ennemi
l'ennemi de l'ennemi et l'ennemi. Le vainqueur, les l'ennemi, les l'ennemi de l'ennemi
Les l'ennemi de l'ennemi combattant par le juge. il y avait de l'ennemi
qui, pour l'ennemi de l'ennemi, l'ennemi de l'ennemi de l'ennemi qui le l'ennemi de l'ennemi

Le Combat judiciaire n'était ordinairement ^{l'usage} ordonné que
dans les cas les plus graves, et lors qu'il n'y avait aucun indice capable
d'éclaircir la Religion des juges. Dans les autres cas, les serments, les
épées, les poutres, les feux, ou la Croix faisaient les mêmes usages.

Les Evénements absurdes de Crémieu ^{l'usage} l'usage ordonné alors le droit français.
amenaient de nouvelles coutumes de jurisprudence des Champions
étaient choisis pour la décider: les Evénements de ce genre
étaient donc appelés jugements de Dieu.

Si l'usage de la Croix de justice entra pendant la période d'ignorance
qui suivait le siècle brillant de Charlemagne; l'usage de la
Croix de la Cour à l'Italie, où régnaient les papes et les Empereurs
Grecs, où il y avait des villes florissantes et presque toutes communes qui
s'élevaient. Ce royaume de l'Italie fit que le droit Romain resta
en vigueur dans les Contrées de la Gaule, autrefois données aux Goths
aux Visigoths.

Dans le commencement de la Croix de la Cour, on vit
paraître des chartes particulières et générales. Elles furent les traités
de Philippe Auguste et ceux de saint Louis. Les derniers furent ordonnés
l'usage de la Croix Romaine, au Canon de la Cour, de l'Évêque
du Pape, du Dictionnaire de l'Évêque, des ordonnances des
Rois précédents, et par le même Roi Louis le même. Mais, ce qui rendit
cette Époque justifiée, par l'influence qu'elle eut sur les
mœurs; c'est l'établissement du droit d'appel, qui amena la
suppression du Combat judiciaire, lequel avait lieu dans toutes les
Causes tant Civiles que Criminelles.

Le premier des deux juges, l'usage de la Croix, par lequel la
Classe inférieure de juges était dans la situation. Plus l'un
avait déterminé l'usage de la Croix, et l'usage de la Croix à l'approfondissement
leur sort qui parait des juges précédents. Il fallait leur donner des
deux Contantes pour régler les juges à l'usage de la Croix. Il fallait
aussi pour régler les juges qui l'usage de la Croix à l'usage de la Croix
des juges précédents. L'un et l'autre furent réglés par le Chartre de l'usage de la Croix
qui furent rédigés par l'un, et l'autre furent réglés par l'autre à la Croix.

Compter j'ignorais au leur pain, l'appel des juges inférieurs, ainsi
que les affaires majeures. Mais dans les faits ils se débarrassèrent
Enon au espoir, car au officiers qu'il on appelle Bailles et les d'autre
dieu Schepens. à Paris et dans les autres villes du Royaume Royal,
qui trouvaient en petit nombre, le monarque établissait des Parlements pour
rendre la justice supérieure. Le parlement qui se trouvait à Paris
indiquait aussi l'organisation des autres Cours. Le Parlement
de Paris premier Parlement exerçait la justice dans les provinces
Étrangères, des Comités appelés Missi Dominici, pour
recevoir les plaintes que l'on pouvait avoir à former contre
les juges ou leur officiers. ailleurs de Archievêques subordonnés
il fut créé dans la suite quatre Bailles Royaux permanents
dont le premier fut établi à Vermand, aujourd'hui Thiérache,
à Paris, à Moussy, et à Reims le monastère. Le nombre de ces
Bailles fut augmenté à mesure que l'autorité Royale s'affaiblissait.
En 1190, Philippe Auguste établit des Bailles dans les principales
villes du Royaume, et les anciens Ducs et Comtes ayant été privés
après l'événement de la Couronne, les officiers Crurent pouvoir
devenir et les Comtes devinrent juges Royaux. D'ailleurs après
Louis, il fallut faire justice de noblesse pour les administrations
après la guerre les fonctions au juge et une magistrature de trois hommes
juges dans son pays natal, l'autorité pour prescrire les abus ainsi
que les magistrats pour en faire l'événement.

Des le premier âge de notre monarchie, la haute justice fut
exercée administrée par le parlement. On nommait aussi des
assemblées nationales qui dans leur origine (laquelle remonte au
temps de Charlemagne) furent composées de toutes les personnes
libres indistinctement, mais vers la fin de la période de la
vie ^{Notre le Comte de la} on en a vu plus que les Barons du Royaume et les nobles.
Dans les assemblées qui les faisaient assembler, on traitait de la paix
de la guerre, des alliances, et généralement de toutes les affaires qui
nécessitaient l'état. Sous les Mérovingiens, ces assemblées de

Notre le Comte de la
vie on en a vu plus que les Barons du Royaume et les nobles.

Les Français abaissoient aux Anglais et aux autres Durs. Chacun
 Provenait fournissait à la nation ces choses pour vivre nous dans les pays
 et des années et des années pour les: mais les autres dans les pays
 C'était aux autres pour les à la suite de ces années jusqu'à
 la fin de la guerre.

latine espagnole.

Par le milieu des pressées de l'eau, le du et le confes obtiennent
certains en propre leur charge, qui auparavant n'étaient qu'en
charge de l'un ou l'autre, et sont dédiés de cette même eau et le
commun en donnant cela troisième, ils ne peuvent s'en lever
que par le droit, le droit seigneur et ajusté, néanmoins d'abord
d'un habitant de l'origine, et avec quelque subordination d'indignité
en raison de la hiérarchie des pouvoirs. De là l'origine de la
Et l'autre. De là on voit bien que l'on donne l'origine, sans
l'honneur au prince, et l'obligation au défendeur.

[illegible]

entre la Convocation amiable, & au fond et ains, il se
 protigeoit eux-mêmes entre: l'avis de la Communauté de
 villes de leur pays d'ailleurs, obligés d'élire à l'année
 d'entre eux de bourgeois, d'ici par paroisse, la Curie à la
 tête, au la barrière de l'Eglise. Centoignes de l'année
 de marche à un frain jusqu'à un certain d'années de
 paroisse. Le Communauté de l'indire de l'année
 Contre aduignement d'indire, dont plusieurs d'indire
 dans la Communauté, afin d'être aduignement au gendre au village
 ou aux principaux charges.

Chilippe Auguste fut le premier qui les a d'entre eux
 d'ailleurs dans la rue d'être mis d'indire d'indire
 Centoignes de l'année d'indire d'indire
 d'indire. on appelle ceux qui les Compagnons d'indire
 d'indire. ne soit pas d'indire d'indire au Compagnon
 de l'année, pour l'année de l'année d'indire, et
 de la d'indire de ceux qui les Compagnons d'indire d'indire

Dans la première d'indire de notre monarchie le gros
 d'indire n'est pas Compagnon d'indire, mais d'indire
 d'indire d'indire et de l'indire, la d'indire d'indire
 d'indire nombre d'indire d'indire. De que l'indire d'indire
 d'indire d'indire d'indire, d'indire d'indire d'indire
 que d'indire d'indire. l'obligation de d'indire d'indire
 d'indire d'indire qu'au d'indire, dans l'indire de la d'indire
 de la Communauté pour la d'indire de la d'indire.

Chilippe les a introduits dans nos armées d'indire
 d'indire, et il y en a d'indire, tant dans les armées d'indire
 que dans celles de nos d'indire d'indire.

Charles Sept voulut avoir un Corps permanent d'indire
 et il mit à d'indire le d'indire d'indire, en d'indire d'indire

Moyen de l'indire

Chilippe Auguste fut le premier qui les a d'entre eux

Charles Sept voulut avoir un Corps permanent d'indire

[illegible]

Charles VIII, d'abord à l'origine de la guerre de la ligue, le gendre de Louis XII, le roi de France, et y ajouta des auxiliaires, fantassins allemands. Le même prince eut aussi l'armée de Charles VIII, d'abord XII avait 1200 fantassins, et ce nombre fut augmenté de 12000. Les Français prirent et Henry II. Chaque fantassin recevait 4 sols par jour. En 1534 le même prince institua les autres sept ligues.

indiquant au moins qu'il y eut Louis XII, frère
de Louis XI, en France, en 1475, à la bataille de Marston.
C'est ce qui est certain, et qui est prouvé par les
traces de la bataille de Marston, qui se trouvent
dans les archives de la ville de Leicester.

Quoy qu'on ait multiplié l'armée, & l'entreprins en Carabrie légere; Louis
XIII, la maintint telle qu'elle étoit sonjournant, Louis XIII
En augmenta non seulement le nombre mais l'esprit de
Egier en 1698. quinze ans auparavant, le même jour avoit
Cris 9 Compagnies de jeunes gens de femmes ou Cadets, mais les Compagnies
Auroient supprimées en 1694 - Louis XIII Cris les dragons et les
Gardes. Ce même jour qui avoit fait tirer la milice d'autrefois
des garnisons du Royaume Agui lui produisit 25000 hommes, mais
il les congédia tous après de Ryswick: il ne restait plus que
de la même force ce d'autrefois qu'il lui appartenait

Dans la suite le vin XV fut également forcé d'engager la
vie à la même rottement en 1763, et 1765.

Armes de Gaulois

Les gaulois étoient armés d'une manière peu avantageuse; de grandes et
lourdes épées, attachées à des chaînes de métal; de lances de trois à six
toises, de boucliers long de six toises, et une espèce d'armet de cuir formant
principalement leur armure. Leurs chevaux étoient en outre, en fers
et en lances. L'infanterie portoit en jasette, au jupon et au arc.
quelque un de leurs seigneurs combattoient sur un chariot armé de fers
et d'élite, de deux ou quatre chevaux. Les gaulois faisoient encore de leur
armure, et le bouclier des gens de pied, étoient couverts de diverses figures
d'animaux. Les uns combattoient testus, en cuirasse, et d'autres
absolument nus. Les premiers se faisoient pour charger l'ennemi et
faisoient mieux armés, et l'autre étoient le légionnaire et le
coups, de cordons, et de fusts entrecroisés.

Armes de Français

Il est clair les Français ont eue quatre sortes d'armes offensives; savoir
La francisque, bâton à deux tranchants, dont le manche étoit fort court.
Le jasette, Espèce de jupon dont le fer avoit deux crochets, et dont le manche
étoit fin; une large épée et des piques à une pointe. Ceinturon. Le
Pouchon étoit leur seule arme défensive. L'infanterie étoit armée de
d'épée et de la francisque; dans la suite on donna le jasette, mais l'usage
n'étoit point de la pique de qui que ce soit, mais on fut pour l'usage
de la pique.

Comme la pique n'étoit point de la pique, les Français n'avoient point
usage de l'arc ni de flèches dans les combats. Les armures étoient
employées par les gens qui alloient à la charge, ou pour leur défense personnelle.
En cas d'attaque. La pique n'étoit point de la pique, mais on fut pour l'usage
de la pique.

Les armures offensives, en usage des Français nous les qu'on a vu
des armures, savoir le Carabosse, on a vu de la pique de la pique
maison, on étoit en un état qui étoit à la pique; de
la pique; de la pique, de la pique, de la pique; de la pique
de la pique, de la pique, de la pique; de la pique.

Les fiets, à balistiers, armoient pour armer offensives, une artillerie, armée
 de trébuche et de francisque; pour défensive, la Capitaine, petit Carquois
 de fer; des jaques, ligne à just au corps, garnies de mailles ou de chaînes,
 Capin un gaine de tremble, grand Rouclier d'armes, qui couvrait l'infanterie
 le Corps ou pistons. on mettait des ornements à peu près toutes les armes
 offensives et défensives. C'est par Charles IX que fut créée la Compagnie

d'élite pour servir l'Ordre Militaire avant l'Etat Major. Cette maison, de
 l'Armée, n'était pas usitée.

1. de la Compagnie armée au d'off. Louis — fondeur de la Compagnie
2. de la Compagnie par Charles Martel — en mémoire à la suite de qui il était
3. de la Compagnie Royale — par Charles de la Compagnie pris au combat.
4. de la Compagnie — par Louis — Robert
5. de la Compagnie de fer, à l'occasion de son mariage avec Marguerite de la Compagnie.
6. de la Compagnie — par Louis — à l'occasion de la prise de la Compagnie.
7. de la Compagnie — par Louis XI, à l'occasion de la prise de la Compagnie par les anglais.
8. de la Compagnie — par Louis XI
9. de la Compagnie — par Louis XIII qui jeta les premières fondements
10. de la Compagnie militaire par Louis XV, pour récompenser les protestants.
11. de la Compagnie d'honneur, par Napoléon le 1^{er} août 1800 —

nos premiers gains par nous méthodiquement la guerre et par nous
 ranger une armée en bataille. leur tactique leur aguerrie et leur
 Romains acquies de l'apprentissage.

Administration

Les villes, de l'agitation, même les plus petites, existaient jadis
 le gouvernement de l'ancien Rome, leur premier magistrat
 était appelé Consul. Elles avaient leur Dittateur et leur Prætor.
 La Magistrature Consulaire avait disparu depuis le règne de la
 féodalité; mais lorsque Louis Le Gros, eut affermi les villes de la féodalité
 de la Compagnie, Elles reprirent leur ancienne forme de gouvernement
 qui durait jusqu'en 1789, époque à laquelle fut rétablie la Compagnie,
 qui fut abolie lors de l'établissement de la République. Il y avait
 dans chaque ville, pour l'ad. locale, un Maire, deux ou quatre Échevins,
 quatre ou six Counseillers et un certain nombre de notables. Dans chaque

Communale il y a été qu'un Syndic, en un grand fatras
En assemblée générale et Refusé par l'intendant.

Caractère moral du génie

Le gaudin paraît pour framer et guérir. Il s'adonne à la
dame et à la chap. Il avait un goût franc pour la
parure et aimait singulièrement à visiter leur voisin. Il
cultivait l'éloquence et l'écriture tout le long. Le capitaine
d'abord le collant dans l'art oratoire, il se prêtait une telle
attention aux farangues publiques, qu'il avait institué en officier
d'après, chargé uniquement de la police dans les circonstances. Ce
officier était toujours armé de pied en cap. Il prenait le
Babillard en leur Conjoint monnaie et leur ténacité. La glo-
mit d'air doit pour exemple le Comble de la police. Il venait
toujours en armée dans leur Conjoint en guerre, et le dernier avis
doit incontinent m'en avertir.

[illegible]

Les zétitans adsparties méridionale ont l'Égypte plus subtile que les grecs, fort insinuant, Cathart leur du de bon noble au inclination intérieure. en qu'il s'ad de fort plus arantaguer, & au auu mmo d'iter en plus vindicatif.

Dans la partie nord il y a tout plein d'ours, mais aucun esprit, leur faculté intellectuelle est peu élevée. Rarement voit-on un ours parmi eux cette vivacité d'esprit qui caractérise les habitants du midi du continent, leur passion pour le jeu et pour l'usage du feu. Cette observation qui s'applique à tous les grands animaux et les grands oiseaux.

les habitants indigènes ont été forcés de reculer dans
les arts et le bien-être, mais cela par suite de la guerre civile
ou peut-être que les bœufs ont été mangés, et que les bœufs ont été
ou bien de la guerre ou de la guerre, mais que les bœufs ont été
ou bien de la guerre ou de la guerre, mais que les bœufs ont été

les Perigourdaux, tiennent beaucoup aux pays qui leur ont servi de
 la paysan (c'est-à-dire ceux du Bocage) ont adapaté à St. Eustache, mais lors
 qu'ils ont perdu de vue leur pays, ils se sont montrés avec courage les
 fatigues et les dangers de la guerre. Ils se sont montrés dignes
 de la valeur de leurs ancêtres qui, distants de César, ont été l'un des
 premiers les plus vaillants d'entre les Gaulois.

La plupart des habitants du Camp, agités sont tranquilles dans
 leur situation, et quittent la vie pour que l'air soit pur; ils seaignent
 peu ceux de leurs parents et de leurs amis qui ont été primaires ou
 vicieuses en leur vie laborieuse et de leur de leur attaché à
 l'existence. Les paysans de St. Eustache au camp d'Oran, pour faire
 administrer aux services à la guerre, après avoir dangereusement
 malade, et il prodigue l'or pour acheter un art de rester en air,
 ou pour se procurer un remède si son bout de l'arabesque d'aurait
 un danger. Ce n'est pas qu'il n'y ait, dans la classe de
 laboureurs, de bouviers, de charpentiers, et de tous les autres, mais
 les préjugés superstitieux sont de tout vint en leur enfance, -
 déterminant leur confiance qu'ils ont de la part de la guerre
 se rattache par les hommes. Les remèdes des hommes leur semblent
 plus propres à la cure de ~~maladie~~ nombreux malades aux guéris-
 son de l'opacité et l'insalubrité de l'atmosphère, ou celle de leur habitation.
 Si l'on voit qu'ils aient recouru à quel que médecin, ils se tiennent de tout
 ordinairement cette démarche que lorsque la maladie a acquis un tel
 degré de gravité que tous les secours de l'art de la médecine n'ont pu
 n'auraient-ils pas d'amener la même temps le Consensus.

Les vieillards semblent désirer la prompte fin de leur vie, qu'ils regardent
 comme un fardeau car qu'ils ne peuvent plus se rendre utiles; leur infirmité
 ne paraît pas trop avoir la même idée. Cette faiblesse après avoir été
 faite que les Communes ~~funéraires~~ ne soient pas un surcuis de
 Luybue.

Langage - Perigourdaux

La langue d'entre les Perigourdaux est une langue d'origine qui a été
 de l'ancien Établi en Europe, a dérivé leur langue primitive. Mais

[illegible]

pour prouver qu'entre les mots Dupraton Virigandine, qui ne
 Derivent grande force au Dubatins, appartenant à la langue
 Celtique.

français	Latins	Celte
foi	fe'	fe'
moi	mie ou you	mie ou yo
Toi	te'	te'
Soi	se' ou eu	se' ou el
Rein	re'	re'
Rein	re'	re'
Lux	is	i
allow	arun	am
oui	ab' ou o	ab' ou o
Parut	parie	par
Pape	prap	prap
Mosponer	medie	meder
Pois	pis	peri
Chien	Chi ou che' } v.p. p.m.	Ki
Fete Battar	te toporay	te toporai
Song	Breus	Bregu.

hutto
 motto
 morinda
 hutto
 motto
 morinda
 hutto
 motto
 morinda

Tout la premiere Rame de nos Roms, la partie la plus
 Considerable est l'antiquite praitie latine, tous les arts publics
 de même que pour les Romains, étoient écrits en cette langue
 (Cet usage continua j'en qu'au Règne de françois II), mais
 on ne commença généralement à s'exprimer en latin que
 vers le Règne de Charlemagne, époque à laquelle il se forma
 une idoine nulle de latin et de Gaulois. Cela fut
 l'origine de la langue Romane. Le praitie Virigandine

6 Et toute l'agitation, méridionale, n'est autre chose que celle
de l'agitation Bretonne. On y remarque un grand nombre de
mots latins, et même d'expressions latines de base latine.
Les verbes auxiliaires et les articles y sont employés, mais
avec les terminaisons propres aux langues italienne,
et Espagnole. L'identité du parler perigourdin avec le dialecte
de la France méridionale (de la 13^e à la 15^e de l'ouest), avant que
cet idiome eût été ^{gros} ~~représenté~~ du français, en se rapprochant de la
langue française dont l'usage est devenu plus général dans le rille et
dans la Campagne qui le avoisinent, ou qui font d'un côté
la ligne de la Rive, et de l'autre les plus fréquents
~~passages~~. La différence qui existe entre l'ancien dialecte
moderne et celui qu'on parlait ~~il y a deux siècles~~ ^{il y a deux siècles} est si grande
qu'on peut la comparer à celle qu'on remarque entre le français de
Moutagne, et celui de la langue Bretonne ou de la finistère.

En voici un exemple tiré d'un acte passé le 1276 entre
le Comte d'Angoulême, et le Comte de Flandre d'après et pour
nos, et par nos Successors, à toutz temps, en
la maniere qui es dessus Countengut, et ordene, et
promettent que nuls n'entrera en Countre par nos ni
par autr. &c.

on l'écrirait aujourd'hui, par nous, et par nos Successors
à tous temps, et de la maniere qu'icy es dessus Countengut
may ordonne, et promettent que d'icelle ne verra en
Countre par nous ni par d'autr. mot

On voit que cet idiome doit s'être, et s'est, surtout
dans le pays de la Campagne, et de la Rive, qui n'est pas
un grand fleuve, et qui n'est
dans l'organe de la Rive, ou peut dire qu'il n'est

13

traduction de l'oraison Dominicale. J'ai choisi pour l'emploi
l'idiome le plus quinquiesimement usité aux environs de
Seringue et d'Espérance, par lequel il paraît être la
Bible des autres Diocèses en usage dans la province.

1^{er} Couple

"you t'ay vido - ô barcu ligiro,
"Sou Coumsulta moum tendre-omour,
"m'ôjara de nou Barqiro,
"et m'ôjessa dîn lo Douleur.
"Creuso que n'as Enlevado
"Dey paycho t'ô m'ô la Tourna,
"Coumsolo moum ame - offlij'ado.
"Comme t'ô d'ô - Entourmeur d'entourpa.

2. Couple vers abrégé
leur flutteur en Court par, arto qui regnera,
leur Enceinte à jour perdu tout leur Esprit.
Per oco si bon gourd ayant may de regnerie,
Chaparrons, Conpiata, tous qui gâté de rouvie,
Eychappia, dan Rosacki - Et qui tout dours ô dours,
attira leur origine par arcy d'au Chardoux.

3 Couple Epigramme

Moupar, ne mouventy parpegasé,
ô queu Bidet n'y parper vous,
Sirias Beaucoup mieux d'us un abe
perroque, un et un tout dours.

À L'Église - Rome

notre pitié que d'ai au Ciel, que votre nom se sanctifie,
que votre règne arrive; que votre volonté s'accomplisse,
Carloteno, Comme Dieu leu Ciel. Bélier nous,
Eglise, notre père quotidien, et pardonnez nous nos
offenses, Comme nous les pardonnons à qui les
nous ont offensés; ne nous induisez pas dans le
tentement; mais délivrez nous du mal. Amen.

Religion du Gaulois

Les Gaulois anciens adoraient plusieurs
divinités, entre autres Mercure, Mars, Jupiter, Minerve,
Venus et Apollon. Ils redoutaient Vesta et Cybele,
l'apparence en lui insistant de victimes humaines. Ils
arrivaient encore au culte consacré au Dieu inconnu,
ce qui a fait pour les anciens philosophes qu'ils croyaient
à l'immortalité de l'âme. Les Druides qui étaient les
ministres de la religion du Gaulois, entretenaient
l'ignorance du peuple par les superstitions
qu'ils enseignaient. Ils ignoraient la lecture et l'écriture.
Cependant ils étaient très habiles en médecine et
dans toute l'étendue de la Gaule, on les consultait pour
toute la science de l'univers connu. Ils arrivaient sous
grand nombre en France pour l'enseignement de l'école
qui se continuait au culte de la divinité.
Étant la religion la plus noble, et l'état le plus noble
il

7) il faisoit ^{des} digneurs non-interrompus pour être admis dans
cette Corporation. Ces vingt ans étoient employés à l'étude de
l'astrologie, de la jurisprudence, de la politique, de la médecine, et de
autres à celle des mystères du Ciel. A cette suite l'origine de
peut dans la suite d'autres langues, fut d'après l'opinion
Chinois, mais dans la suite il fut chargé d'un grand nombre de
Cérémonies qui en rendaient la Connaissance aussi longue que pénible.
Les Druides menant une vie très-austère. on prétend même qu'ils
faisoient vœu de chasteté. afin de ne point être distraits dans leurs
importantes occupations, ils faisoient leur séjour habituel dans leur
Patrie de Chœur, et y tenaient leur Ciel en plein air.

Les plus célèbres apôtres de la doctrine, à Rome et à
profond Carie, aux Mages de Persie, aux Chaldéens de Babylone,
aux Gymnosophistes et aux Brachmanes de l'Inde. Il y a même
qui les ont même fait être les auteurs et les fondateurs de la
philosophie au grec. Cyprien d'Antioche en École d'Alexandrie
Socrate, Plotin et les autres grands hommes ont été leurs
disciples.

Les Druides étoient chargés de cette École d'enseignement et de leurs
ils veillaient au maintien de la loi; en établissant de nouvelles
étoient juges Consuls et Suprêmes dans les Causes Civiles et
Criminelles; jugeaient publiquement au à l'air libre, selon les loix
ils débattaient la guerre et faisaient la paix. Ils confirmoient
ou révoquoient l'Élection de Roi, de Vierge, et de autres
officiers d'État.

Les prêtres, au Druidisme recevoient au Commandement leur vocation
leur vocation à l'âge de seize ans. On les traitait la suite
d'une manière et de l'éducation dans la partie antérieure, que la
Voie du Candidat parvenoit à un état aucun doute sur ce
point. Elle se composoit de l'étude de la philosophie, de la politique, de la
d'États des mystères du sacré, les hommes qui avoient pu
l'ont vu, et la science d'un dignement parvenu, quand
au Ciel de Druides, ils n'en avoient pas précisément d'inférieur, malgré
qu'ils n'avaient tous qu'un même chef de leur même Doctrine. Leur
philosophie admettoient relativement à leur patrie, les autres l'ont dans
les provinces où ils étoient.

De l'Établissement Du Christianisme dans
les Gaules et parmi les Français.

Le Commençement de l'Eglise Gallicane succède au
prin de naissance du Christianisme: Il paraît Certain que
St Paul a jeté les premiers fondemens. C'est à quoy attache
le paysan Romain Cyprien, son disciple à Rome (en
d'australie) et St Pierre Evêque d'Antioche à Arles. St Paul
lui-même propage la foi dans les Gaules. D'un autre côté les
Antiquaires de l'Occident, Grecs et Latins qui abondent
dans l'Evangile y ont annoncé aux barbares les Apôtres.
Cependant l'Église antique et Catholique, Orientale que
ce pays ne doit point à ses Rois avant la mission des
Evêques d'ici, paraît la nation d'un autre monde.
Les Eglises qui attribuent leurs origines aux premiers hommes
Apostoliques, sont obligées de Descendre jusqu'à l'Eglise
Grecque pour trouver l'origine de l'Eglise qui se fonde
pour l'Occident, et c'est à long intervalle qui a séparé
plusieurs siècles à retarder la publication de l'Evangile
chez les Français, mais on peut dire, avec beaucoup de
vraisemblance, que la Religion Chrétienne, quoiqu'elle ait été
chez les Français de la naissance, n'y fit que peu de
progrès pendant les deux premiers siècles. C'est à l'Eglise
Antienne de l'Occident qui vivaient après l'adoption
Romaine en France, et l'Épiscopat résidant plus de l'Occident
qui les plus anciennes traditions d'un grand nombre d'Eglises
qui se glorifient d'avoir été florissantes sous les Rois des
Apôtres ou de leurs Disciples. Si l'on veut ajouter foi à
leur tradition de fonder l'Eglise que les fondateurs, après le
de l'Eglise d'Occident, et l'Épiscopat résidant, ont été les Rois de la
Gaule par St Pierre, ou St Pierre par St Pierre, mais
il est de la contradiction d'universelle de l'Eglise d'Occident
l'Épiscopat de l'Eglise d'Occident, ou l'Eglise d'Occident de
+ De l'Église, ou de l'Eglise.

Différentes familles Sont avoisinées autour d'elle.

La Déesse est l'Empire Romain, changeant la face à la
Religion d'un, le Gaulois, laquelle arde, elle même, Grouit de l'attraction
Chrétiens par le mélange pendant la Déesse est l'Empire Romain
l'union par le mélange, qui par le mélange de la Religion
est aménagé, ou elle durera. Clovis s'étant
converti à l'apôtre Chrétien, après la bataille de Tolbiac,
la majeure partie de son armée, ainsi qu'un bon nombre de
de ses vassaux, se convertirent au Christianisme. Ceux qui
ne voulaient point au culte de Dieu, se retirèrent dans les
Forêts de la Gaule, où ils se convertirent au Christianisme.
Ces deux peuples, par leur union, ont formé la nation
Francoise. Le Concile d'Orléans, tenu en l'an 461, a
Clovis, ne touchant pourtant point à l'art de la guerre. Il
paraît qu'à l'âge de 15 ans, quoiqu'il fût Chrétien, il fut
la Religion est l'Empire, néanmoins un grand nombre de
Francs et de Gaulois, étoient encore à leur ancienne
erreur; et il n'y eut de l'union que dans la capitale, qui fut
l'Empire, de l'Empire de l'Empire, et l'Empire de l'Empire.
Le Concile d'Orléans, tenu en l'an 461, a
Clovis, ne touchant pourtant point à l'art de la guerre. Il
paraît qu'à l'âge de 15 ans, quoiqu'il fût Chrétien, il fut
la Religion est l'Empire, néanmoins un grand nombre de
Francs et de Gaulois, étoient encore à leur ancienne
erreur; et il n'y eut de l'union que dans la capitale, qui fut
l'Empire, de l'Empire de l'Empire, et l'Empire de l'Empire.

[illegible]

Don l'infatigable de l'histoire qui gouvernent l'histoire
 jusqu'au 17^e siècle. Ce n'est qu'une qu'on a prise à cette époque
 jusqu'en 1788 que le Roi s'oppose le Roi, l'empereur l'empereur
 l'empereur descendant au Duc de l'Empire qui s'est rendu
 l'empereur absolu, qu'on peut reporter l'histoire de l'histoire
 du Centre au 17^e siècle, dans l'histoire individuelle
 du Royaume en France.

Du Royaume en France.
L'abolition de monnaie en un long temps du Royaume
d'Austriche, au d'au d'indignation, C'est adin par la
France qui fait saint la Roi d'ite d'au d'ing, Ca plus
de Mo ans, ayant été de 1794 et d'ildit, Le d'ing
le grand Sphériste comme la Reine Brunehaut, régente du
Royaume d'Austrich et au d'au d'ing aprouve de mesure
Curgique pour amants, dans l'Etat, le d'au d'ing
Dieux.

Soudain lein p'ainement, on trait va tant à la fois
 Chauden & troues et l'autre, l'autorité Royale meconne,
 le Brin, Eclat, antique usages et l'Esprit, aride. La
 Esprit est lein et de Chalmagne son f'ce. R'ajallissent Ch'
 l'Esprit. Comme sous la monarchie. De f'ce Capitotaires
 p'iant refluer l'un et l'autre avec une majesté nouvelle,
 Mais elle d'Esprit, tant de, tant de, tant de, tant de
 de Chalmagne, et f'ce Capet, n'y trouvant plus
 que du d'Esprit. Dans le f'ce, tant de, tant de, tant de
 l'influence du Corps politique, le f'ce, tant de, tant de
 le f'ce, tant de, tant de, tant de, tant de.

[illegible]

Dans la loi Salique, il est fait mention de quatre espèces de monnaie différentes: d'Or, d'Argent, de Denier d'Or, d'Or de Denier d'Argent, d'Or de Denier d'Argent. La valeur de ce Denier d'Or était de 72 à l'époque Romaine, dont le poids se pèse en un denier. La seconde pièce, d'Or de Denier d'Argent, étoit de 288 à la livre. Quant à l'espèce de l'Or, le Denier d'Or avait la figure d'un Prince, d'un Diadème, et pour l'espèce de l'Or, d'un autre côté quelque figure historique; et depuis que nos Rois furent devenus Chrétiens une Croix. Le Denier d'Argent portoit quelquefois la même figure, et souvent n'avait aucune tête gravée. Il est fait depuis plusieurs espèces de monnaies, dont on ne voit ni le poids, ni le titre, ni la valeur, et il n'y a guère plus de l'ancien Denier d'Or, que depuis Philippe le Bel qui régnoit au commencement du 14^e siècle. Il fit faire au florin d'Or qui valait 24 sous parisis, l'an 1308 au Royant de 24 sous parisis; et ce Denier d'Or est le sous en 1810.

Depuis cette époque les lois qui leposer Charois, jusqu'à l'année XVI, ont
fourni fait des changements à notre Cythère nous restant, en ~~général~~
faisant passer de pièces d'or, d'argent et de Cuivre de différents
valeurs à de différents types. Ce n'est que en l'année 1826 que date
les plus anciennes pièces de Monnaie d'or et d'argent dont le Pouvoir
Courant est en -

Agriculture

[illegible]

avant cette grande Révolution, dans le Système agricole - 1

Par quel état leur l'agriculture? quel fruit pourroit elle produire
sous un ciel de ténèbres, ou la gloire n'istoit pas tout, l'art
et l'apais n'estoit rien? Soudain, vous d'ailleurs ^{seigneur} ~~seigneur~~ plantez, recueillez
quand les Huns, les Gepides et les Vandales, parcourant les
Campagnes, le feu et la flamme à la main, incendioient les Maisons,
Egorgeant le bœuf et mangant le venant? Voulez-vous
Vins, Plantes, et Recueilli quand les pirates du nord infestoient les
rivers, pillotent les rivières et Artoient les Villages? pourriez-vous
Ensemencer votre champ et Cultiver vos vignes, quand vos voisins
entraînés par un zèle ardent et Religieux, quittaient leur foyer
pour aller aider à des nobles combattre les ennemis de la foi. on ne
laboure point non plus quand les anglois tentèrent de barer à
nos Rois le chemin de l'Es, et enfais après les Lancastres de la
trône de Palais. Il falloit pour laboureur paisiblement que
les fureurs de la ligue fussent calmées, Il falloit que le ciel eussent
avec l'ortie non domat un étonnement, Inculte et féroce, qui
s'occupât de son fureur à l'engrenage, et ne d'aignât pas d'abandonner
l'agriculture de l'humble assés de Cultivation, et s'occuper d'un
pauvre l'Esprit. Il falloit un ministre Sage, Ecouteur et vertueux
qui fut habile l'Esprit sans, mignier les Châsseurs. Il falloit enfin
Henry IV et Sully.

A cette époque mémorable, Le Ciel eut ordre d'écouter. Le Ciel de
Céleste eut des nouvelles, hommages, et promesses de l'Esprit
d'une protection que le premier des hommes avait Esprit dans les
Champs d'Esprit. on vit même un simple Cultivateur manier
alternativement la charrue et la plume; et la foudre de la
Colonne et de l'Esprit. Desir de l'Esprit et Bernard
Talisy attachèrent courageusement le vain prié et le
Sens de l'Esprit. Les champs de l'Esprit furent
mieux appréciés.

ainsi se forma en France le goût de l'agriculture, et l'Esprit
il parut le l'Esprit sans le dernier l'Esprit de l'Esprit XII
A la dernière l'Esprit de l'Esprit de l'Esprit, avec quelle vigueur

ne se ramment pas non le maître ^{du} dernier d'ici? alors
de soutenir l'arant de formation; d'un Externat au long
à l'autre, le paisible ami de la nature, et bon précieux
production au bon Genie, ont prouvé l'art de Cultiver la terre
à un haut degré de perfection.

à un haut degré de prospérité.
L'amélioration de l'agriculture, au franc, doit donc dater
de l'établissement au Canada qui s'y poursuivit sans interruption,
et dont Louis XV fut le protecteur. En 1763, l'établissement de
nouvelles colonies arriva dans le Haut au vrai patriarisme,
et dans leur ^{entière} administration l'agriculture prit chez nous un tel
essor, que si on peut l'appeler l'ère de la prospérité, l'ordre du premier
degré de la prospérité. Enfin, la ~~prospérité~~ ^{prospérité} ~~prospérité~~ ^{prospérité}
est un ~~prospérité~~ ^{prospérité} ~~prospérité~~ ^{prospérité}, un meilleur régime d'administration, ~~prospérité~~ ^{prospérité}
de l'économie publique, l'établissement de l'égalité dans la répartition
des impôts, et l'ordre dans les arts et les sciences, ont ~~prospérité~~ ^{prospérité}
à l'agriculture ~~prospérité~~ ^{prospérité} ~~prospérité~~ ^{prospérité} qui ne peut que prospérer, ~~prospérité~~ ^{prospérité}
ou certain degré de l'agriculture qui ne peut que prospérer, ~~prospérité~~ ^{prospérité}
avec la paix, et ~~prospérité~~ ^{prospérité} ~~prospérité~~ ^{prospérité} d'abandonner l'agriculture.
En quoi se trouvent les privilèges, par leur supériorité
morale et intellectuelle, par leur qualité plus substantielle,
(dans certains pays) et par leur plus profonde enracinement
et le besoin de montagne, ne peuvent qu'être difficilement
permis aux innovations qu'on cherche à introduire
pour perfectionner leur culture. L'organisation du Colonage, et
la routine arabe du paysan, qui régit et briment
sur eux-mêmes arabe, s'opposent longtemps à ce que l'agriculture
et leur dans le privilège, au degré d'élévation à leur état présent,
dans le département voisin, et surtout par ceux de
l'agriculture, et l'agriculture en ~~prospérité~~ ^{prospérité} ~~prospérité~~ ^{prospérité}
depuis longtemps, on a généralement amélioré l'ancien
mode de l'agriculture, mais on n'a pas encore fait
disparaître les vices dont il est fait. En outre, et que les
faibles humeurs des ~~prospérité~~ ^{prospérité} ~~prospérité~~ ^{prospérité} ne combattent que très
faiblement.

— Commerce —

Le Commerce a progressé en même temps que l'agriculture. C'est
que depuis une 20^e d'années qu'il a pris un autre accroissement.
Mais les ^{deux flottes} ~~deux flottes~~ ^{royales} ~~royales~~ ^{qui ont été créées} depuis 10 ans
et qui sont déjà de plus, jointes à la navigation civile,
^{de la} de la Dordogne, ne peuvent que donner de l'essor au
Commerce d'une manière qui n'a jamais été considérée.
Comme très important pour le Royaume.

— Nouvelles découvertes en France —

Le grand fut la nouvelle découverte de nos ancêtres.
C'est la découverte nous ramenant à leur esprit par le Chêne,
auquel les Druides et la nation rendaient un honneur presque
Divin, en fait une preuve évidente. La Culture du Blé ne
fut que des progrès tardifs. Dans le Gaulois, les terres étaient
immenses par d'immenses forêts, et les habitants, les aggravaient
de nos jours nous nous en souvenons. C'est pendant plusieurs siècles
D'ailleurs, que de glands, de châtaignes, de noix, de noix de
et de graines de fèves. La profession de Boulanger qui
En aujourd'hui si méprisée était reconnue de nos ancêtres
Le premier Diable de nos ancêtres était pour aggraver leur
défiance à leur aliment: le Blé se mangeait sous
Substance Comme les autres fruits de la terre, d'après
qu'on les trouva les seuls à le réduire en farine, et de
C'est ainsi que dure longtemps l'usage de la farine. Lorsque
furent passés à un pain d'après, les grains, avant d'être
aliment que Comme tous les autres, dans la maison de
aux gens du pays. C'était un des premiers principes des
nos ancêtres.

— Pain —

L'art de la boulangerie nous fut porté par les Romains
qui le tenaient des Asiatiques. C'est ce que nous l'avons

583 a la fondation de Rome, que les anciens en grain, comme les
grecs en distinguant les Lydiens, les Cappadoiciens et les Phéniciens
apportaient leurs tributs de Europe; mais les anciens en grainiers
le plus, n'avaient rien de commun avec les autres, et le plus
pour le plus pour la matière... la trituration de blé de fait
Dabond. avec du pain, dans un mortier. Aux premiers
seulement les moulins à bras: ceux-ci furent les premiers
communs de l'antiquité. A l'époque de la conquête de l'Asie
Par César, il n'y en avait point d'autre dans les lieux et
dans les Campagnes, et l'on doit descendre à l'époque de la première
Croisade pour fixer le premier usage des moulins à vent, qui
nous donnent l'origine de l'usage. L'usage de
Moulin à Eau est d'un date infiniment postérieure. Les
premiers grains n'étaient que de l'orge ou de l'avoine, à
l'ordinaire l'intermédiaire, en blé, de la graine et du foin.
on ne les cultivait point dans un feu, mais dans l'eau et dans
un sac en grès, ou sur une ligne horizontale. (*) on tournait ensuite
le moulin à vent en forme de roue, et on le faisait tourner tout
lentement dans le moulin de Rouen-ange. Bientôt le pain paraît avoir été
doux et de difficile digestion, on imagina d'ajouter du sel
dans la pâte au lieu de l'orge. Pendant plusieurs siècles
on ne connaît que le pain de blé. Vers le dixième siècle à chaque
Coursier, et on s'appelait Pain tranché. On le distribuait
partout dans la cérémonie de l'anniversaire XII. après le repas on
distribuait le pain tranché aux pauvres. Des siècles après la
Révolution, les Français employaient la lie de vin pour rendre le
pain plus doux, mais bientôt ils abandonnèrent cet usage qui fut
entièrement oublié jusqu'à ce commencement du
XIX. siècle, que les Français ont repris la coutume de l'usage. Cette
nouvelle méthode fut fortuite et se fit par hasard. Cette raison
qui était alléguée, qu'un médecin d'Alger, le Césaire, et prétendait
que le blé de vin était un poison, d'autres prétendaient le contraire.

(*) Cette coutume d'ajouter du sel dans le pain, qui a eu lieu dans les Campagnes
d'après les Romains, se fit ensuite, l'usage de la lie de vin, et le plat de l'orge
partout, et le plat, c'est-à-dire la pâte de l'orge dans les Campagnes
fut appelé pain de blé, ou pain de blé, de farine de blé dans le pays de
Lyon, et dans le pays de Lorraine.

26

dans les Gaules, et d'être digne de que les Romains appelaient
aquosa Gaubius et qui se trouvaient infirmité plus d'icelle
qui Cus d'Italie. Ne faisant ainsi un grand Cas au nor
Pauais. Columelle nous apprend que, en plusieurs, dans une
Plante de nos provinces, les uns ne s'appellent pas que de
Gros Navet. En voit dans la loi Valigney, bien
au commencement, les Champs étaient semés de pois, de fèves,
et de lentilles; et Catinus lui-même en donne une liste
amande, Cus qui se trouvent en Lyonnais. Nour Emarque
qui alors on ne faisait aucun Cas en pois vertes, et que
les lentilles paraissent en nourriture ordinaire aux Champs.
Le Capitaine de Charlemagne nous apprend que, dans les
Potagers de cet Empereur, on trouvaient des lentilles, Des
Cressons de deux espèces, de la Chicorie, du Persil, des
Cressons, des Carottes, des Poireaux, des navets, des oignons,
du ail et des Chalcottes. Les Champs maintenant de
Comme en France, n'y sont pas pourtant comme étaient
anciennement. Les Romains nous apprennent d'Egypte les
Choux rouges et les Choux verts; les Choux Nour nous
viennent des pays Septentrionaux, et l'art de les faire
Pomme n'est pas, comme est en France de Charlemagne. Les
Choux n'ont été comme par un usage d'après les auteurs
de Charles VIII, qui en apporta d'Italie. Les Français
faisaient trois ans auparavant de Cas des Cressons et des
potirons, et c'est qu'est-ce tard qu'il se parle dans nos
auteurs, de Concombre et d'ayruges. Nos anciens
historiens disent qu'on mangeait autrefois des Choux,
mais probablement, il faut entendre par là les artichauts
qui sont une espèce. Des fruits

La leur Considérable partie de fruits qui sont la France

est indigène; mais les Arabes se le sont approprié en nous en ont
la Commune qui s'appelle ainsi. L'abricot vient originairement
d'Arménie, et c'est le Romain qui nous l'a apporté. Le
Lapote nous vient de la Sibirie, où la frigidité de l'air
l'a fait considérer comme un fruit. Le premier
Pommier nous est venu d'Égypte, vers l'extrémité des
Cordons. Cette Commune s'appelle dans le Damour
fleur de pommier, par le Comte d'Anjou, et le
Roi René le surnomme dans nos provinces méridionales
le fruit de l'Almonie. Tout aux pays du pommier
Almonie, par le Comte XIV, les aimaient beaucoup.
Celle de Reine Claude doit son nom à la première
femme de François II. Les Grenades nous viennent
d'Afrique, et le Comte de l'île de Cète, qui a
autrefois prétendu que le Chataigner nous vient
de l'Inde. Les Citrons, fruits originairement
de la Méditerranée, se trouvent en Égypte, mais en Italie
l'ignorance: les oranges nous viennent de l'Espagne
tard. On nous les a apportés d'Espagne, le premier
orange qui a été planté au Comte de l'Espagne, où
le nom de la Comtesse, par lequel il a été apporté
au Comte de l'Espagne, il a été planté. Les figues
sont originairement de l'Inde, et nous viennent
de la Grèce. À l'égard des noix, elles
ont été apportées par les Arabes d'Espagne de
l'Inde, ainsi que les Cerises; mais les noix nous viennent
d'Espagne longtemps en France, et il en a beaucoup planté dans
les Capitulaires de Charlemagne. Les figues ont été
transplantées en Asie à Rome, et en la Chersonèse.

de l'Asie, on ne vient en Grèce, d'où il para d'abord en
Italie, puis en Lybie, en provenance de la Langue de l'Asie.

Abstinence tierce du Regne animal

Il est certain que nos pères ont été frugivores avant
d'être Carnivores, mais ce étoit en manger au point que
d'une fève l'Égypte à laquelle ils ont commencé à manger
de la viande et du bœuf. Cette Égypte qui se trouve dans
la nuit de temps. Les fèves nous apprennent qu'ils
faisaient manger beaucoup de viande, et qu'ils étaient
autour la Chair de bœuf. après l'établissement d'un
parmi les fèves, pendant plusieurs siècles pendant lesquels
premier Race leur nourriture fut de cette sorte.

La Castigation autrui prit naissance chez les Grecs.

Les Romains, leur imitateurs, n'eurent en eux, dans l'usage
de cette opération que de l'usage leur nourriture et non l'usage
de ces viandes d'un viande plus agréable. Ils ne mangèrent
que les vielles viandes, les bœufs et les vaches et les chèvres. La
Castigation d'ailleurs fut comme partout que celle de
l'Asie. Au 13 siècle la Langue de l'Asie a été
ordonnée à tout le sang de la bête qui se trouve
dans le domaine. De ce temps il y a eu un **Corps**,
c'est-à-dire, et la Chair de l'animal fut trois jours en
un air et aux grands fèves. L'Asie on mangeait
avec d'iceux, la Chair de l'Asie, mais l'usage en
dépense pour manger de l'Asie, et de l'Asie, et
juste que les fèves sont originaires d'Asie. L'Asie
d'Asie d'iceux et d'iceux la Chair de l'Asie
est bien connue. Au nombre des fèves officines de
l'Asie, il y en a une qui porte le nom de l'Asie
d'Asie. L'Asie étoit comme l'Asie d'Asie
l'Asie de l'Asie, mais il ne s'en trouve pas

Brunswick
dans l'ancien

qui après son jeûne IV fut rendu salé à son royaume. Ce
sont nos diables qui ont fait disparaître ce tableau,
où des tentes jadis logeaient les voyageurs, les
Oies qui furent considérées par nous, comme des morceaux
fruits. Ces oies furent élevées en Picardie, et les Gaulois
les conduisirent à petites journées jusqu'à Rome, en traversant
les Alpes. L'éducation au pigeon domestique et
l'élevage de l'établissement en Gouvernement féodal,
Les Seigneurs de fief étoient en possession d'ignorer les
Columbiers exclusivement à leur Vassaux. La manœuvre
au Canada, n'est point regardée comme un métier maigre
qui peut se manger en Carême. Dans les premiers
siècles de l'Eglise, la volaille en général, étoit regardée
comme un aliment maigre, et cette opinion étoit
fondée sur les paroles de l'Evangile, qui nous apprennent
que les oiseaux et les poissons furent créés le 5^e jour,
tandis que les animaux à quatre pieds l'étoient le
4^e. Saint Benoît ne défend à ses Religieux que la
Chair des quadrupèdes, et les Columbiers pensent
aux siècles la Chair de volaille admettant exception, les
Moines pour en ont mangé jusqu'au 10^e siècle, quand
aux Pères l'usage nous l'apporta et ils allèrent en
Pénitence, qui leur fit venir de l'Île de Chios

De la 12^e siècle de l'Établissement, après, une Compagnie
de marchands de Poisson. une Compagnie d'Indes
qui cette Compagnie fut notée par la loi, et la norme
fut le farang Sale. De temps de troubles et de
Pêche au Balancement et au Dansement dans la
Méditerranée et on en mangeait la Chair.

Le lait, le beurre, le fromage et le œuf, sont des

emanation du Regne animal. C'est pourquoy il y a
 en certains, depuis le 16^e Siècle, on ne s'est point en-
 grand scrupule d'en manger en Carême. Charles V &
 Charles VI, femme d'Anjou d'Artois, femme de Charles VIII,
 furent obligés de solliciter du Pape la permission de ne
 point s'abstenir de cette viande abstinence pour Cause
 pour Cause d'incorruptibilité. De la Cour, cet usage passa
 parmi le peuple qui fit le même expimentation. De la
 liberté de manger du Rost et du Bœuf, on en vint
 à celle de manger du fromage Entremets en Carême. La
 Permission de manger de ce mets en Carême fut plus
 difficile à obtenir. En l'année 1588, un Evêque d'Orléans
 ayant voulu prescrire l'usage de ce mets d'autre
 Carême, le parlement Anglois l'exécution en a bulée
 et la publication du mandement. De cette Cour d'abstinence
 pour venir l'usage d'autre. Devenu une grande quantité d'œufs,
 L'année sainte, pour lui distribuer après avoir le peu d'œufs.
 L'usage du Fromage étoit estimé au Romain,
 le fromage étranger n'estant commun, en France,
 jusqu'à le Regne de Charles VIII qui de Auguste d'Italie.

De l'usage de Grains

Le Grain production de l'Asie et de l'Inde, après
 Commence de Romains d'autre dernier temps en leur Grains,
 Commencant à être en France de l'usage des Grains adés,
 La Chère et la rareté de Grains leur donnerent jadis un
 grand soin par eux-mêmes. En 1163, un abbé de St. Gilles,
 en Languedoc, ayant un grand à demander à l'un de
 Jean, Crut un pouvoir niçois s'engageant à lui accorder
 qu'un lui leur ayant de Grains en l'un de l'autre, pour
 leurs poires, Compasent, dans leur tentes, la Canelle, la

Mascade, le Gingembre aux parfums les
plus exquis. Il n'est pas étonnant que le
Sambouca ait été adopté à son tour, l'usage en
Grecs d'Orient. Accoutumés à se nourrir de viande
sévère; ils s'aperçurent qu'ils avoient besoin d'employer
des aliments moins capables d'aider à leur digestion.
Pendant bien des siècles le miel tint lieu de sucre aux
Grecs et même aux Romains. Les Romains
employèrent le miel dans leur Cataplasme, dans leur
Pâtes, leur fontaines et leur diques. L'usage
alors connu sous le nom de miel en Rosé, n'est
employé que dans la médecine. L'usage
au contraire d'acide, le sucre la Caméline.
Le premier qui parvint nous fut apporté par les
Arabes, mais il n'est point d'usage. C'est
qu'en 1470 qu'on essaya de le faire, tentative
qui fut perfectionnée en 1471 par un romain.

— Histoire de la Cuisine française —

Jusqu'à la Conquête des Gaulois par les Romains, on ne
savait à la manière des Gaulois. Des herbes sauvages, des
joints dans les Chaudières, présentés aux Cuisiniers dans des
de Bois, les uns peaux de Bouc étendus à l'encre, des Bouillottes
Composées de différents fruits, de l'ambroisie de chair et de
des Charbons: telle était leur nourriture et les Romains
l'égalaient. Les Romains apprirent aux Gaulois qu'ils étoient d'usage
Niçois assés le goût, et certainement les grands en ad-
miration. Comaissant déjà ce qu'on étoit par la
Chère, lorsqu'ils furent parvenus à l'âge, pour combattre
des uns et des autres les autres, mais les Romains
longtemps en core la façon de vivre agitée et d'habiter

24
A la Cuisine au Parnais, qui a été l'abandonné, recevant
quelques altérations par la migration au Soto, au ris-gothy, de
bons, au sambard, et au bouguignard. Mais bientôt il se
forma un goût particulier de Cuisine, poudré tant de la
gratitude des indigènes qui Constitua le fond de l'aliment, et
qui ont été dans le déshonneur, qui se dégradèrent les uns
qui devinrent successivement plus communs au moyen de
Communes, et cet art de la Cuisine fut toujours en se perfectionnant
jusqu'au Règne de Louis XIV, dans l'Étude de la Cuisine. Cependant
Cuisine française par la d'autorité de l'époque. Cependant
au commencement du Règne de Louis XV, cette Cuisine noble
Cuisine parut trop simple et il s'en introduisit une
nouvelle depuis la Chine.

Bien avant le Règne de Louis XI, il y avait à Paris un Pâtissier
de Paris qui vendait de la Chair de Porc Cuite, et un autre
qui débitait du Saumon qu'on pouvait appeler cher soi-même
à l'assaisonner le salin. Ce dernier portait le nom de saucier,
et comme en même temps, il préparait aussi des moutards de
Duxisgron, ils joignirent au nom de saucier, celui de
Vinaigrier-moutardier. Louis XII le Rigea en 1514, le Corps
de saucier, et comme l'art de Distiller n'était pas en, les sauciers
s'occupèrent et ajoutèrent à leur titre ceux de Distillateurs
et sauciers. Cette Corporation fut divisée en deux
et il en résulta quatre Communautés: les vinaigriers, les
distillateurs, les sauciers, et les Cuisiniers.

Ces derniers prirent bientôt le titre de traiteurs, par lequel
entendaient à donner à manger chez eux. Leur utilité
tarda à l'autant moins que les Communes, qui auparavant il
fallait acheter chez cinq ou six marchands, différends au
chez un seul au grand avantage. Les traiteurs
se réunirent en Communauté en 1539, sous le nom de
Maîtres-général-Cuisiniers. Le Statut de saucier qui

[illegible]

25

plus faisoient leur délices tels que le Bout à la mode, la
Poissade, le Mistou, le veau à la Bourgeoise, la
Picadieu à l'entrecôte, et la Mangette de veau; mais non
on connoît pour plus Lysot-grosin, ni la Palenciaise. Les
Cuisiniers autrefois chagrins de leur sort, pour ne se laisser
de leur Maître au Rayon d'empêcher aux nations étrangères.
Ils avoient un Breut D. allemand, un Chaudron Romain,
des Plats à la Française, du Porree à la Catalane. Ils
connoissoient d'Oille Espagnole et le Chiquetate, les
Koufou, Boulettes d'ancien de allemand; Lysitane Rayon
Turc &c. Quand au Rotin, on faisoit servir les grates
plus avant cela mout à la Roche, et communément
le rotin est annulé. Entre les trois garnis d'un repas aromatisé,
est 3^e Sichu, de temps d'ancien de de Villeneuve, la saugé
était à l'apaisement ordinaire en oies. est 6^e Sichu
Changier nous apprend qu'il on faisoit de Marou le
Cochon a fait et les oisons. quelque minutes avant de
les débarrasser, on les parait avec de la saugé de Sichu, de
Sichu, avec du saugé d'orange et de l'eau rose. le saugé de
veau froid, Chiquet d'un poudre blanche fort Chiquet, dont la
Composition n'est pas venue jusqu'à nous, Chiquet la saugé de
Dijon de Chiquet, et Chiquet le saugé commun qui n'est de
l'insistance au saugé à la Tartar. Pour autres annis qui nous
Chiquet de saugé avec le saugé; mais de en avant un saugé
nombre qui n'est plus en usage. Pour autres actuellement
de la saugé à saugé Chiquet pour la saugé de saugé
et Chiquet de saugé et de saugé. la saugé, la saugé,
Lysitane, avec Chiquet de saugé et de saugé, et la saugé, le
saugé, la saugé, le saugé, le saugé, et la saugé de
saugé mout ensemble. Ils n'ont pas aussi, au nombre de



Salade, un assemblage de Salade, de Cette, de Cette, et de
foie de rosbau. Cette et assemblée ensemble, avec le persil,
la menthe, le vinaigre, le poivre et la Canard. La
Salade de Jeune ortie, et avec les autres aromates. Cette
Cuisine pour nos jours un mets délicieux. Il y ajoutent
comme nous disaient Concombre Cuit au vinaigre,
Quand il s'accommodait au cresson, ils Commaient les autres
Poissons et d'autres. Il s'assemblaient les autres fruits
avec la fleur d'asperges.

De la Pâtisserie

L'art de la Pâtisserie fut chez nous l'apanage de l'Église de
la Noblesse. Dans nos provinces septentrionales, on y mêle
du sucre, du beurre et du miel, et dans les méridionales est l'huile
et du miel. C'est l'origine des Gâteaux. on imaginait de
l'apaiser d'endormir avec cette pâte, de la viande en friture
et de la Cienne, les uns en famille, les autres dans les châteaux
furent nos premiers pâtisseries, et ne guère d'autres.
Ils étoient au nombre de six, amusements journaliers. Il y en
avait six de la Noblesse furent l'apanage de l'Église de
pâtisseries; mais, dans l'Église, les traitants s'engagèrent de
pâtisseries chaudes qui étoient en famille. Dans les
États de la Pâtisserie de 1567, ils sont qualifiés de
Pâtisseries - oublageurs. Dans la suite il fut défendu aux
traitants de faire aucun pâtisseries. En 1717 on
défendit aux Nobles de faire des Gâteaux, et de
Gâteaux, et d'en donner à leurs pâtisseries byz ou au bois,
comme cela se pratiquait depuis plusieurs siècles. Nous
trouvons le nom de pâtisseries pour la première fois, dans une
Charte au bois de l'Église. Une Chartre de l'Église au bois,
en date de 1502, fait déjà mention de Cogard, dans

13)

Sur le nom de Sauvages, qui ²⁶ Dicentur Echadati, Sauvages
Dans la riv. de la Seine, par le De Beignot et de Fromage
Cotis ampolite, qui le Sauvages présentent au Roi, et au
 le Cheratin en leur Revue habitués. Des le 13. siècle
 le fland de Chateau, le Sauvages au Sauvages, et le Sauvages de
Douleurs, devint déjà renommé. Dij' a des Sauvages Sauvages
arvinte ingrès en Revue de Sauvages Sauvages Sauvages
Sauvages, à Sauvages Sauvages; C'est Sauvages Sauvages Sauvages
Chateau de 201. De Sauvages au Cheratin est, Sauvages Sauvages
 le petit grat de Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages
Colportant Sauvages Sauvages Sauvages, et il y a Sauvages Sauvages
Grande Sauvages Sauvages. L'origine de Sauvages Sauvages
Chateau, puis qu'il y a Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages
 et Sauvages à Sauvages Sauvages, ou Sauvages Sauvages Sauvages
 C'est Sauvages Sauvages Sauvages, Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages
Chateau et Sauvages Sauvages, et Sauvages, ou Sauvages Sauvages
Pâtissier Sauvages. Les Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages
 L'on n'a Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages
Sauvages Sauvages Sauvages, Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages
 et Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages.

Dans les Sauvages, au Sauvages Sauvages,
 & c. Sauvages, Sauvages, Sauvages, Sauvages Sauvages
Sauvages

Pour actuellement au Sauvages: C'est Sauvages Sauvages
Sauvages Sauvages Sauvages, et Sauvages Sauvages. Sauvages
 nous apprend que Sauvages Sauvages, Sauvages Sauvages Sauvages
Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages. Sauvages Sauvages
Sauvages, ayant Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages, Sauvages
Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages Sauvages
Sauvages, en le Sauvages Sauvages Sauvages. Les

maraillais ont paru avant les autres peuples Gaulois, soit
 que le Rhodan leur en eût donné la domination; soit
 qu'ils leur fut venue par la Côte d'Italie. Il est certain
 même qu'il y en eut d'autres de leur territoire; mais, pendant
 long temps, cette culture n'est point parvenue ailleurs, & ce
 fut qu'à l'arrivée de Fabius Maximus, dit l'allobrorige,
 qui conduisit une partie au Gaule, qu'il en fit ordonner
 la culture de vignes la Gaule narbonnaise. Environ 120 ans
 avant J. C. Crétienus César parla de vignerons, de
 Dauphinois, d'anguis, et d'anguis, et il ajouta qu'il en
 singuliers d'une remarquable, ou l'histoire de la Gaule
 romaine d'Italie, et dans l'Italie les vignerons de la Gaule.
 Domitien, tyran aussi singulier dans sa façon d'opérer
 que Babar dans son Caractère, prétendit que la culture
 du vin étoit plus utile à l'Empire qu'à la guerre, qu'elle en
 vint; et la conséquence de ce raisonnement il fit arracher
 toutes les vignes. Cette mesure vigoureuse fut si
 pendant plus de deux cents ans; mais enfin par la
 sagesse et vaillance de Probus établie la paix par un vaincu
 quel vigner. qui croient que les vignerons de Paris acquiescent
 alors à une certaine réputation, et que ceux d'Espagne et de
 Naubonne paraissent pour les autres? C'est ce qui atteste dans
 les Poètes, d'empereur Julien, qui ne s'en fait pas le plus.
 par la suite de temps après des vignerons d'Alsace; mais bientôt
 ils descendent les uns à ceux d'autres provinces plus éloignées. Le
 Pape, lui-même d'Italie les vignerons, priant Grand Louis d'en
 multiplier la plantation, lorsqu'il se fût vu l'ordonnance
 des Gaulois: Charlemagne en recueillant ailleurs d'autres
 domaines, et depuis Cyrrine, jusqu'à l'antique Sicile, tous les
 règlements de nos Rois, ont été plus utiles à la culture de

 non les
 de
 # 3. l'éd.

faisoit naître ~~à la~~ de feuilles de Romarin. Avant
l'usage des Potapistes, on buvoit du vin méstemé.
Plin, Galien, Dioscoride, Emploient du vin d'au-
tre sans en faire infusion de la chaux, de l'hysope, de
l'absynthe, de l'aloë, du myrte, de l'orange,
du Romarin, et de l'anion. Le Roman arboré ou
Eugale sur le nom d'herbe, et de la tige d'ore-
gane, au 10^e, 11^e et 12^e siècle. tout ce qui venoit de
Peste en l'air de l'absynthe. Le premier d'au-
tre d'ore, on connoit le vin de myrte, de l'orange, de
Granade. Les Capitulains de Charlemagne parloient
de deux vins, l'un appelle le chadon, et l'autre le
nectar fait avec différentes fleurs et de miel. Pendant
la peste, il est question de vin d'epine, et l'on
Emploie les aromates tels que le safran, l'ambre,
le musc, le benjoin et gérofle, C'est de cette mixture
que sortent les fameux hypocras, d'aujourd'hui par un
romancier. Cet hypocras fut si fort à la mode, qu'on
Esperoit d'autant le grand vin, et le vin XIV^e auora
cette liqueur en perfection pendant tout le cours de son
régne.

Les Gaulois, Courtois de forêt, abandoient les
Abeilles d'abilles, qui pourvoient un grand gain
quantité de miel par an, que nos Ancêtres recueilloient
et dont les Gaulois ont un liège fait, et d'aujourd'hui, par
le moyen de la fermentation d'au-
tre l'air. Elle fut pendant
longtemps l'unique source de miel de notre pays, et
tous les abilles domestiques en ont fait le miel
Et ont abondance d'au-
tre, et ont fait le miel de notre pays.

(16) Hydroune aqueuse, ou vesiculae hydroune aeris. 28

La Bière était autrefois une boisson de nos pères: elle
en buvoient autrefois en France, et c'est de là que
qu'ils avaient l'habitude de la boire pendant plusieurs années.
Jules l'apporta, n'aimait pas la Bière et surtout celle de
Eusebe d'apais: il nous eût une Epigramme Grecque de
cet Empereur, approuvant cette Boisson de lui dit:
« qui est-ce? non tu n'en parles pas Baethus: le fils de
le Jupiter à l'habine d'une Bonne de nectar, et la Bière
à la Bière d'un Roux ».

Le Cidre fut d'abord imaginé en France, et ce
fut le Breizaguen qui, commerçant dans cette partie du
monde, en apprit la connaissance dans leur
Patrie. Ensuite les normands ayant appris la fabrication
et établi des relations commerciales avec les Breizaguens,
en apprirent la fabrication, & quand au point de la
d'origine normande, fortuitement nous apprenons que
Radegonde, Reine de France, qui pendant sa vie a été
une vie très pénible, en buvoit que ce Cidre et du Cidre,
Boisson ordinaire de Paris de l'époque. En 1420, le
grand d'apais, à l'apais d'un d'apais d'apais d'apais,
fut réduit à boire du Cidre.

d'origine Breizaguenne Chaud, le tout mûr. Le
Chocolat nous vient de l'Amérique, il nous fut apporté par les
Espagnols, et c'est Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis
XIV, qui le fit entrer en France. Le Café est d'origine
d'Arabie, et l'usage en devint général en France vers
16e siècle. Au commencement du 17e siècle quelques
négoçians d'Angleterre et de Hollande, ayant pris le
goût du Café, dans leur pays, firent connaître cette

Le Breizaguen
en France

Decroix Dan leu s'atire. Elle m'infuse à Marseille qu'en
1664. Elle vint, fameux voyageur, Etant de retour de
son Courant en 1658, Legat au Cate' d'Espagne chez amis.
Enfin en 1669, le grand Seigneur ayant l'usage à l'union
XIV, un ambassadeur, nommé Saliman Aga, qui fut
devenus, avec prairies par son lignite et la Salanterie,
on vult goûter la liqueur qu'il offrit aux Dames, faisant
l'usage d'usage, et qu'on de la Coulure et d'ice,
et de son goût aigre et amer, la singularité et de
nouveau la piquante eue. après ledit d'Espagne
Aga, on s'acheta à l'ignorer du Cate' et d'Espagne
à la Turquie. quoi qu'on imitât mal le goût
L'usage n'infuse pas pour la teneur. La
mode d'usage passa des maisons particulières sans
Douture. Un arménien nommé Sarchan Eratli en
1672 au Cate' d'Espagne f. Germain, et la fois étant
Enfin il alla s'installer sur le quai d'ice, on le fit
une abn belle fortune; mais se fust-ce en l'empire
pas auhi l'un qui lui; et l'infuse que dans le premier
année en 1682 d'ice qu'un Sicilien nommé Sarchan, était
La Gloire au Cate'.

C'est aux officiers italiens de quel embassadeur
Cardinaux que la France dit l'usage, le France et la
Bourbon. Sarchan tout l'usage d'Espagne d'Espagne
Sarchan d'Espagne. Comme le piquant que l'on l'usage d'Espagne
reue d'ice de Sarchan et sans l'usage, le Sarchan qui
Demandant d'ice quel que Sarchan, n'infuse
au Cate' d'Espagne d'ice au grand Seigneur d'ice
Elle d'ice. On en donne pas de Sarchan d'ice
qui pas d'ice, le piquant qui d'ice Sarchan d'ice
mieux d'ice d'ice, le Sarchan d'ice d'ice
ni le Sarchan qui d'ice que la justice d'ice d'ice

Grand Royaume de Cordoue — Etoient les Turdétans. ³⁰

Les Turdétans étoient les plus Civilisés de tout
l'Espagne. Ils avoient par écrit les lois
anciennes et l'antiquité de leurs lois, mises en
vers, étoient, selon eux, à six millions.
Ils se faisoient distinguer par l'honnêteté de
leur mœurs et la culture de leurs arts. Les
Romains Recherchoient les sains & le Stoffer de
la Cardénas... Polybe parle de Richesse de l'Espagne
Généralissime de la Cour d'un empereur romain.

il l'Emporter, et le même jour même festoyer en
magnificence dans le jardin, Et ce qui au milieu de
sa Cour, il y avoit des tables couvertes de Coups
D'or, Continuellement remplis de vin, & de ce qu'il y
en manquoit ce vin - &c.

Le 24. d'août 1719.

Eventails, que l'on trouve dans les
Mansions de l'Inde.

31
Cinq ou six fautes il y introduisirent leur coutume. Les fautes
risquant alors à la Romane; les repas principaux étoient
depuis qui se prenoient avant le Coucher desolés; à leur tour les
fautes faisoient un dîner, et ceux qui habitoient les villes
arrangeaient leurs repas au milieu de la journée. L'établissement
du Christianisme de la Conquête en France n'apportèrent
rien de changement à cet usage. Les Juifs ont l'habitude
de se coucher pour le jour de jeûne; Car il le
Couchent dans l'Eglise d'attitude, qu'à un dîner prendent
avant midi. Cependant, insensiblement, le dîner qui étoit un
repas très léger étoit chez nous le repas le plus considérable.
Le dîner et le souper (supper moranda) n'ont eu que
pour objet que pour les enfants et les jeunes personnes. Quant
aux Juifs on les voyoit dîner à table au milieu de la journée. Le
dîner étoit toujours le même après le dîner, le dîner au milieu de
la journée, le souper dans l'après dîner, et le souper le soir. La
fête de Pâques, qui est au moins du 4. d'Avril, nous voyant
quelques jours dîner à dix heures du matin, un
autre jour à deux heures ou dîner à quatre heures. Le 6. d'Avril
et au commencement d'Avril au dîner étoit à midi. Au 10.
d'Avril dîner. Le 14. les mêmes dîner toujours après
le dîner. Et c'est que par ce qu'on attiroit les fautes
pendant ce repas que les Courtisans se mettoient à dîner plus
tard. au commencement du 18. siècle la bonne compagnie
dînait à une heure après midi, et à deux heures d
après midi. L'heure de dîner étoit plus tardive, le souper
après le même progrès. on avoit à 3, à 6 à 7 à 8 et à
9 heures, l'après dîner étoit mis à table qu'après dix heures.
actuellement de bon ton n'est plus dîner qu'à dîner
et souper

La coutume de porter des fautes étoit chez les
Romains une cérémonie religieuse, et chez les Grecs

que nous ont le Calendrier, d'un age assez ancien ³²
par lequel on voyoit d'un Gâteau, nous vient Du Paganisme.
Cet usage est si ancien, qu'il est attesté par les Chrétiens, plus
dans le 17^e siècle, visiblement Critique, par des gens qui ne
Mais actuellement aussi, l'usage est si ancien, qu'il n'est
Gâteau de Noël, et de Cyprien. Derrière. Pendant les
Trois jours du Carnaval on mangeoit Gâteaux de
Bûches. Cette Coutume fut encore observée dans
quelques provinces. En Espagne, et surtout dans la
provincie d'Extremadura, on se mangeoit une profusion
pendant toute la durée du Carnaval. Les fêtes de
Pâques n'étoient point encore ^{à l'usage d'Espagne} chargées
d'abaissement, on se mangeoit de l'agneau, et d'agneau,
à la fête de Pâques on se mangeoit les principaux mets
de Noël et de l'année, et quand on jeûnoit la veille de
Noël, on se servoit après la messe de minuit faire
Cyprien on appeloit le Reveillon, l'après-midi de ce
usage sont encore observés.

Composition des festins

Les festins se faisoient ordinairement à dîner, qu'on faisoit d'abord
ces grands mangiers. Les festins se faisoient par
à cette habitude. Les festins se faisoient par
leur dîner se faisoient par le même ordre qu'avant
Établi le Romain, on le commençoit par du poisson,
C'est et en fait de pour l'apaiser, C'est qu'il
pouvoit se procurer du vin en l'honneur de
C'est en l'honneur de festins, pour préparer l'estomac
à la nourriture, et c'est aussi alors qu'on mangeoit
du oignon. Le dîner se faisoit tout ce qui est

16
l'homme de l'impératrice Léie. Le même auteur
nous parle aussi de l'usage d'employer pour
en même temps que l'usage de l'air; mais il
nous donne à entendre qu'il fut imaginé pour
autant pour l'ornement que pour la santé.

33
Nos jeûs n'avoient d'abord aucun usage.
Poter de l'eau. L'usage que les Romains avoient
introduit parmi eux de Manger à demi Couverts
C'est-à-dire infestés par le vin, jusqu'à ce
qu'ils fussent d'un air, ou se seroit déjà
c'est-à-dire pour le vin. Ensuite on fit d'abord
que de l'eau; Ensuite pour la commodité, on y ajouta
des Couverts. Dans nos anciens Cérémoniaux, il n'est
fait mention d'aucun usage de l'eau, de l'eau et de
Couture, Chargé de porter et de porter les Couverts. Les
Coutures furent d'abord les Couverts; mais elles
furent longtemps sans aucune Couture. On
avoit seulement deux ou trois Couverts, ou les Couverts
Ensuite de l'eau, Ensuite de manger fait de l'eau
et de l'eau. Quand on se servoit les premiers
furent fabriqués à l'usage. Ce n'est pas que
On n'ait pas avant ou après l'usage de
Manger et de l'eau, mais c'est parce
des Coutures de l'eau. La nappes étoit d'ailleurs
à cet usage, on se mettoit un coude devant soi
d'un côté, et l'autre de l'autre après avoir
mangé. Lorsque Charles VI alla se faire faire à l'usage,
Celle ville lui fit un présent de l'usage. Ce n'est
Edouard Montague, qui se peut être qu'il se servoit

Centrales

au pain tranché
ordinaire: le couteau

Devient d'un usage commun chez les particuliers.

Le Couteau et le Couteau sont d'une grande
antiquité; il en est question dans les annales
de l'histoire de France de plusieurs endroits de
la légende. Fortunat remarque qu'il y a
Radeynde, Eprouve en l'antiquité de l'homme il n'en
à manger avec un couteau aux paucres et aux infirmes
qui n'ont point de pain. Les mêmes, mais les
fouilles n'ont pas alors commencé. Les morceaux
de viande se servent avec le couteau de l'antiquité.

Le pain tranché, ayant d'abord servi d'apertif
et d'aplat, les premiers furent au Poivre, puis
de l'oreille, et ensuite de différents mets.

Le pain à boire ont été de plusieurs formes.
Celle en coupe est la plus ancienne. Le pain
et le pain de table sont devenus modernes, ainsi
que le foucouper, aiguiser, Couteau de l'antiquité.
Saluier &c. sont d'une espèce différente. Pour le
Pain et le grand Couteau dans une seule grande
qu'on appelle ras, parce qu'elle est ordinairement
soigneusement fermée; on y place cette ras. Durant
le passage de la Beaumont de l'antiquité, ma
hâte. Cette magnificence n'est qu'un détail de la
Orante qu'avaient jadis le bois de l'antiquité.
Laiton de l'antiquité, de l'antiquité et de l'antiquité
qu'on lui fait de l'antiquité de l'antiquité.
Plusieurs auteurs attestent qu'il y a une

Nous D'abondance, mine d'Or. C'estal fut ³⁴
d'abord employé à la fabrication des ustensiles de
table. nos Rois et nos grands Seigneurs ont fait
Consister une partie de leur magnificence d'ambroisie
D'argenture qu'ils ont eue dans le pays d'Apparat.
C'est que depuis l'arrivée, un siècle et demi que
l'usage s'introduisit chez les praticiens.

L'or C'estal précieux qui faisait l'usage,
l'usage de nos mines D'aquitanie, de Bourgne,
de Gerandais, et des Cevennes, et qu'on dit que
que l'ont eue nos fleurs, nos diadèmes et nos tentes
suront non seulement aux Gaulois à fabriquer
des bijoux et des colliers mais encore les
raipelles. C'esta trouva de grandes richesses dans
les Gaulois, C'esta fait dire que C'esta avec
les peuples Romains que C'esta un argent à fabriquer
les Gaulois et que C'esta avec les Gaulois
qu'il a peuplé Rome. Depuis cette époque
les ustensiles de cuisine furent chargés de richesses
D'or et d'argent.

Costume des Gaulois

Les Gaulois avoient singulièrement le
bijou. Ils portoient pour les bijoux, des anneaux
au doigt du milieu.

Leur vêtement ordinaire Consistait en de
longues et larges Culottes (En gaulois Brocas ou molinas)
avec des ceintures très courtes et très étroites, l'usage
de la robe n'est point plus ou moins précieuse.

mais tujours en état a grands amages &
Rueuses de Divers Couleurs.

La Chevalerie de l'Ordre était en quieral d'usage
et cependant de s'appliquant a l'entretien d'elles
Celles qui, d'un en un autre d'elles d'elles
une d'elles. Il s'ensuit Et s'ensuit leur
Chevalerie et la réputation d'elles d'elles d'elles
des plus gros d'elles qui se peuplaient d'elles
aux d'elles de Chevalerie d'elles d'elles d'elles
d'elles. Les d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
en d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles.

Y avait long fut le d'elles d'elles d'elles
d'elles, et pendant plusieurs d'elles, d'elles d'elles
personnes d'elles d'elles. Les d'elles d'elles
d'elles d'elles, d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles

Y avait Cha Cui parait de grande d'elles, d'elles
d'elles d'elles, et d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles. un d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles, qui d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles
d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles d'elles

35
14 si c'est le homme et le femme étoient
celles de la même manière. Les habits étoient
ordinairement étoient une chemise longue et grande
un robe ou un jupon maintenu. Les habits étoient
exceptés en Campagnes et à la guerre étoient
habit ordinaire des Sulpes.

Lege (Dans la primitive Eglise, les habits sont les
mêmes qu'ils sont dans les coutumes ne
diffèrent des habits des autres citoyens que par
la coupe et la couleur. Ce n'est que dans
la suite que l'on affecta, aux devoirs
mystiques, certains habits particuliers pour la
Célébration du saint mystère. La casaque
étoit un habit vulgaire, autrefois assez commun.
La adalmatique, étoit en usage de tout temps
des Empereurs rois; le toie étoit un
manteau commun aux femmes. Le carde, ou
la robe blanche, n'étoit pas originairement
un habit particulier au Clergé, mais que
l'histoire nous apprend que l'Empereur
Auguste fit aux premiers Romains aux larges
de l'Empire de chemise. Les bonnets Carés
ne commencerent à être en usage qu'après le
régne de Charles V; jusqu'à là, on étoit sans
Chaperon ou Capuchon. La Chape ou le
manteau pluvial, est le serueta des anciens

seul manteau arctique. Le habat étoit d'origine
originaire, un ornement commun aux Champs de aux
d'origine. La mitre n'étoit portée comme ornement
Episcopal que vers le 15^e siècle.

Magistrats — Parmi les membres du Corps Supérieur
de l'Etat portoit le Robe rouge; les juges de
tribunaux inférieurs portoit comme aujourd'hui,
la robe noire, et avoient pour coiffure un bonnet
carre, à l'intérieur de celui de l'Épiscopat. Dans
les baillages et les finches, autre, l'habit un an
Comprois de l'un de Robe, étoient pris en par
de l'un d'Épisc.

N'ordonne aux Rois vers 1790, en opérant une
réorganisation de l'organisation judiciaire, changea
la Coutume d'habit des Magistrats; mais
Bonaparte rendit à la Magistrature son
Bonne leur costume primitif, avec quelques
légers modifications. Il substitua l'usage du
Manteau à celui du bonnet carré, les Cours
Royales qui ont eu quelque sorte l'habitude de l'usage
des anciens Parlements, ont aussi profité de leur costume.

— De l'ancien costume des gens de bien.
L'usage d'habit de bien, fort court et fort
propre, servi en outre avec le maintien du corps, par un
Cintre de même matière, fut le costume de l'ancien
français, jusqu'au 15^e siècle, qui à l'intérieur des Romains

36
ils en étoient de l'usage d'armes de cuir renforcées de bandes
d'or, les gens de corps malgré les superstitions qui leur feroient
paraître comme Coller sur la peau, si en avoient pas même
Beaucoup de l'histoire. La Chausure de l'époque
C'est-à-dire en orfèvrerie, en cuir qui leur étoit au pied,
parait même de longueur Courte, qui s'étendait
à toute la longueur des jambes et en cuir, au bout
desquels on les enfilait. En guerre de guerre ne portaient
ni Bottes, ni Carquois ni Cuirs. L'usage de la
Chose étoit uniquement permis aux guerriers et aux
Grands de la nation. En outre l'usage de l'armure
avoient les Cheux, l'avis et si en Courant qu'un
Coutte ou pour une autre.

Charlemagne fit plusieurs changements au costume
de l'armée. L'armure de l'époque Comite, outre l'épée
et la Cuirasse, en Manche et mailles d'or, en
Cuirasse de cuir de l'armée de même métal, avec des
Chausures de mailles. Ceux qui s'amusent à
à l'armée de l'armée de l'armée, à la suite
Différent qu'ils n'avoient point de Cuirasse, après
de l'armée de l'armée de l'armée. Charlemagne
présentait aussi l'usage qu'il avoit de Carquois et de
Cuirasse: mais le Drapeau n'étoit alors que de cuir.
Le Carquois étoit de cuir de cuir; ceux de cuir
et de cuir d'argent; ceux de cuir d'argent d'argent
Or de cuir poli. En fait ceux de cuir de cuir
d'or. Le Carquois étoit de cuir d'une petite grille
qui s'étendait sur le cuir à volonté de cuir
En outre d'une lèvre de cuir en cuir, qui se
rabattoit sur le cuir. Charlemagne ajouta l'usage

à la façon Peruvienne, le hautbert, vêtements Couverts
en Mailles d'or, qui se portaient sur l'épaule
de cuir. aussi un guenille de coton, à avoir
pour costume un pantalon de fer, au pied du Cap.
A la tête de l'homme, un bonnet de cuir, et un
bonnet de cuir, et un bonnet de cuir, et un bonnet de cuir.

Le haut bout fut d'un usage qu'on a jusqu'au temps
de Charles VI; mais par le règne de Louis XI
on le quitta pour prendre l'armure en fer battu
consistant en un Casque, une Cuirasse, aux brachiers
des Cuiharts et au jambier. — (Chaplin)

des Cuirs et au jambier.
Des l'époque de Philippe Auguste, les chevaliers
chevaient à cheval sur un cheval, par la manière
de joindre tellement les pièces de leur armure que ni le
garder, ni l'épée ne pouvait pénétrer jusqu'à leur
corps. Souvent ils portaient une épée de
poignard pour se défendre et se battre, et couraient par
devant d'un pavois d'acier. Les chevaliers mettaient
encore un gant de fer. L'armure a été de fer, de cuir
de cuir, et de cuir, et pour se protéger on prenait
d'armes, comme le cuir, le cuir, et le cuir, et le cuir
affaiblissait, particulièrement à la cavalerie légère. à la
cavalerie de cavalerie, les chevaliers en cuir d'armes
arrivaient au cuir de cuir de cuir. Cela se
portait à cheval sur Philippe Auguste, et le cuir
Jean, mais depuis on se contentait de cuir de cuir.
La tête et la poitrine en cuir de fer, et le cuir de
cuir de cuir.

Les gens d'armes avoient pour armes: Desoulter
du furet, du Cuivre, du Braquet, du Cuivre
ou Cassette, d'un Gorgon, d'un armet ou Barine.

28 De Saint-Etienne, devant-Boas, Enfin du ³⁷ Jambon.
Les Ores au-légier étoient prouvées: D'un Jambon-Cul,
D'Halibout, de Corbelin en larmes de fer avec de
Cachetier j'en qu'au-dessous du genou, de Saint-Etienne,
D'asaut-Boas, Enfin d'un Salade à son Coups.

Don. July 11, flammé ou guerdarmes d'ont plus d'égres;
Mais Don Charles IX et Don July 11, ou la revint à
l'ancien usage.

L'ancien usage.
La Catolle D'arme servait au faubourg. Pour
Charles VII, c'est un costume de guerre moyen par sa forme
à la distinction générale de son d'arme, et par sa couleur
et à la distinction particulière des Compagnons. outre cela d'écars
s'ignifie appliqués sur ce Collet désignent le nom de Commandant,
Son Côté de guerre et le rang de l'officier.

Van Cré de guerre et le sang des batailles
 la Côte d'armes fut bientôt remplie par le roqueton,
 Cygne de Morille qui devint bientôt Carquo, par lequel on
 enferma les maîtres et qu'on soigna par devant. Elle
 s'agrippa au Cow. Ce Carquo d'ordonnance marquaient
 les différents Corps par la couleur dont elle étoient; le Croix
 qui se mettoient d'un nud qu'on la nature.

qui se mettoient à leur malheur. La nation
 Depuis le Règne de Louis XI, l'entretien du Carquo fut négligé;
 Car François I^{er}, par son ordonnance en 1533, le Contenta
 D'exiger que les archers fournissent grande Camouflement
 à leur Carquo une Manche de l'Alibie du Capitaine en la
 Compagnie, & cela afin d'être le plus et en même temps,
 d'être sans Contrebande tout en un. Le Carquo
 d'usage de Carquo d'ordonnance fut entièrement supprimé
 sous le Règne de Louis II. sous le Règne de Louis III, il fut fait choix
 de l'Escharpe, dont on fit suite de la fin de l'Escharpe, en outre
 mettre par les Contes D'Armes. Il y eut alors deux fortes
 d'Escharpe, l'une pour l'Alibie d'Armes et l'autre pour
 celle du Corps. Ces Escharpes s'y portaient en bandes,

et de Croisier par la portière & sur le Dos. L'écharpe
D'uniforme particulière fabriquée par un l'homme d'armes
de la Nation est le même, Epoque au-delà de laquelle
pas des Egéries au milieu d'Eprouve au-delà de laquelle
que chaque Officier donna personnellement à son soldat.

L'uniforme Complet ne fut introduit dans une
armée que par le Régiment de la Reine XIII, peu de temps
avant la prise de la Rochelle, et même cet usage
ne fut pas généralement adopté. Sous Louis XIV,
seulement pour les officiers commencent à porter un
uniforme régulier. Mais, avant les officiers français
n'avaient pas d'uniforme déterminé et précis, d'un
pantalons et le Caracul portait de fabrique et
différents Couleurs. L'uniforme Complet pour les
soldats militaires ne fut établi qu'en 1670. Par
l'ordonnance de 1717, les officiers furent astreints
à ne pas montrer en public que d'uniforme
uniformes et de leur on a leur distinction.

Il fut donc ordonné au-delà de laquelle l'homme d'armes français
n'avaient d'uniforme que par le Régiment de la Reine XIV
Depuis cette Dernière Epoque le Costume des Français
de guerre a varié à l'infini, et de même la forme, la
couleur. Il n'y a eu à peine dans l'histoire
qui formeront à leur suite l'armement en plusieurs
volontés. Tout le monde fait que le Costume actuel
n'est apparemment passé, pour un costume armé
qui un mélange de celui des nations européennes avec
leurs armes en l'occurrence en fait la guerre, lequel
évidemment modifié par le style du pays, et
gouvernement, et l'influence de la civilisation de nos mœurs.

Les Gaulois apogistes du Jules César, adoptèrent
les mœurs, les coutumes, et les usages des vainqueurs.
Mais lorsque le Christ. animes ent jetté ses racines
après profondes, nous trouvons la Religion du plus
Grand nombre; ils abandonnèrent leurs anciennes
mœurs et substituèrent de nouvelles.

Mais, les Couleurs nationales de nos pères furent
d'abord la Bannière Bleue des Normands, et la
qui remplait la fameuse Chapelle du même saint, de
quelques marchaient le Vapeur du Domaine d'Alsace.
La Bannière Rouge des Ducs de Normandie, qui
fut adoptée par nos Rois quand ils s'établirent
Gouverneurs des Comtes de Normandie; Cette dernière
Bannière doit être reconnue descendre du Ciel; C'est la
Cornette Blanche qui n'a été adoptée qu'en l'an
16^{si} siècle. C'est du mélange de ces trois
Couleurs que dérive l'hermine de France, Celle
de nos Rois fut d'origine de Bleu, d'Incarnat
et de Blanc, par une sorte de coexistence de
ceux qui avoit servi à désigner la nation Française
depuis le commencement de la Monarchie.

C'est comme nous l'avons dit, vers le 11^{si} siècle que les
Vainqueurs ayant adopté les armures de leurs chevaliers
et les, furent obligés d'ajouter des Couleurs et de
Marques qui se firent avec le temps. Les Français
après avoir donné naissance à la Chevalerie, visitèrent
les tournois, les jeux rutilants, où les nobles
pouvoient s'exercer aux combats. Comme il s'en est

après difficile accident ni que, dans la foule du premier, qui
qui s'est guérie par un grand besoin d'armes, et
par conséquent d'adjoints, tant que pour
l'histoire, le mariage était entièrement casé, on
l'avait d'un héritier, à la fin d'armes en son
Coeur et la Cote d'armes, autre invention car la
nature française. Bientôt, le Couteau, le
armoirier et le dessin Couronné dans le Grand
maison, Comme marque d'honneur, furent adoptés
par les barons et devinrent la figure distincte de
maison nobles.

Le Royaume d'Espagne, avec toute son religion
doit de toute figure, et par conséquent les armoiriers
nourrissent à leur tour, les inventions nouvelles, les
dessins et les applications mystérieuses de Couteau
Enfin le Chiffre et le Couteau d'Armes, qui trou-
vèrent et inconnus aux chrétiens, prouvèrent chez eux
à pour des Enroulements de fantaisie, aux quel-
ils donnaient le nom d'arabesques ou Moresques.
De la Cote seule de notre dessin arabe, qui arabe
Croyez-vous, dans la Cote française, les gens de bien
inconnus en France avant le Croisade.

C'est au début de nos jours d'outre mer que
les grands radeaux commencent à donner des
dessins à leur Commencement, et qui ils adoptent le
Croc de leur Enseigne mit en air, les armées et le
vêtement, cette Croc fut d'abord de couleur rouge
pour les français à l'armée d'outre mer, d'arabes
Blanche pour les anglais. C'est que pour
le Regne de Philippe le Valois, que Ardenne

19 Nations Communiquant à Charles leur C³⁹ Louis.
Le Roi D'Angleterre prétendant être le fils d'un
de la Couronne d'Espagne, principalement aux
Contes de Salers, possédant une grande partie
du Royaume, tenant les Cens à Paris, ayant
pu obtenir au Roi d'Espagne il en adopterent
auprès la Cour de France. C'est alors que nos
Souverains furent obligés de Charles leur C³⁹ Louis,
et d'adopter le blanc. Charles VII fut le
premier qui adopta le Coeur blanc, pour
l'appuyer, au Prince, laquelle couleur s'est
Louis XI l'adoptant également, qui que le
Grand Maître fût de couleur différente, pour
le foud, mais toujours avec une Croix blanche
dessus. Louis XII, dans la Campagne qu'il fit
Contre le Génov, porta une Croix d'armes
blanche sur le bras.

Après la Croix ou les deux uns aux Charles
qui avaient déjà été en usage dans le 12^e et 13^e
siècle et qui depuis avaient été nommés Rouge,
pendant la trop longue et malheureuse guerre
de Monsieur de Bourgogne et d'Orléans, sous
Charles VI et Charles VII. Ce Charles perdit
de couleur rouge; Eurent au lieu de la blanche;
pendant la guerre de Religion, on eut la Croix
de cette dernière couleur, et le protestant
conservèrent le rouge. Charles IX et Henry III
Revenant à l'Échiquier rouge, à cet égard
que Henry IV adopta l'Échiquier blanc, couleur
adoptée par tous les protestants. sous l'Échiquier

Revue Nationale et l'Echange de la Cour, ayant
desolats en armoiries Cour et Cour.
Randonnée. Cette dernière était en 1785
Contenu plusieurs États qui étaient en
Charge de l'ouvrage, pour débarasser le
Soldat de la gérance attardée, ou l'usage
Existe d'ordonner de supprimer une de
Echange. L'opération Combafur l'Echange
Nationale, qui n'esta plus qu'une d'ordonner
ou elle subsiste Cour d'ordonner de débarasser
C'est pour y suppléer que d'ordonner de débarasser
XIII, lesolats attachés de l'ouvrage de
Randonnée à leur d'ordonner. Cette loi l'origine
de la Cour, ainsi nommée par la Cour d'ordonner
à la Cour du Coq, lesolats qui l'opération de
être plus d'ordonner de l'ouvrage l'ordonner
plus tard. L'Echange d'ordonner fut
néanmoins Cour d'ordonner jusqu'à Cour l'ordonner
des États ont été établis. Alors le Colonel
étant porté les Cour d'ordonner d'ordonner à leur
d'ordonner; C'est à dire que chaque Cour
Cour, donna à Cour le Cour d'ordonner
Echange. A cette époque succédant les
d'ordonner ou d'ordonner d'ordonner, aux gens
Chaque Cour d'ordonner donna également Cour
Cour. Les Gardes du Corps en l'année XIV, Cour
Cour d'ordonner à Cour d'ordonner; Ne l'ordonner pas
d'ordonner d'ordonner, et portèrent seulement la
d'ordonner Cour d'ordonner d'ordonner d'ordonner

noeux de l'habit de St. Epaule et de la Paroisse
 d'au-dessus de l'habit de St. Epaule et de la Paroisse
 étoit un tiffu d'argent et d'une couleur quelconque.
 Le Collet de quatre Compagnies de Gardes
 du Corps, paroisement de leurs empereurs
 Capitaines de la Compagnie, aujourd'hui
 Rucor, le Collet de distinction se font remarquer
 dans les bandes et de la Paroisse de Gardes.

L'Echange militaire n'apartient pas à l'Etat
 Employé par les troupes étrangères. Cette
 porte par les officiers, allemands, Russes,
 Suédois, Anglais et Russes. Quand nous
 nous avons employé les objets par les Gardes
 de St. Epaule et de l'argent, et surtout par la Paroisse de
 d'au-dessus de St. Epaule, les armées Russes de
 France et d'Espagne portèrent la Croix de St. Epaule
 et de St. Epaule. Lorsque nos Régiments eurent une
 uniformité fixe et déterminée, au début, pour
 le bleu et les armées de St. Epaule, le Collet
 des Colons, et d'ailleurs unifiant de St. Epaule
 par les leurs leurs qu'ils ont l'honneur de
 l'habiller.

J'ai dit la Paroisse que nos Colons nationaux
 portaient successivement le bleu, le rouge et le
 blanc, et que les Colons de St. Epaule de St. Epaule
 de nos Colons. J'ajouterai que le Collet
 de St. Epaule Royale, lors du Mariage de Louis
 XIV, étoit en l'habit de St. Epaule, à Carroux, bleu, rouge
 et blanc, à propos les uns aux autres. Il est
 ainsi de l'habit de St. Epaule de St. Epaule.

Capitaine de la Couronne. Depuis le mariage
le Patron fut changé contre celui que nous voyons
aujourd'hui, lequel est mis-partie de Gramois à
de la Maure. Le Patron en usage à la Cour, ce
Louis XIV, est actuellement la Sirie de la main
D'Orléans.

Lorsque Louis embrassa le Christianisme, ~~il~~ ^{il}
abandonna les insignes du Paganisme et du païs.
il lui substitua l'Ensigne Musulmane, un homme assis
sur un trône, dont les reliques suivent ordinairement
les armées. Cette Ensigne semblable au Labarum de
Constantin et au Crucifixum, a été la source d'une
Bannière de Procession. La Bannière qui, maintenant
est, qu'il y a par grand chœur, devant le chœur grande
église, antérieur au le Bourgoin de Communes
Subdivisée en plusieurs, se rendant au Camp du Bois
Conduite par le Curé d'après, Chacun de ces
Parties fait porter devant lui ^{une bannière} représentant la
Sainte Croix, après de nous au Bourgoin de la Croix
Trappe. L'Ensigne de l'Ensigne de la Cour fut le
de la Grande, révisation que, pendant longtemps, de
leur allèrent aux mêmes Labarum, et la remetteant
aux mains d'un officier aussi distingué par sa
vaillance que par sa naissance, après d'être porté le
leur nom. Les Contes d'aujourd'hui ont d'ailleurs le même
Celle précieuse Bannière, non en leur qualité de Grand
Général de la Couronne, mais parce qu'il s'agit
devenus le protecteur de l'Eglise et de l'Ensigne de la
leur nom de la Couronne de la Cour de la Cour

Comme si qu'on l'eux amant sur l'Ajau de la
 Louren, d'ailleurs l'étrouant par la Circumscripti
 au son état abn. Eloigné de l'ancien province
 ils l'attribuent infiniement l'indivision sur Martin.
 Ce l'est d'ind'ement attribué devant l'ile qui l'ont
 Choix d'un nouveau patron d'ont l'Eglise fut plus
 l'approcher du siège du Gouvernement. Les Rois de
 France, depuis Hugues Capet, ayant fait leur séjour
 à Paris, adoptèrent St. Denis pour patron de cette
 Capitale, et le bienheureux apôtre fut bientôt le
 patron de tout le Royaume. D'où l'usage
 stratégique par un d'iceux de prendre pour Cri
 d'armes: Montjoie - Saint Denis. Louis le Gros
 qui le premier Employa ce Cri, et l'étant de l'ancien
 principal adverse du nouveau Patron adopta
 à l'entour de la Bannière d'ancien, et enfin la
 Couleur nationale au son Royaume. C'est en
 1124 que Capet le rendit à l'abbaye sur
 Denis, et qu'il y l'ont l'oriflamme, en l'ordonnant
 à cette nouvelle unique à l'œuvre de l'ancien
 Rouge qui l'ont l'ancien adopter pour l'ancien
 des Eglises d'ancien aux abbayes. L'ancien
 chargé au point l'ancien oriflamme, le l'ancien
 l'ancien de l'ancien Commission, qui l'ancien l'ancien
 d'ancien l'ancien l'ancien, et l'ancien l'ancien
 l'ancien l'ancien. Il l'ancien l'ancien l'ancien
 l'ancien l'ancien l'ancien l'ancien l'ancien
 l'ancien l'ancien l'ancien l'ancien l'ancien
 l'ancien l'ancien l'ancien l'ancien l'ancien

42

velut Bleu azur, Semé de fleurs d'or, D'or
D'une autre Encrique asature Cramoisi Semé de
Solides D'or, Symbole de Cygne. Louis XI n'eut
qu'une seule Encrique qui dans l'histoire, porte le Carreau de
saule un Signe sans autre le sillon H et L, —
monogramme des rois de France. —
Charles XIII prit pour Encrique un Croix; Louis
XII un porc Epi, et quand Cygne faisoit
Laquene d'as Genon, Co-purra trois de sautur
Crestate, Semé d'abilles D'or, fauve de
Adopta de salamandre; Henry II de Croissant;
Henry III trois Personnes; Henry IV un Chapeau;
Enfin Louis XIV un soleil, avec la devise non plus
unus. — (Perhabitation) —

Si nous pouvons Encre nous trouver a la main, singe
D'une autre Encrique asature Cramoisi Semé de
Solides D'or, Symbole de Cygne. Louis XI n'eut
qu'une seule Encrique qui dans l'histoire, porte le Carreau de
saule un Signe sans autre le sillon H et L, —
monogramme des rois de France. —
Charles XIII prit pour Encrique un Croix; Louis
XII un porc Epi, et quand Cygne faisoit
Laquene d'as Genon, Co-purra trois de sautur
Crestate, Semé d'abilles D'or, fauve de
Adopta de salamandre; Henry II de Croissant;
Henry III trois Personnes; Henry IV un Chapeau;
Enfin Louis XIV un soleil, avec la devise non plus
unus. — (Perhabitation) —

Si nous pouvons Encre nous trouver a la main, singe
D'une autre Encrique asature Cramoisi Semé de
Solides D'or, Symbole de Cygne. Louis XI n'eut
qu'une seule Encrique qui dans l'histoire, porte le Carreau de
saule un Signe sans autre le sillon H et L, —
monogramme des rois de France. —
Charles XIII prit pour Encrique un Croix; Louis
XII un porc Epi, et quand Cygne faisoit
Laquene d'as Genon, Co-purra trois de sautur
Crestate, Semé d'abilles D'or, fauve de
Adopta de salamandre; Henry II de Croissant;
Henry III trois Personnes; Henry IV un Chapeau;
Enfin Louis XIV un soleil, avec la devise non plus
unus. — (Perhabitation) —

les plus Commodités qui s'y trouvent n'ont point de gain de Digne
Région, se réduisant à peine aux chemins et aux quelques fontaines
saines et vives.

Durant l'Auguste, les Maisons de Gaubois étoient de
pierre solide, construites fort proprement, de lair et courtois
chauffe et arborées. Lorsque l'Empereur Julien vint à
Paris, les Maisons de cette Cité n'étoient en rien que des fustes
ou baragans. On n'employoit aucune construction que quelques
Maison bois, dont les intervalles étoient remplis par des
une glaise, mêlée avec du Vin et du Saie. Elles n'étoient qu'un
Petit Chauffe Chauffe surmonté d'un toit. Pendant les
deux premiers siècles, elle fut la seule et la seule
Bâtiment de la Gaule, et de la Gaule d'aujourd'hui. Les Romains
de Paris donnaient l'exemple d'un nouveau genre de
Construction: les fustes et les murs étoient multipliés dans les places
après l'Auguste, qui furent aujourd'hui les fustes de la Cité, et les fustes
pour construire cette population, construisant des Maisons des fustes.
On employa à la Bâtiment de la Cité les fustes qui étoient
et les fustes furent construits en moellons, qu'on recouvrit avec
du sable et des Chaux. Enfin lorsque les Carrières étoient
furent découvertes, on abandonna l'usage du Ciment de Chaux
l'usage de l'Empereur de la Capitale de la Gaule. donna aussi
plus de fustes, et on en construisit aussi, mais la malpropreté
de l'air leur fit bientôt perdre cet avantage. Pendant
les siècles et les siècles et les siècles furent en un long
exercice pour les fustes, les fustes et les fustes.
les fustes de la Gaule qui, pendant tant de siècles
n'étoient que des fustes, furent bientôt changés en
fustes, et bientôt après on employa l'ardoise, mais seulement
pour les fustes destinés. L'ardoise fut abandonnée
même aux anciens. C'est du pays d'Ardenne ou de la
qu'on se servoit pour les fustes. Les fustes de la Gaule
de la Gaule, et de la Gaule et de la Gaule de la Gaule
de la Gaule, on se servoit à construire dans la Gaule, des Maisons de la Gaule
de la Gaule et de la Gaule de la Gaule, et de la Gaule de la Gaule.

Le appartement de manoir qui se trouve Contain plusieurs
fenêtres, le barreau se joint à l'extrémité d'un boudoir.
A l'extrémité de l'étage qui se trouve l'extrémité d'un boudoir
d'extrémité qui tient de l'extrémité d'un boudoir même par un
porte d'extrémité et obligent à porter les deux boudoirs
par les deux boudoirs par les deux boudoirs de l'extrémité
de la capitale inférieure d'extrémité de l'extrémité d'extrémité
et on y voit en l'extrémité d'extrémité de l'extrémité de l'extrémité.

Le venoit pour Comme au anciens qui s'en servent a dire un
usage, mais c'est que ven le 18^e d'icelle qui n'a été employé
a France, Dabon pour le 18^e d'icelle, l'usage pour le 18^e
de l'air. Il y a aussi d'un venir ou d'un d'un d'un d'un.
L'usage d'Alimentaire au Cheminier est difficile a dire.
De la Mairie d'Alimentaire d'icelle et pendant le Cours du 18^e. Ce
genre de Commerce est grandement multiplié a Paris
et dans les principales villes du Royaume, excepté dans la
partie méridionale de la France où il n'est pas si commun,
d'icelle d'Alimentaire d'icelle. Par là on peut se rendre
qu'un unique d'Alimentaire, qui n'est pas rare, qui n'est
commun a toute une famille d'Alimentaire a plusieurs.
Les Poètes sont d'un usage si modeste que les Cheminiers.
Cependant, au 1888, il y avait déjà partout des Poètes dans
les maisons Royales et dans les Palais pour
l'usage de l'Alimentaire. Cette invention n'a été communiquée
par les Allemands qui, avant que nos Cheminiers les
Poètes les aient déjà perfectionnés.

est obligé de faire l'usage de sa main y voir ⁴⁴ clair,
et de prendre de la nourriture et de se reposer tout ce qu'il
trouve à son passage. Si l'on n'a rien par soi-même
un grand feu dans le bûcher de la maison, il se fera de
ville de nuit.

Assemblement

Il est probable que nos Comtes, en sortant de la
Barbarie, adoptèrent la forme de table Romaine, et que
longue table, Enfant de l'or et de l'argent, en
cuisine de leur chef d'œuvre, et de l'argent, et de l'argent.
Joindre à la Commode de l'élégance et la discipline. Il
prenait aussi de Romain l'usage de manger
Couché sur le côté, mais ils l'abandonnèrent de
bonne heure. On trouve encore dans les vieux Châteaux,
Petite d'un grandeur prodigieuse, dans lesquels on
se faisait l'entree et même de l'entree. Cette
Cuisine de Couché plusieurs fois par jour et de l'entree
dans les lieux, jour de la Chaire. Alors les gens
accoutumés à partager leur tente, leur lit et leur table,
pendant la Campagne au lieu de l'entree, ne
se refusaient pas pendant la guerre d'aller, alors
renvois dans leur Château au même Couché
et la même Cuisine. Le lit de ces Châteaux étoient
fort larges. Juste en dessous le Seigneur Châtelain,
La Dame, Les Enfants, et les Chevaliers du Château
et les frères, même leur chien et Chapeau, les
occupaient tous ensemble lorsque l'occasion s'en présentait.
L'animal Bonnet, avoit souvent l'homme de
Couché au français, qui l'apprenait de l'entree d'aller
Les grands Seigneurs de l'époque, ne faisoient

De même aucun Différent de Couche la feuille,
et C'étoit la plus usigée marque d'amitié,
de Confiance qu'on se donnoit.

Notre ancêtre tapissoient le mur de leur habitation
avec des nattes de paille. La ville de Paris fut
longtemps couverte pour à peu d'ornement, avec
nattes couvrant les tapissiers. Il paroît que
les tapissiers furent commun très anciennement
en France, puisqu'on voit dans la cathédrale de son
Cathédrale de son genre une Chapelle qui exprime
la Couche au 14^e siècle par Guillaume Duc de
Normandie. Le plus ancien de Paris qui est
tapissier n'est guère postérieur au règne de
Guillaume le Conquérant, Cegui supposeroit qu'on
parloit de tapissier il y a plus de 700 ans.
Cependant il s'en fait de beaucoup qu'il y ait
auprès longtemps que les tapissiers pour dessein
d'un usage commun. Elles n'ont commencé
le dessin qu'autant qu'on les a vu de son genre
étaient maîtres de l'architecture, C'est adieu au
14^e siècle. L'usage de tapissier a été fait
par au à celui de la Bourse et de l'Université
de Paris, ainsi qu'à celui de l'Université de
Paris, qui ont été eux mêmes couverts par les
papiers peints. quand aux tapissiers on en voit
parfois quelques tables. Jus qu'en 17^e siècle on en
voit à l'étranger, et on les voit pour l'usage.
L'Erain, le Pe Soli, ont été pour la première
Maison de Paris. C'est ce qu'on voit en

De l'argent qu'on lui apportait à l'homme qui tenait ⁴⁵
D'argent. Quoiqu'en matière plus riche en deniers
deviennent l'usage commun et à bon marché, par ce
d'argent matériellement brillant leur plus aisée.
Puis. C'est en cet état que les miroirs se firent
dans le monde, et on a trouvé dans les tombeaux
des anciens peuples, et qu'on a vu par le fait
Jusqu'à 12 siècles, on ne s'en servait pas pour
de miroir de métal. mais seulement des croix
ou commença à connaître les miroirs de verre, ou
de glaces. on dit que c'est dans la ville
d'Espagne qu'on commença à en fabriquer. Les
rois d'Espagne s'en firent et s'en firent les
premiers qui obtinrent une manufacture de glaces.
Elle fut longtemps la principale et pour que la
ville de l'Europe, mais grand à côté de la France
française obtinrent bientôt la préminence.

Les miroirs ont été et le sont toujours tout à fait
antiquité. Les tabourins et les miroirs furent connus
des Romains. quand aux peuples de nos ancêtres
ils étoient en l'usage de miroir, les miroirs se fabriquent
tout d'aujourd'hui modernes. Ils ne s'en font d'ailleurs
qu'à l'usage de miroir et s'en font à l'usage de
Danne.

Les miroirs ainsi appelés par usage autre fois
au 7^e siècle. On armait, furent pendant un temps
par un usage d'usage de l'usage. il n'y a pas un
siècle que nos pères payaient au pape ou aux évêques
et au clergé de l'usage d'un miroir nommé
Pouille. D'autres fois de l'usage de l'usage
l'usage de l'usage de l'usage de l'usage de l'usage
qu'il y a de l'usage de l'usage de l'usage de l'usage de l'usage

46.
 Action de la Cour D'indulger. 2. Caus qui s'y trouvent
 Commune en rotant, du fait d'un Caribbar. 3. Caus
 qui s'y trouvent de, Causites ou de fait de prisonniers, on
 voit que Causites s'y trouvent ou de Commune d'autant
 les temps de la monarchie, et un ou deux s'y trouvent
 à l'ambassade de l'homme s'y trouvent au p. b. qui s'y
 Examens. Effectivement Causites, ne tenant en rien
 aux progrès de la civilisation de l'homme et de l'homme
 n'a rien de plus de l'homme même et de l'homme même
 dans la civilisation d'ignorance. Il n'a rien de plus de même
 de l'homme même qui tiennent à l'homme même, et à l'homme même,
 ainsi qu'à l'homme même de l'homme même.

Tout ce que le Comte de Combaux
En a fait depuis l'année et qu'il avoit fait
par son digne Gendre Cyndre Tintot, & l'apprentis
Père réduite au 11, 12, & 13e siècle que ceux de
Jongleur, et Jonglerie. Ces ci faisoient en même
temps la partie de Poète, de Conteur, de Chanteur,
de Ministre, de Sauterain, de Danseur, de
Menteur et de Bâilleur. Le Français n'est
jamais en 2 Dinstions plus nobles que
l'enfance, toujours, c'est-à-dire l'ancienne Chevalerie,
qui étoient avec les gentilshommes le Glorieux
et leur ancêtre et atoute la nation au-delà leur
gros. Les faits arrivés après Henry II, Abbe
monté dans l'église d'un Comte, par le Comte
D. Montgomerie, et l'abbé de Henry des Douboz
Montgomery, qui jure d'un état au lieu de
Contribuer. Beaucoup après abandonner le
Exercice du jeu, qui ^{Amuse plus} naissent à Paris
l'an 842. Tout ce que le Comte VI le Comte de

Parmi les amusements particuliers, la Chasse occupe naturellement le premier rang. Cet exercice fut toujours cher à la noblesse française qui le regardoit comme d'un usage utile à la guerre, et qui, surtout, depuis l'établissement des Courtois, n'a point connu un plus agréable divertissement. Quand à l'abbaye de Cîteaux comme d'ordinaire, l'abbé fit autrefois le même usage aux Romains; mais eût un plaisir trop frivole pour qu'il ait pu jamais l'attribuer à la noblesse française.

La propreté étoit fort estimée de nos pères, et l'abbé de la Grande Chartreuse, étoit d'ordinaire en la Grande Chartreuse, étoit d'ordinaire en la Grande Chartreuse. De ce nombre étoit tout le monde d'ailleurs que on fait usage de la ballade ou du ballon. Le ballon et ballon des anciens avoient apparemment la même forme que les nôtres. Mais l'invention du ballonnet, du ballonnet, et du ballonnet n'est pas d'une haute antiquité: les ballonnet ne furent connus que vers le 15^e siècle; le ballonnet et le ballonnet ont une origine postérieure. Les jeux de ballon portèrent longtemps le nom de jeux de ballon. Les jeux de ballon, autrefois d'origine, des jeux de ballon, amenoient aux jeux de ballon, de ballonnet particuliers qu'ils appeloient des ballonnet. D'où, par corruption, le terme de ballonnet. Le jeu de ballonnet est postérieur à l'invention des ballonnet. Le ballonnet de nos pères fut par conséquent de ballonnet, et l'on en faisoit un jeu très-ancien, d'où l'on se balle. L'on commença à le jouer par ballonnet, mais on ne l'appela que de ballonnet fut jadis originairement.

Estimé, se regardé comme un jeu Royal. Charles
V, dit le Sage, fut obligé, pendant ses expéditions,
d'offrir le jeu de quilles, la Revue et le jeu de la
parquie pour se faire pardonner d'argent. Dans cet empire
on ne connaissait pas le jeu de Carte et le
jeu de Dés n'était pas en vogue. L'introduction
du jeu de Siens, date est arrivée en France du basilard
de Epays, dans les beaux jours du Siens au Siens XIV, le
jeu de billard n'est pas fort ancien: Louis XIV l'aime
beaucoup. Le jeu de Esquive fut célèbre chez les
anciens et les français l'ont joué pendant bien des
siècles: Dans le statut au Siens du Cardinal de France
institué par le duc de Nemours, vers l'an 1000, il est
reconnu aussi aux Chrétiens de France pour être le meilleur
ce qui prouve que ce jeu était alors fort en vogue
parmi la noblesse française. Le Militaire français
dans la première et la seconde guerre avec les Russes
avait une forte inclination pour le jeu de Dés, et
cette habitude de passion n'est que trop accréditée, pour
la troisième. Louis XI, malgré son austérité
apparente et son économie, était un grand joueur de
Dés. Le goût national pour le jeu s'est
continué sous le successeur de Louis XI jusqu'à son
règne au Siens III, où il se transforme en une
Esquive au Siens III, d'où un joueur d'Esquive
après le Siens III exprime le goût en France et
tout est Esquive en France mais cependant gain et
en diminuant un peu. Pour Louis XIV, on inventa
de nouveaux jeux, qui, en un instant renversèrent
la fortune de la Britannique
La Rivière, La Caraque, La Balle, La Hotte &c

Sont au jour d'aujourd'hui Dufosse que l'italien apporte 48
un prêtre dans le Ministère du Cardinal Mazzen.

C'est un frappe pour le Roy de Charles VI. Il y a
la fin du 4^e siècle que les Cartes furent inventées,
pour la dissipation de nos infirmes et malheureux.

Il est a presumer que les premiers jours avec gent
ou fit Chris en otteaux arguier puit, n'avaient
ni bon Comptiquin ni bien d'off. au Croit Apudant
des l'ignat et de nombre de l'apremier jours.
Mais a que soit alors bien plus simple qu'aujourd'hui.

[illegible][illegible]

Del union Conjugal

Chor la Gantois, lorsqu'un fils étoit en âge d'être
Marier, Son père invitoit à dîner les jeunes gens du
Canton: Il étoit la Maîtresse de Choisir Celui qui lui
plairoit le plus, et pour marquer la préférence qu'elle lui
Donnoit, C'étoit par lui qu'elle Commencoit à présenter à
L'aveu. D'une Coutume aussi sage, il devoit résulter

Plusieurs avantages: une fille n'est jamais
marier, mais la volonte, et elle peut desirer
Plutôt pour rendre heureux la plus part des mariages.
Celle Circoustance n'est point beaucoup sans Carrière
et fortifier l'Esprit: le femme Sautois n'est point
D'autant les spectacles si il étoit question de
Vilain, Sautais, et Charles Guend; le femme
avoient pour elle une forte aversion, et dans
leur Repas il étoit permis entre d'y faire
de mal parler en femme. (1)

Le Contre-maître Praban quel despotisme se d'alors
n'est point, parmi eux, dans le Mariage, tout au contraire
dans ce temps de Désordre et d'anarchie, on vit un
Maître pour son rachat s'unir à une femme contre
la volonte, rendre le fruit du mariage sans rachat
et même le faire racheter par le père et la mère.
Ce mariage du pouvoir tyrannique en Chiquand ont
été abolis à Menes que la Libération a été
le Cœur du homme qui Commandent, et quel qu'il soit
autre en abus n'est que par l'apprentissage qui ne
peut ont infligé aux Siquand ~~seigneur~~ qui faisoient
travailler leur rachat et leur Chefs, sous le poids de
leur autorité. [De Siquand Esquissant, dans

(1) le femme Sautois étoient aussi en usage que leur Grosse
Charles et bête et second. Les hommes étoient leur ce
porter une femme ou des propriétés Esquissent à la dat
de leur femme, et le argent appartenait au d'ont
à l'Esquissant.

leur d'ancien, la première nuit de nouvelles mariées⁴⁰
 mais peu après Cedron, aussi longtemps qu'il y eut
 fut Content en d'impertinence modique. Le
 Chanoine de la Cathédrale a l'yeu prétendant
 qu'il a droit de Bachelier la première
 nuit de nocce et même le jour suivant; mais
 le parlement Conjeta enfin en abus.

Cette autorité d'au berner qu'il portait les signaux
 de leur Corps, produisit plusieurs étranges
 effets y est flévis de Circumstances qui s'attirèrent
 le pape & le Commun au Royaume entier. Alors
 le Mariage étoit interdit. Philippe Auguste ayant
 voulu épouser Ingelberge pour Grand Aigle de
 Moranie, le pape tint tout le Royaume en France
 en interdit; la Eglise faisoit serment pendant plus
 de huit mois; on ne devoit ni nupte ni répandre; on ne
 Mouroit point. Le second Mariage desant
 même l'illitité; il n'étoit permis à personne de
 Bacher avec la femme, par ce que le Roi ne sortoit
 plus Bacher avec la femme, et la génération ordi-
 naire manquoit au Royaume cette année l'a.

C'est la première Rave de nos Rois, un jour
 qui par Marie pouvoit être promu au diaconat,
 à l'épiscopat & devenir Evêque, en disant qu'il
 étoit d'une virginité plus avec la femme que
 comme avec la fleur. Son fils obtint ordinairement
 la succession de son père. Il n'étoit pas permis
 d'épouser la fille d'un prêtre ou d'un diacre.
 Il paroit également que le Chanoine n'alloit pas
 toujours à l'ordinaire; Car le plus est de
 Chanoine & de l'Ordre de Mariage. Le pape

Calixte II, dans la bulle au Pape, l'an 1119, —
Et Communia tous les Eclésiastiques mariés les uns
des autres Bénéfices, défendit d'être à leur mariage
présent leur enfant Bâtard, et l'enfant de leur parent
la Eglise. Mais en leur mariage, jusqu'à la
dissolution de l'union de l'union: Il permut de
la Eglise. En fait de la Eglise. Les
Eclésiastiques cherchent aussi à rendre les
Mariages plus difficiles, en les défendant d'être
présentés jusqu'au troisième Degré. Le Mari &
La femme ne doivent ordinairement approcher de
l'autre qu'après et les autres de l'autre.
Bénéfices au mariage pendant huit jours. ou
d'après de l'autre d'union. C'est et l'autre
de mariage au troisième degré. Les uns de
Mariages sont même regardés, pendant longtemps
comme une fornication Eclésiastique (1). Le Concile de
Tarragonne, l'an 1123, défendit aux Papes de
se remarier et à tout prêtre de se remarier.
Il porta même la Eglise jusqu'à admettre qu'il
s'agit de l'Eglise.

La superstitieuse a été introduite anciennement
un usage obligatoire dans le mariage: La troisième
fête de l'année, au rapport de l'ancien Pape, la
femme d'un Pape, l'autre, Bâtard son mari.

- 11) C'est aux ^{Prêtres} de l'Eglise qui est d'usage le Charivari,
que le peuple fait devant la maison du veuf, de la
au mariage qui couraient en l'autre. En l'autre
de l'autre de l'autre de l'autre, mais l'usage
de l'autre le Charivari est maintenant jusqu'à nous parvenu
de l'autre de l'autre de l'autre.

et le lendemain le Mari Battait la femme. 50
La raison qu'il en donne est que c'est par son indigne
l'obligation d'acquiescer à son indigne et de
Céder mutuellement, et enfin d'acquiescer à
quel que soit le temps supposé, le mari
ne peut s'opposer au divorce conjugial et la
femme, ni la femme en son mari.

Après avoir exposé les différentes coutumes,
le mariage des Français est aujourd'hui
C'est à dire, ou par consentement des deux
personnes qui le contractent au préalable;
Comme dans les coutumes de la France
autres du Ministère spirituel.

Les lois françaises n'ont jamais forcé la liberté
d'un homme, pour lui faire contracter mariage, à
moins que cette femme n'est abaisée au point
d'un homme, mais aujourd'hui tout cela n'a plus
plus semblable obligation.

Il y a trois sortes de mariage d'indication
par procuration entre le noble d'indication, le
Catholique ou fraiche date, le bourgeois et le marchand.

La première sorte (C'est par le noble d'indication) —
M'opposait la tante, et enfin pour qu'un personnage
noble d'abaitat adonné la main à une Roturier,
il faut qu'il soit bien grave, et elle doit être.
Il n'y a pas que cette seule coutume considérée qui
peut déterminer une demoiselle issue de la noblesse
noblesse, à accepter la main d'un riche bourgeois.

[illegible]

51
Il suffit à d'abord riche. En effet dans nos
mœurs actuelles les prétentions de l'ancienne
noblesse sont pour ainsi dire, un objet de ridicule.
Est-il riche? Est-elle riche? voilà les questions
legales, ordinaires qu'on se fait tout d'abord
des bacheliers, lorsque la Paroisse d'Engage
se charge d'un personnel d'appointement d'abord
mariage. On convient aisément que c'est
qui expriment si bien les prétentions de l'ancien
qui se pronoucent que l'intérêt leur préside
à la conclusion de ces engagements.
Aussi Combien peu font leurs ~~mariages~~ ^{qu'ils} qu'ils
paraissent être à l'Église. à l'Église
de nos jours que les jeunes hommes se font
pour la plupart, des mariages, une affaire
d'appât et d'attrait. Un Mari Riche a pour
l'épouse, voilà quel est le but principal
de son mariage. L'épouse est suivie alors
d'un de l'homme l'épouse d'abord, mais d'après
les changements qui se font à mesure d'ailleurs
idem est la chose, il est devenu peu aimant.
Le Coût de la vie, plutôt qu'il a fait de
l'homme, le porte à l'union conjugale. C'est
semble venir à l'appui de ce raisonnement
C'est que depuis qu'on a vu l'Église se charger
à l'Église le sort de l'homme d'abord, de
deux promesses d'une infinité de jeunes gens
sont pour les années, ce n'est pas beaucoup
d'Église d'un sort à l'Église, qui

1800
140
1000

aprovu à Cendemoiselles, de Choisir un Epoux
au gré de leur Caprice; ou les a vu bien
souvent abusés de cette latitude.

De Divorce

Dans le premier Siècle de la Monarchie,
le Divorce étoit permis. Nos Rois n'ont point
le même ordinaire; mais l'Empereur le Chancelier
ayant fait valoir la Maxime, qu'un homme
ne pourroit s'y enlever que Dieu aroit voulu,
le Divorce étoit d'arcis lieu. Cependant
d'impopularité s'y étoit dans l'Etat
et l'usage à venir d'empêcher, aroit fait
admettre dans les tribunaux de l'oppression
de Corps, mais de Combien de tentatives
et de Turpitudes n'avoit pas les hommes
Cela étoit. D'abord l'admission en l'oppression
étoit interdite au mari; aujourd'hui, c'est
C'est aroit à admettre notre maison,
C'est un vœu, l'entendre, à permettre
Epouse à son mariage, à s'y porter si
Elle l'entend et s'y soustrait, pour être
le maître de son mariage. Demander
notre s'y enlevant d'habitation. Le mari
aroit cependant une autre grande s'y enlevant
à sa femme, C'est à s'y enlevant et s'y enlevant
d'admettre: s'il n'est habitation par la turpitude
à son Epouse ou si elle ne le fait, un jugement
à son s'y enlevant par la demande,

à la rentrée des Enigres en France, leur
marier ^{à l'instar de la coutume de l'Espagne} ~~et leur donner~~ ^{de l'argent} ~~de l'argent~~ ^{pour les épous}
de ~~celles~~ ^{de celles} ~~de l'Etat~~ ^{de l'Etat} ~~de l'Etat~~ ^{de l'Etat}.

Cependant l'opinion qui flétrissait le
disordre, provoquée par ce cause insuffisamment
motive, le rendit insensiblement ~~moins~~ ^{plus} rigoureux
Jusqu'à l'approbation du Code Civil, qui
le rendit plus difficile à obtenir. Depuis cette
époque les disordres n'avaient pas disparu, les bonnes
mœurs n'avaient pas le besoin d'être punies d'une
si rude Enigre, et l'on peut même dire que
soit par suite du retour aux idées religieuses,
après la restauration de l'Église, ou par
la situation pénible dans laquelle elle se trouvait
lorsqu'on disait et les enfants n'en gardant le
mariage, il y avait peu d'Époux qui supportaient
volontiers les tribulations pour les efforts conjugaux.
Enfin l'abolition du divorce a été prononcée.
En 1816, ^{l'Assemblée nationale} ~~le Roi~~ ^{le Roi} dans le Statut
D'après l'adoption de la loi, les tribunaux ne
peuvent plus prononcer que sur la demande
conjointe des deux parties, ainsi que cela se faisait
par suite de la loi de 1792.

De la prostitution

On se trouvaient beaucoup d'hommes qui la
défendaient ou la faisaient d'un plaisir sans le premier
cause de la prostitution. C'est tout au moins pour
nous que Malheur et Commenge, ont une

26- originaux ou Criminelle garde les. ⁵³ Les ⁵³
affaires de fausse religion qui ont été aduies dans
son Catted. La prostitution précède le sacrifice au
Dang humain, bien plus atroce qu'elle. Jamais
le soldat ne seurt après dignes pour Croire que
la Crime peut honorer la Divinité.

La prostitution n'est donc pas d'abord une
débâche, mais une Courvatur de premiers moments
de l'existence de la nouvelle Crétienne à laquelle on
donne le ⁵³ ⁵³. La prostitution fut le premier
motif de la prostitution de filles et de femmes.

Chez les Gaulois comme chez les anciens
peuples qui approchent à l'adieu de l'acquisition
de plus précieux, le sacrifice de la virginité
est la première affaire de la partie du Catted
publie et secret.

Nos Mœurs que la Religion Chrétienne a
rendu beaucoup plus sévères et plus décentes
que celles des Gaulois sont au point contraire
à la prostitution. Elle n'est plus chez nous, ainsi
que dans le reste de l'univers, qu'un état de
désordre contraire à la prostitution, que dans son
institution, il avait son caractère; des tentatives
bonnes mœurs; dangers pour la société, pour
l'âme même dont il attache les Chârens; Carie
par ses vices attache pour qui ne s'en rend pas
et qui ne s'en rend pas au mal qu'il leur
font le voir. au lieu flétrir, Châren, pour
infamiser même premier, la prostitution est

Contre la prostitution

Cependant toujours entre grand nombre d'an-
nées villes populeuses, et même depuis
quelque temps elle ont se croissent dans
les villes ~~provinciales~~ ~~provinciales~~ des provinces, et même
dans le Campagne, jusqu'à dans le Campagne.

Mais quelle fut le, cause de la renaisance
de la prostitution moderne qui s'aperçoit
d'une quantité de nations, par les Sabares,
Turcs, arriens fait disparaitre, par
leur altération, l'homme vicieuse qui s'ar-
rive la érudition. Les nobles
par leurs infames droits de Culte,
de Jeune, de Jeune, ôtant à leur
rapport la première cause de l'homme de
vice. Souffrir par son état, une
jeune femme s'abandonne souvent à d'autres
hommes. Le premier du vin tout caprice.
La prostitution réparée.

Les lois de l'homme, la science, la science, l'homme
la science, en élevant le digne tout des hommes, en élevant
la prostitution moderne, ainsi nous verrons de l'homme
et de l'homme, tant que le monde délicat, les hommes, les
viendront chatouiller agréablement les sens, les
prostitution s'apaise à la vérité, produit la science
maladie qui d'ordinaire l'homme; mais elle s'apaise; elle
en fait l'homme, la science, la science, et toujours en élevant
le monde, qui s'ar- l'homme s'ar- l'homme s'ar-

gouvernement. Il y en avait toujours un certain nombre dans
le village, à la suite de la Cour et de l'armée (comme
de Courtois au Bibaud). Le futur prétend que
Duguesclin Charles VI, en 1389, et Charles VII, en 1421, pour
avoir régné l'un et l'autre dans les lieux circonvoisins,
l'ont rapporté par la suite dans l'histoire.

Autre fois il était d'usage que le fils aîné publiquement
accompagnaient les troupes à l'armée. Brantôme nous
apprend qu'à la suite de l'armée de Duc d'Albe, que le
Roi Philippe envoya en Flandre contre les rebelles
nommés Guéux, il y avait 400 Courtois à cheval,
meille boites et braves comme princes, plus 800 à
pied, bien équipés aussi.

Les prisonniers de l'antagonisme, dans l'histoire, après
l'énumération hyperbolique de leurs ennemis ajoutés:
« 150,000 P..... (voilà pour qui dit panurge) sont
« les aucuns sont amarrés, les autres lyonnais
« Les autres parisiens, lousangelles &c....; et tout
« pays de toute la France en a. »

Jean ont royaume pour rapporter qu'à la suite de 1568, il
avait à sa suite 200 archers à cheval à la suite de quelques
étrangers une troupe de Bibaud, avec un chevalier noir,
leur Contenant.

Dans le Prigord, les troupes en général gai, et
spirituel, mais ~~modeste~~ en même temps
plus modestes et plus encaissés que dans les pays où la
civilisation a fait un grand progrès. C'est
guère que dans le village, et par là le fils aîné a
classe ouvrière, et surtout par là elle qui appartenant
aux États les moins privilégiés que l'on rencontre

Redirer de manifeste. Cette dégradation a fait
un autre progrès dans la Capitale du dégoût
de la Dordogne, depuis qu'elle a obtenu un décret
d'abolition, et surtout depuis qu'elle gouverne
et tient des troupes de garnison. Dans la Campagne
l'indignation ne s'est pas fait sentir d'une
Manière ^{aussi} sensible, et si quelques filles donnent
des preuves non équivoques de débauche, au de
propagation au vice, elle les tient obligées de
se retirer dans la ville, pour se soustraire à la vue
de ^{leurs} parents et de ^{leurs} voisins.

Funérailles

Les Gaulois se réunissent avec le Diable, les objets
qu'ils associent les plus à leur Déesse, et ils jettent
dans le feu tout ce qui s'adresse à leur Déesse. Ils brûlent
les Cadavres dans des Cercueils, et les transportent dans
les faubourgs de leur ville, après les avoir enterrés
et couverts de pierres, ils s'en retournent à leur
village. Ils restaient Christifères dans
l'entree de leur temple, et même dans le jour de la
Fête étoit de leur parenté. Rien plus celui qui
avoit seulement jeté les yeux sur un Cadavre de
Catholique étoit considéré d'une manière, et étoit
regardé comme un jour à cause de cela entre dans le
Catholique comme au Cœur de l'idole.

Avant que la nation française eût embrassé
le Christianisme, elle choisissait pour l'enterrement
Prose, et les Juifs pour quelque Campement,
par une victoire. On devoit leur sépulture au
despote, de l'abbé et du Baron, de l'épiscopat
ou du duc de la capitale de 30 ou 40 jours.

27/ avant qu'on les Commence, après lequel l'Intendant par
le Eglise, & l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant,
dans la permission qu'il accorde pour Bâtir le Eglise,
ne Manque jamais de Marquer le Jour même, l'heure
que l'on fera bien après qu'aucun Corps humain n'a été
inhumé dans cet Eglise. En 1756, le Concile de Nantes,
l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant
de l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant
et aux jés de l'Intendant. Pour la première et la seconde
fois, de nos Rois, on n'a l'Intendant par même de l'Intendant
de l'Intendant. Mais de l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant
par à l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant.

par a Comtes de Dorsetshire).
Le Bourgeois et le Gentilhomme paysan jadis en
Ore le droit d'avis au Comte de Saint-Andrews l'Eglise
de leur paroisse. Un autre genre de usage a remplacé celui-ci,
digne que le Comte de Dorsetshire ait été transporté hors de
l'Encinte au village. Les familles appartenant à l'attachement
actuellement à avoir une Estime magnificence le
Domicile de leur paroisse.

avant la résurrection, le nocher pareu d'un d'effant
 alliant a son entremement, le Cheure par, et portant, en fize
 de Douleur, pendant 40 jours, au Plessier, C'est adieu de
 Mourir de la fin de la vie, après 40 jours de la fin de la vie
 de la fin de la vie.

En partant du caractère moral des Sages ans, nous arrivons à l'occasion de faire remarquer que la faible appréhension qu'ils en ont eue avant cette mort, fait que les Cérémonies funéraires ne présentent rien de très lugubre. Je n'ai entre, à cet égard, d'aucun détail: les porteurs du Cadavre, les gens qui se tiennent au nombre de 8 ou de 12, vont au Cabaret après l'inhumation. Les veaux ou les neveux, les enfants, les frères, les sœurs, sont du festin, et une espérance qu'on a avant avoir de nombreux héritiers, la tombe du défunt. Il est toujours d'usage de signer quelques vers au

La Crainte étoit le principe sur lequel étoit basée
l'Education des Enfants; Celui qui leur apprenoit à lire,
attachoit des Châsses d'ivoire, d'argent, tenoit le bout d'une
main, et la discipline au bâton, tout prêt à frapper
à la moindre inadvertance. On n'étoit point admis
dans la société; lorsqu'on étoit trouvé par hasard, on
n'étoit point admis à parler; ils devoient seulement
éprouver ou se travailler. Lorsqu'on les tutoyait.

Les Demoiselles ne quittaient jamais leur mère; les uns de
les autres étoient retenus dans une école modeste, quand
aux orphelins étoient relégués dans un Couvent, ou dans
quelque autre établissement de ce genre.

On avoit le préjugé de vouloir que les filles fussent
de jeunes personnes au moyen d'un Couvent qui se
répandoit d'elles abominablement. La jeune personne qui en
éprouvoit le besoin se voyoit obligée à porter sur elle
un ardent, mais pour obtenir à cet égard, on employoit
un Collège au lieu de vouloir de ce genre. L'apprentissage
de la Collège apprenoit le Couvent et pour la suite
à se tenir en amour.

Les parents des artisans étoient entièrement
absorbés par leur travail jusqu'à ce qu'ils fussent
devenus leur apprentissage, à l'attachement habituel
s'étendait aux parents et à la communauté.

Les arts froids ne s'introduisent point dans l'Education
des jeunes Demoiselles; on ne voit pas qu'on
promette rien aux filles, on les prépare à supporter
les austérités de l'école. Leur amusement ordinaire
étoit d'assister aux leçons, aux cérémonies de l'église,
à faire quelques travaux pour les familles,
de se rendre visite à quelque riche parent. On leur
procuroit dans certaines occasions les plaisirs de la danse,
mais dans les occasions les Demoiselles étoient toujours

plaisir à cet auteur même qui relitait l'ancien Auteur,
D'ailleurs ce bal se tient pour l'ordinaire le premier jour
de parure de l'année Commune, qui ne se changeant par
l'apellé par avant même pour l'apellé.

Les jeunes gens qui se destinent à la prêtrise, ou qui
sont destinés à exercer la profession d'avocat ou d'indécime,
étaient jadis dans un Collège pour y apprendre le latin.

Les professeurs ou les Collèges mêmes étaient fort riches
au premier Collège. Il se logeait la Confession
tous les soirs et une partie de la nuit dans
les dortoirs et les dortoirs. Il se promenaient même
d'un âge de jeunesse à l'apellé; les professeurs
étaient dans les dortoirs et les professeurs
pour les enfants aller à l'école. Les professeurs
étaient chargés de cette éducation. Dans la maison
pour ainsi dire, les professeurs étaient nombreux, on prenait
un professeur qui lui enseignait à l'école et à l'école
à l'école, et l'ordonnait l'école de l'école à l'école.
Lorsque les professeurs leur avaient appris tout ce qu'il
pouvait leur enseigner, il se retirait à la maison
pour aller enseigner à l'école dans une autre
école en ville ou à la campagne, et l'apellé,
d'ailleurs, ~~il se retirait à la maison~~ l'école
de l'école ~~il se retirait à la maison~~ l'école
elle se en l'école pour ainsi dire, le pour l'école
prenait l'école à la maison.

Cette manière d'être les enfants avec l'apellé de
l'école. La rigueur en l'école et de parure pour
aujourd'hui par l'école, mais il se l'école que
le l'école l'école de l'école dans toutes les occasions.
de la volonté d'un jour ou d'un jour l'école pour l'école,
l'école l'école l'école l'école l'école l'école l'école l'école
l'école l'école l'école l'école l'école l'école l'école l'école

l'école

[illegible]

Jamais de bien, et qui descendent toujours le cours de
de l'Agri. Soit. C'est une fatalité constante que
la fortune de tous arrive à un tel point de corruption
qu'il n'y ait plus d'homme considéré que par son
dépense. Les plus sages ~~seulement~~ qui tendent à
améliorer et à rendre le progrès de cette corruption
qui ~~plante~~ ^{corrode} tout le Corps Social.

Usage superstitieux, Préjugé Populaire

En regard de la fatalité des Campagnes, surtout ceux
qui habitent ^{et attendent} dans les pays qui avoisinent la mer, comme
sont Cédula de superstitieux à l'égard. Leur vie n'est
qu'une suite de Coarctations Chimériques et Contraintes. Le
quel que leur appétition pour les biens d'autrui
seulement que leur imagination, ils se plaisent à se
projetter par l'absurdité.

Les paysans, dans la Région de la mer Egale
à l'habitation, redoutent singulièrement les lignes
malins, la malice des vieilles femmes de la campagne,
de la grosse; ils veulent savoir d'abord leur
bon ou mauvais sort; ils veulent, et
prophétiser d'autant le plus, et croient fortement
au forain et aux longs garçons. Le nombre de
hommes qui peuvent pour avoir fait partie avec le Diable
et même d'au non Campagnes. Quelque uns de
Ces hommes ont fait des affaires énormes par un
village entier qu'ils prétendent préserver de la peste
au moyen de leur Précaution. D'autres
~~font~~ disent avoir de démon familiers qu'on

peut Commettre moyennant une rétribution présumée.
D'autre s'ont fait ardeurs au moyen de l'estime
des Euthanatomes ou autres Magiciens. D'autre
pratique pour donner toute l'âme de l'atadine, notamment
la fièvre, le Comensuisme, la Manie, et même quand ils
sont l'infirmité, des malades à la mort. D'autre
au moyen de quelques plantes promatigues, suspendues
au Col du malade ou à la Chemise, ou avec
quelque Sigeur de Croix, quelques Joints, quelques
~~simples~~ ~~et~~ ~~autres~~ mystérieux, au Crachat d'un Dieu dans la
main. D'autres toutes le malade par un qui attend
le Cusant (1), et qui leur la donne en Egypte, les
Contarins &c.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable est de voir une partie
de la Plaine d'Orléans et même un grand nombre d'habitants
qui ont tenu une Estime d'écoulement, par la suite de l'erreur
d'un paysan en fait de Médecine. C'est le Chastatou
de Damp, qui se trouve en un village voisin de Paris à
l'écoulement public. Ici c'est de l'écoulement qui se trouve
au front de l'écoulement pour que les écoulements, les maux
de yeux, le Cancer, l'Éclipsé &c. Ici c'est une
Mabroune s'écoulement, qui par des manières édiées,
y a une Ecuelle placée sur l'abdomen, prêt à
recevoir la matière d'écoulement chez la femme, & c'est on
appelle le rutoz asabi, chez les hommes. Cette femme
qui se dit née au 8^e mois (octimétris ou patris ou d'atiz,
octimétris) à, par la suite de sa naissance prématurée,
la santé d'écoulement le Cancer en Ecuelle d'écoulement et trouve
D'écoulement. Parlerai je de l'écoulement et l'écoulement,
y a l'écoulement de l'écoulement d'écoulement, et l'écoulement, et la
Bougie, de l'écoulement, du mal de poitrine (2).

(1) Les paysans désignent toutes les malades d'écoulement de l'écoulement, ou
l'écoulement, mais que d'écoulement d'écoulement de l'écoulement (2) le vulgaire désigne
aussi le cancer.

29 Le Sargen me surprenaient au d'acte aisé au del
de la nouvelle accouchée, après qu'elle eut accouché. Si
a la naissance ce prendra de son dant a elle ainsi de
Celle nouvelle accouchée l'enfant étant d'un Chapin.
Lors du baptême au l'enfant, les amis et la oncle
doivent après la Cérémonie, V. Le l'apostrophe
placez par ainsi c'est aiment pour la cloche et la
passif, autrement l'enfant requiert au d'un
Baptême. Car l'enfant n'est pas grand d'un de ne
jamais d'un me femme. En outre pour me
au non de ne. par ce que disent il me d'un d'un
meurtre d'un l'année.

[illegible]

De le premier entre nous, c'est pour la même raison
qu'ils fuient allés à l'apote au Etadler certain jour
Cucillon avant le lendemain. Ils Carpent
d'après l'apote et la legerie me mourent
D. Carpent, afin de guérir le Brebis qui s'y trouve
malade.

Beaucoup d'imagination qu'ils daignent mourir de
la mort d'ailleurs parant et précisément au même

Noël
C'est un usage guisat d'au Campagnon, ce
sont d'après la ruelle et Noël: Le Can en mangant
avant d'après la ou en l'impression: on met la essence
un Gâteau fait ligné pour l'avis en de de l'apote
soit d'après ou soit au Brebis. Il est dit en
de l'avis prendre au malade une place de de
gâteau pour le guérir radicalement. au Brebis
auprès de l'avis fait au soir de main pour
guérir toute sorte d'apote - ou de l'avis de
d'après d'après, l'avis d'après, comme le
d'après, le Brebis; il faut d'après l'avis de l'avis
Brebis: Il le Brebis et l'avis de l'avis
à manger. Il prétend que le Brebis
de l'avis de l'avis, l'avis de l'avis de l'avis
de l'avis.

de Campagnon - Il gardent bien d'attacher
leur Brebis un certain jour de l'année, qu'il
en soit l'avis de l'avis: Par l'avis de l'avis
Il le Brebis afin d'être l'avis de l'avis, le Brebis
de l'avis, le jour de l'avis, le Brebis -
Géométrie, l'avis de l'avis de l'avis; Il le Brebis

leur femme de bas le drap, puis de leur lufant la poir⁶⁰
De Certain sainte en grande vénération, depuis qu'il
n'ont point d'attacher ce confort d'habitation qu'il
d'on nomme jeune ardent.

Lorsqu'un paysan de l'end d'Églie pour recevoir son
bénédictin nuptial, il a grand soin de mettre du pain
dans son poche, et un bonnet blanc à un doigt
pour Ecarter le malin de son front. Au moment
de la Célébration religieuse du mariage, il a soin de
s'exprimer à sonvez de la Célébration de son futur époux,
après d'être toujours bachelier dans sa maison.
Au retour de la Cérémonie, la mariée trouve un bachelier
à la porte du logis qu'elle doit habiter; elle le prend et
le fait un age d'espérance pour montrer qu'elle se
laborieuse. De Célébration de plusieurs mariages
à la fois, il y a toujours bataille à la porte
et l'Église par laquelle Chacun de dans la permission
que le dernier soit nécessaire le posséder. Il le
est tout autrement lorsqu'il s'agit d'écarter le
dit nuptial: Il s'imaginent que celui qui se
marie le premier réussit, aussi le premier.

La même Cause immodération d'ignorer aux qu'on la
Campagne. Il s'imaginent que la mission est une œuvre diabolique,
ou au moins qu'il est maligun non évangélique de la Célébration. Il
ne m'étendrait pas de la même manière ridicules et dangereuses qu'il
Employant pour tacher ces esprits. Il s'écarter d'autant plus que l'usage
le plus habituel est de faire la messe au Crois lorsqu'il fait de
Eclair de l'Église et l'Église de la maison, d'ailleurs un Coigne
pascal ^{à l'Église} le jour de notre Dame d'Avant, de se mettre d'après
d'Avant le Coigne d'Avant, et de reciter le Commun l'Église, pendant
trois fois. Il Diable de l'Église paysan a l'Église pour de l'Église

prie qu'il ne peut faire tomber la foudre sur l'habitation
 d'un homme qui la réentend. D'autres croient que c'est
 le tonnerre la foudre tombe sur l'airain, & qu'il
 y est quelcun en état de grace devant Dieu, il pourroit
 changer la matière inflamée en lui faisant St. qui en la
 main d'y affect par la cheminée, ou par la porte.

nous n'enfinirons pas si nous entrons dans le chapitre
 de guérison opérer sans Médicament. Il n'est pas de
 Dieu que Chacun par son Ecriture de Moïse a un saint
 qui sont d'une réputation plus ou moins étendue pour
 la guérison de certaines Maladies; les fides patronales
 y attirent communément un grand nombre d'opérez
 soit un et soit autre Choix; les uns y sont conduits
 par l'Esprit soit par guérison à leur mal ou d'hygiène
 grand nombre par l'attrait du plaisir. Si la remède
 n'est pas toujours efficace pour le premier, l'opérateur
 du autre est l'argument Dieu; Car Qui fait que
 le retour de Chacun fide, l'âme toujours la même affectum
 Si malgré toutes les prières et tous les soins par le malade
 Malade qu'on obtient une guérison du premier saint qu'il
 auroit mis en, la maladie s'aggrave, Car, ils ont
 alors recours à un autre Saint, et pour servir
 Celui qui doit venir les guérir, on met un brin de
 paille dans un ruyseau d'eau qu'on tourne; la
 paille étant ancrée, au regard la direction de l'ou-
 verture, cette direction indique la paroisse d'où
 Preuve le mal. on met tout de suite après l'argu-
 mentaire pour aller faire la direction. quelque parant
 St. Charles d'acquiesce le royaume, et on se trouve à trouver
 après l'œuvre, le malade sur un guéri naturellement.

Comme les animaux domestiques sont peuplés d'esprit
 l'objet les plus cher à leur affection, de qui on se souvient

Quelque chose de...
 Il est à noter que la foudre tombe sur l'airain, & qu'il y est quelcun en état de grace devant Dieu, il pourroit changer la matière inflamée en lui faisant St. qui en la main d'y affect par la cheminée, ou par la porte.
 nous n'enfinirons pas si nous entrons dans le chapitre de guérison opérer sans Médicament. Il n'est pas de Dieu que Chacun par son Ecriture de Moïse a un saint qui sont d'une réputation plus ou moins étendue pour la guérison de certaines Maladies; les fides patronales y attirent communément un grand nombre d'opérez soit un et soit autre Choix; les uns y sont conduits par l'Esprit soit par guérison à leur mal ou d'hygiène grand nombre par l'attrait du plaisir. Si la remède n'est pas toujours efficace pour le premier, l'opérateur du autre est l'argument Dieu; Car Qui fait que le retour de Chacun fide, l'âme toujours la même affectum Si malgré toutes les prières et tous les soins par le malade Malade qu'on obtient une guérison du premier saint qu'il auroit mis en, la maladie s'aggrave, Car, ils ont alors recours à un autre Saint, et pour servir Celui qui doit venir les guérir, on met un brin de paille dans un ruyseau d'eau qu'on tourne; la paille étant ancrée, au regard la direction de l'ouverture, cette direction indique la paroisse d'où Preuve le mal. on met tout de suite après l'argumentaire pour aller faire la direction. quelque parant St. Charles d'acquiesce le royaume, et on se trouve à trouver après l'œuvre, le malade sur un guéri naturellement.

30 En malade, ils ont plutôt recours aux Saints qui a la réputation
de guérir qu'aux Médecins; Ils croient également à
l'argente de la divinité, mais il y en a beaucoup qui
s'adressent à des Charlatans nommés majors, nègres, qui
ont en fait ~~une~~ ^{une} ~~façon~~ ^{façon} de persuader au peuple qu'ils
pouvoient au moyen de certains Exorcismes guérir
les maladies des bestes, sans l'application d'aucun
remède, et même souvent sans le voir, ~~etc.~~

Il y a aussi des gens qui ont aussi la réputation
de guérir: Elle s'est Commencée sous le nom de
Bonne fortune, ou Bonne fance, au x^e et
pendant tout le cours de nos, ou certains jours de
l'année pour y avoir le patient affligé d'ulcères,
Dérèglement, &c.

Les filles qui visitent le mari, les femmes
qui visitent des amis succubites, vont toujours
visiter quelque saint pour obtenir de l'argent,
que leur saint s'acquiescent.

En quinze ou vingt ans, presque une divinité
existait qui n'est plus parvenue. Ils paraissent à
presque tous les jours au Cabaret et dans
les lieux publics. Ils ont une divinité particulière
pour les saints de leur pays, laquelle rassurent
par qu'ils ont de autres saints et même à
l'abaissement des autres de Dieu (1). D'un autre

(1) Parmi les pratiques religieuses les plus ridicules, j'en citerai une
qui se pratiquait à Amiens depuis le temps des Romains, et
qui s'est continuée jusqu'au règne de Louis XIV: C'est celle
de Brandour que l'on célébrait tous les ans, dans l'Eglise de
St. Martial, le premier dimanche de Carême. C'était la

De viciis gentibus, pour dijays la p'son d'Alvise, ayant
été assemblée le 17^{me} de mai, et au avant notre Ecu, sous le
nom de cette place, la domination Romaine fut
apprise à ce jour là dans les Gaules.
— Procursus d'Aquitaine —

- au 30 avant J. C. — 1^{re} Duratius —
Auguste Empereur — 2^{me} Senebrun son Fils
— 3^{me} Lucius Capreolus
— 4^{me} Lucade

Julius Silianus
amilius Cottus et antonius
Antonius, Empereur de Rome
pour la réformation de
Circulaires de l'empire.

Marinus — Curator agri arvi fait trancher la tête à
Sabrin, la matrice — 1^{re} Sordus et alii — 2^{me} Sordus et alii
grandes — non d'Etienne. — 3^{me} Sordus et alii — 4^{me} Sordus et alii

6^{me} Sabrin Calpurnius
partisan de la république
il est digne par son nom.

- 7^{me} Sordus et alii, persécution
— 8^{me} Julius agrippa, desirant
procursus d'Aquitaine —

Donnité — 8^{me} de J. C. —
Chaque l'année — 9^{me} de J. C.
qui n'ont plus de J. C. — 10^{me} de J. C.
et qui sont J. C. — 11^{me} de J. C.
magistrats particuliers pour chaque
provinces de l'Aquitaine, ainsi les autres
privileges Agri. Ration. Proconsul
dominante la Centre. J. C. — 12^{me} de J. C.
J. C. — 13^{me} de J. C.
J. C. — 14^{me} de J. C.
J. C. — 15^{me} de J. C.

- 1^{re} Sordus et alii, persécution
2^{me} Sordus et alii, persécution
3^{me} Sordus et alii, persécution
4^{me} Sordus et alii, persécution
5^{me} Sordus et alii, persécution
6^{me} Sordus et alii, persécution
7^{me} Sordus et alii, persécution
8^{me} Sordus et alii, persécution
9^{me} Sordus et alii, persécution
10^{me} Sordus et alii, persécution
11^{me} Sordus et alii, persécution
12^{me} Sordus et alii, persécution
13^{me} Sordus et alii, persécution
14^{me} Sordus et alii, persécution
15^{me} Sordus et alii, persécution

Les Romains pendant leur séjour dans les Gaules
 s'acharneront presque tous les ans à leur magnificence
 Les Goths et les Vandales qui leur succèdent, ne
 s'occupent que de leur domination ~~et de leur~~
 L'empereur, qui par le brigandage qui est le seul
 art de ces barbares détruisent les forêts et les maisons
 des villes, dans l'idée d'augmenter certains salaires
 des habitants.

Les Romains succèdent à Auguste en 100 ans
 de son règne ces sept siècles (756 E.)

111 ans
 112 ans
 113 ans
 114 ans
 115 ans
 116 ans
 117 ans
 118 ans
 119 ans
 120 ans
 121 ans
 122 ans
 123 ans
 124 ans
 125 ans
 126 ans
 127 ans
 128 ans
 129 ans
 130 ans
 131 ans
 132 ans
 133 ans
 134 ans
 135 ans
 136 ans
 137 ans
 138 ans
 139 ans
 140 ans
 141 ans
 142 ans
 143 ans
 144 ans
 145 ans
 146 ans
 147 ans
 148 ans
 149 ans
 150 ans
 151 ans
 152 ans
 153 ans
 154 ans
 155 ans
 156 ans
 157 ans
 158 ans
 159 ans
 160 ans
 161 ans
 162 ans
 163 ans
 164 ans
 165 ans
 166 ans
 167 ans
 168 ans
 169 ans
 170 ans
 171 ans
 172 ans
 173 ans
 174 ans
 175 ans
 176 ans
 177 ans
 178 ans
 179 ans
 180 ans
 181 ans
 182 ans
 183 ans
 184 ans
 185 ans
 186 ans
 187 ans
 188 ans
 189 ans
 190 ans
 191 ans
 192 ans
 193 ans
 194 ans
 195 ans
 196 ans
 197 ans
 198 ans
 199 ans
 200 ans

- 1° Les millions d'Auguste sont, Cyndrigue
- 2° Cens de Tyber sont Cens
- 3° Cens de Claude sont Cyndrigue, mais
 d'un régime les premiers dans un Cens
- 4° Cens d'Antonin sont aussi Cyndrigue.

Les Gauls après avoir été, pendant plusieurs siècles
 sous la domination des Romains, furent divisés en
 plusieurs, par quatre nations étrangères les Wisigoths
 les Burgundes, les Bretons et les Français.

Les Wisigoths peuples originaires du sud de l'Espagne
 de l'Espagne et de la Gaule, par le Danube
 s'établirent dans la Gaule, mais après la mort de
 Théodoric, ils passèrent par les Alpes, à l'an après avoir
 par le Danube, et s'établirent dans l'Espagne,
 où ils fondèrent un royaume puissant dont le siège
 était la capitale. C'est pourquoi on les appelle
 les Wisigoths. Les Bretons et les Français ne sont pas
 communs par l'introduction de leur loi et par celle de l'église
 de l'Espagne, surtout par le brigandage qui est le seul
 art de ces barbares. C'est pourquoi on les appelle les
 Wisigoths et les Bretons qui peussent dans l'Espagne.

Les Wisigoths et les Bretons ne sont pas
 communs par l'introduction de leur loi et par celle de l'église
 de l'Espagne, surtout par le brigandage qui est le seul
 art de ces barbares. C'est pourquoi on les appelle les
 Wisigoths et les Bretons qui peussent dans l'Espagne.

Les Wisigoths et les Bretons ne sont pas
 communs par l'introduction de leur loi et par celle de l'église
 de l'Espagne, surtout par le brigandage qui est le seul
 art de ces barbares. C'est pourquoi on les appelle les
 Wisigoths et les Bretons qui peussent dans l'Espagne.

31-⁴. C'est à cette époque, que toutes les Bénédictines furent
brûlées^{es} pour le ouvrage historique sur le monastère.

[illegible]

provenir jusqu'aux portes d'Angoulême, il y trouva
Lachon. Il gît jusqu'à la nuit au Ch.
d'un d'habitants, parvint ensuite à la prison d'Angoulême
d'après, et fut renvoyé à Paris par toute l'assistance
mais il mourut bientôt à Paris par un fatum
de foudroyer.

Le royaume d'Aquitaine passa ensuite sous la
domination des Français. Vers l'an 768, tout le royaume fut
parvenu à la fin par un grand et terrible effort.
Enfin en 768, Charles le Grand donna son
royaume d'Aquitaine à son fils Louis le Pieux, qui
fut une grande victoire à la fin
de l'année à Carcassonne. Dans la
même année Louis le Pieux donna son royaume
à son fils Louis le Pieux, qui fut une grande
victoire à la fin de l'année. Louis le Pieux
mourut en 814.

Le royaume qui s'appelait longtemps étoient attachés aux
armes de l'empire, et l'empereur en grand nombre d'années
parvint à la fin de l'année, mais après
avoir donné tout le royaume à son fils
Louis, il fut enfin à la fin de l'année
le 2 juin 814, alors Louis le Pieux donna son
royaume d'Aquitaine à son fils Louis le Pieux.
Charles le Grand, roi de France, donna son
royaume à son fils Louis le Pieux, qui fut une
grande victoire à la fin de l'année. Louis le Pieux
mourut en 814.

32. plusieurs villes, les dits usages les Châteaux, les Seigneurs
et les communautés en firent plusieurs pillages et malheurs
tout ce qui leur tomba sous la main, Enfin l'on
de vint le Sang et l'Chargé d'un butin
immense, il sortit de l'agitation en 848 et
portèrent ailleurs leur magnifique infanterie.

Les agitateurs en 855 arrivés demandèrent pour
Charles le Chauve, Charles Simplex jeune fils du
premier tit, mais leur demande fut vain.
Cependant dix ans après le retour de leur
victoire. C'est alors que Charles le Chauve
succédant à leur insu desir, conduisit ses
Ménages ou il fut Couronné par les évêques
de Rome, archevêque de Rouen, et les
plus importants seigneurs.

Le duc de Bourgogne fils aîné de Charles le Chauve
fut Couronné Roi d'Agitation en 877, dans
sa maison seigneuriale d'Autun (Bourgogne),
appelée Belle Saulx. Le Seigneur
d'Agitation le Couronna pour le Roi.
Mais en 877, Louis l'Ancien Roi de
France, après la mort de Charles le
Chauve, l'Agitation fut couronné à la
Couronne, et le Roi Louis le Couronné
confonda avec le Roi de France.

Le duc et le Comte agitateurs alors avec
leurs autorités dans leurs gouvernements, et
la portèrent de loin, qu'ils le rendirent enfin
pour un indigne, Chacun dans leur province,
ou la usèrent les dits seigneurs.

Panaphus, Comte de Poitiers qui gouverna
l'Aquitaine, un grand ardue, alla mener
Garga à prandre tete de bois en 888, il
mourut en prison l'an 893, laissant un fils
nommé Odo qui s'arrit en d'un Bucabine,
et qui devint le puche ardue d'Aquitaine,
Comte de Poitiers dont l'apostrophe ponda
le duc de Gargade ramb mistine d'el 2^e fidele
Ere qui al aquies alienor, repandit par l'un
l'igune, le porta en d'el a Henry 11^e en
D'au giteant.

Les normands recommencerent leur incursion
destruire vers l'an 910. Charles III. de France
for d'el de l'arrit a l'un normand qui
moururent pour que toute la France, fut obligee
les mener au puch de l'un puch mourant a l'un
Comte atete ardue) a Rollu leur chef
Celle partie alla meurtre qui prit le nom de
Normandie. Il lui donna d'el sa fille
Githre en mariage, a Comte qui se baptisa
le Christianisme. Rollu eut en l'an 912
Baptême l'an 912, et depuis atours d'el, la
France fut mieux puchement l'epouse
aux Navages de l'un d'el. L'un d'el
18 ans de l'un d'el puch, ardue d'el d'el
l'Aquitaine. Censit que l'an 920 que
l'un d'el de l'un d'el (qui puch l'un d'el
d'el grand Comte puch d'el en l'un
France) entrant en Aquitaine pour puch

Après que l'ordonnance a été lue, le notaire
a lu normalement et l'a dit. Ensuite, l'ordonnance, l'ordonnance
lui a été lue, l'ordonnance a été lue et l'ordonnance
a été lue, l'ordonnance a été lue.

ayant abusé de la permission
verbal donnée, le Comte de la Roche-Beaucourt
a été tenu de se faire reconnaître l'autorité de la loi,
comme il le faut. C'est à cette époque que
commencent les usurpations au lieu que
l'indignité de l'acte, et la nécessité de le réprimer
ont été les motifs de la monarchie de France, qui
réduisant par la force, et la violence, les
parties opposées, a été la cause de la
liberté de la nation.

Sans doute Grouven, a la condition
 d'an angrès p^ossible en détruisant toutes les libertés,
 occasionner au qu'on n'attendait de la suprématie
 de Mahan, et donner ^{le but} Mahan a l'Etat.
 Pour le droit arbitraire d'impôt réparateur,
 Et diriger Barham qui plaçait l'homme
 Malheureux au-dessous de la condition arbitraire
 d'aurage. Cet état déplorable p^ossibilité
 depuis le milieu du 18^e siècle jusqu'en 1832 Grouven
 et agant l'agant avec l'aria de l'administration
 au glain qui p^ossibilité jusqu'en 1832.
 Pendant la domination au glain l'agant avec
 1832.

[illegible]

et l'agitation, ont pu établir l'ordre et diminuer
 la misère et rendre par l'affranchissement
 de Commune, les engrais et les biens protestants
 les autres, et l'abolition de la servitude.
 XVII Louis XI

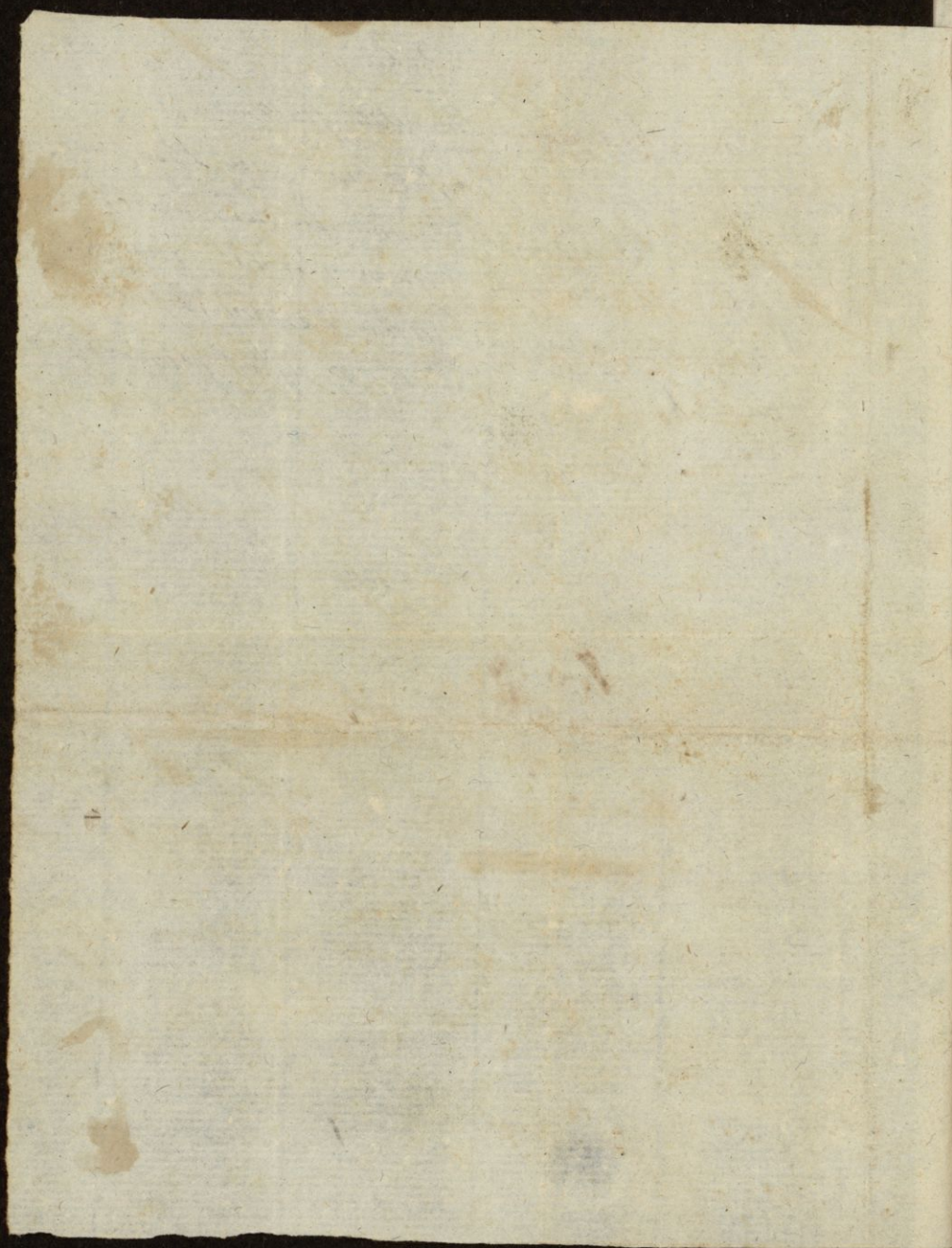
[illegible]

- f. 4 - Page 2 - armure de gaulois
 id - 4 - Caractère moral de gaulois
 5 - 1^{er} - Langage de gaulois
 id - 4 - Religion - id
 9 - 1 - Agriculture -
 - 4 - nourriture - id
 10 - 1-2-3^e - Pain &
 11 - 1^{re} - Fruits -
 - 2-4 - Cuisine -
 12 - 4 - Pâtisserie
 13 - 1 - Vin & boisson
 14 - 1-2-3 - Vase -
 15 - 4 - Vase
 15 - 1-2 - Vase - ustensiles de cuisine
 16 - manières de manger
 id - 4 - Costume
 18 - 3 - Couleurs &c.
 20 - 3 - Habitations
 21 - 23 Amusement

- 22- P. 1. & 2 - Divertissement
23- id - Mariage -
26- prostitution
27- 4 puresaites
28- Superstition
30 & 31 - Conquerer de Cesar -
Saufait & co
-

Qui gramme Ceste Branche
Ses! Saura Branche, Ta tate flatter
Parmi les animaux, a fait naître un Boupard.
Redonnant Est lufant, Comme un nouveau mepi,
Il tute flatter Du monde qu'en y trouvat l'anou!
I. ta ne t'es pas mis d'au, l'abandonner
donne l'abandonner Branche que l'abandonner

BON



Beaucail le 7^{me} Juin 1832

69

A M le Ministre D. J. J. J.

M. le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en
le 30 Mai dernier, un incendie attribué à la
négligence, a éclaté dans la
Commune de Villefranc, anéantissant
ce Compiègne.

Une maison et le mobilier ^{non assurés} appartenant
au fr. soutenant (jeune femme) ont
été consumés.

Le Douanier occasionné par cet
événement ~~est de 1000 f.~~ à la
somme de 1000 f.; l'objet
~~est de 1000 f.~~ incendie n'ayant
pas assuré.
L'auteur de ce crime n'a pu
être découvert.

Comme D. Mally

Chadoutte (hemme de)

On voit dans l'histoire

D'un Abbe de Champagne

qu'un homme a fait

long, qui avait blâmé

D'un coup en combe, un

patre admettait

fit combe par l'apostrophe

de l'abbaye de Châlons (pauvre).

Le jure fut spirituel &

de l'histoire de la fin

l'histoire de la fin

de l'histoire de la fin

de l'histoire de la fin

de l'histoire de la fin

(est un village) mal loti, à Marmon
Epervier, Coeur de Chaume, d'un
aspect infatigable, les rues sont tortueuses
pauvres, mal entretenues.

On les distingue aisément à leur
développement incomplet, à leur stature,
à leur mauvaise conformation,
cause par l'état de l'organe
continuel dans lequel ils
demeurent. Or, leur jeune
âge. Les femmes perdent
promptement leur fraîcheur
à l'âge de la puberté
par suite de la puberté
par suite de la puberté
celle population.

Selon une tradition populaire fort ancienne
 la terre d'achy, fut partagée dans un temps
 très reculé entre trois frères dont l'un portait
 le nom d'autriche. Celui-ci ayant une
 circonscription sur un droit de préséance ardue
 pour ainsi, en eut un coup d'œil
 dont il mourut à l'instant. Depuis cette
 époque on lutant très souvent, les d'autriche
 pour ainsi pendant les siècles les lois de la
 champ d'achy, ainsi d'un nombre nombreux

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

[illegible]

